

D.2020.11.04.1.9

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS EN COMMUN
DE L'AGGLOMERATION TOULOUSAINE**

Séance du 4 Novembre 2020

1 – 3^{ème} LIGNE DE METRO – CONNEXION LIGNE B – LIGNE AEROPORT EXPRESS

1.9 – 3^{ème} ligne de métro : transfert d'activité : parcelles 829 AM 243, 829 AM 245 et 829 AM 217 cadastrées à Toulouse

L'an deux mille vingt, le quatre novembre à Toulouse Métropole, le Comité Syndical du Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Toulousaine, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Michel LATTES, Président du Syndicat Mixte.

	PRESENTS	POUVOIR	ABSENTS-EXCUSES
TOULOUSE METROPOLE			
ANDRÉ Gérard	X		
BRIAND Sacha	X		
CARLES Joseph	X		
CARNEIRO Grégoire	X		
CHOLLET François	X		
FAURE Dominique	X		
GRASS Francis	X		
LATTES Jean-Michel	X		
MOUDENC Jean-Luc	X		
PERRIN Philippe	X		
PORTARRIEU Jean-François		X (M. Perrin)	
TERRAIL-NOVES Vincent	X		
TRAUTMANN Pierre	X		
TRAVAIL-MICHELET Karine	X		
SICOVAL			
LUBAC Christophe	X		
SANGAY Dominique	X		
SITPRT			
BACOU Denis	X		
MARTIN Yannick	X		
MURETAIN AGGLO			
SUAUD Thierry	X		
TERRISSE Jean-Marc	X		

Exposé de Monsieur le Président :

- Par délibération n° D.2017.07.05.1.1 du 5 juillet 2017, le Comité Syndical de Tisséo Collectivités (SMTC) a approuvé le programme de l'opération 3^{ème} ligne de métro et Aéroport Express.
- Par délibération n° D.2017.07.05.1.2 du 5 juillet 2017, le Comité Syndical de Tisséo Collectivités (SMTC) a confié, par mandat de maîtrise d'ouvrage à Tisséo Ingénierie (SMAT), la réalisation de l'opération 3^{ème} ligne de métro et Aéroport Express.
- Par délibération D.2018.07.11.2.1 du 11 juillet 2018, le Comité Syndical de Tisséo Collectivités (SMTC) approuvait la modification du programme de l'opération, à l'issue des études des alternatives menées à la suite du compte-rendu du Débat Public.
- Par délibération D.2019.02.06.1.3 du 6 février 2019, le Comité Syndical de Tisséo Collectivités (SMTC) a approuvé les ajustements de programme de l'opération dont une mise en service fin 2025.
- Par délibération n° D.2019.11.27.1.1 du 27 novembre 2019, le Comité Syndical a approuvé la déclaration de projet, a déclaré d'intérêt général l'opération Toulouse Aerospace Express (3^{ème} Ligne de Métro et Ligne Aéroport Express) et décidé de poursuivre la réalisation.

Le propriétaire de l'activité commerciale située sur les parcelles cadastrées 829 AM 243, 829 AM 245 et 829 AM 217 à Toulouse a donné, au travers du protocole d'accord en annexe, son accord pour le transfert de son activité commerciale selon les modalités financières suivantes basées notamment sur l'avis de la Direction Immobilière de l'Etat :

- Coût de réinstallation technique (travaux)	2 343 687 €
- Perte de droit au bail	1 153 850€
- Trouble commercial	1 150 000€
- Frais administratifs	65 800 €

L'ensemble des indemnités porte le montant du transfert de l'activité à 4 713 337 €.

Il est donc proposé aux membres du Comité Syndical d'approuver les termes du protocole d'accord valant transfert d'activité ci-annexé.

Le Comité Syndical :
Entendu l'exposé de Monsieur le Président,
Après en avoir délibéré et à l'unanimité des suffrages exprimés :
[MM. Suaud et Terrisse n'ont pas pris part au vote]

ARTICLE 1 : APPROUVE les termes et AUTORISE la signature du protocole d'accord valant transfert d'activité pour montant total de 4 713 337 €.

ARTICLE 2 : AUTORISE les dépenses correspondantes.

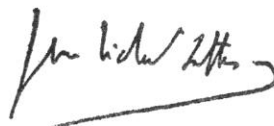
ARTICLE 3 : AUTORISE le Président à signer les actes correspondants.

ARTICLE 4 : DIT que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet pour contrôle de légalité.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que
dessus,

Pour extrait conforme,

Le Président,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Jean-Michel Lattes', with a long horizontal stroke extending to the right.

Jean-Michel LATTES

3^{ème} ligne de métro de l'agglomération toulousaine
PROTOCOLE D'ACCORD VALANT TRANSFERT D'ACTIVITE

AAM01/00067/00001

ENTRE

La Maison de la Peinture et du Papier Peint, société par actions simplifiée, immatriculée au RCS de Toulouse sous le n° 700 801 368 dont le siège est 105 Boulevard de Suisse - TOULOUSE (31200)

Représentée par :

la [REDACTED] société par actions simplifiée, immatriculée au RCS de Toulouse sous le n°497 541 276 dont le siège est 47 avenue du 11 novembre 1918 – BLAGNAC (31700) ; elle-même représentée par M. PAULHE Michel, en qualité de Directeur général, dûment habilité aux fins des présentes en vertu d'une délibération d'assemblée générale en date du 16/10/2020

Ou par

La [REDACTED] société par actions simplifiée, immatriculée au RCS de Toulouse sous le n°451 951 735 dont le siège est 47bis avenue du 11 novembre 1918 – BLAGNAC (31700) ; elle-même représentée par [REDACTED], en qualité de Président, dûment habilité aux fins des présentes en vertu d'une délibération d'assemblée générale en date du 16/10/2020

Exploitant évincé,

D'une part

ET

TISSEO COLLECTIVITES, syndicat mixte des transports en commun de l'agglomération toulousaine, dont le numéro SIREN est 253 100 986, ayant pour siège le 7 Esplanade Compans Caffarelli, 31 000 Toulouse

Représenté par Jean-Michel LATTES, dûment habilité aux fins des présentes en vertu de la délibération

Expropriant

D'autre part

Après avoir rappelé ce qui suit :

1. EXPOSE PREALABLE

Tisséo Collectivités doit acquérir les biens immobiliers situés dans les emprises du projet de la 3ème ligne de métro, projet déclaré d'utilité publique par arrêté préfectoral en date du 7 février 2020.

Le projet nécessite d'acquérir et de démolir les locaux occupés par l'exploitant évincé. Ainsi, les parties se sont rapprochées pour définir ce qui suit concernant le transfert d'activité de l'exploitant évincé.

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20201106-20201104-1-9D-
DE
Date de télétransmission : 06/11/2020
Date de réception préfecture : 06/11/2020

2. DESCRIPTION DES BIENS OCCUPES

Les biens occupés par l'exploitant évincé sur la commune de Toulouse sont constitués, principalement, d'un local d'activités à vocation commerciale et d'entrepôt localisé sur la parcelle 829AM 243, d'une surface utile de 3 629 m² environ. L'exploitant évincé exerce une activité de commerce de demi-gros et détail de tous produits et matériels se rapportant à la peinture, au papier peint et au bricolage. Ses parkings attenants se trouvent sur les parcelles 829AM 243 et 829AM 217.

L'exploitant évincé occupe également un bâtiment d'une surface de 376 m² utiles à usage d'entrepôt pour parquets. Ce bâtiment est situé sur la parcelle 829AM 245, concernée uniquement par des acquisitions de tréfonds.

La jouissance de cet entrepôt va cependant être rendue impossible pour une durée estimative de 4 ans.

3. OBJET DU PROTOCOLE

Le présent protocole prévoit les modalités pratiques et financières du transfert d'activité du promettant au regard de la destruction programmée des locaux qu'il occupe sur la parcelle 829AM 243 et de l'enclavement, le temps des travaux, du bâtiment annexe situé sur la parcelle 829AM 245.

Les nouveaux locaux seront situés, après travaux :

- 3 rue Ferdinand Lassalle : espace showroom, vente aux professionnels, stockage de matériel
- 17, 21 et 23 boulevard de Suisse : espace showroom pour particuliers et stockage de matériel et parkings attenants

Ces deux sites nécessitent d'être adaptés pour permettre au promettant d'exercer son activité dans des conditions équivalentes.



En rouge : site actuel. En jaune : 3 rue Ferdinand Lassalle. En vert : 17 boulevard de Suisse

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20201106-20201104-1-9D-
DE
Date de télétransmission : 06/11/2020
Date de réception préfecture : 06/11/2020

Il est rappelé que l'aménagement du site situé au 17 boulevard de Suisse se fera sur le tènement foncier dont les limites approximatives correspondent au périmètre rouge ci-dessous :



Il se compose d'un bâtiment à réaménager en showroom, d'une maison d'habitation à démolir en vue de l'aménagement d'un parking et d'un parking déjà existant.

A la date de signature des présentes, la mise à disposition des locaux au profit de l'exploitant évincé est garantie par l'expropriant :

- au premier trimestre 2021 pour les locaux du 3 rue Ferdinand Lassalle. L'expropriant se porte fort de Toulouse Métropole actuellement titulaire d'un bail commercial avec faculté de substitution pour les locaux situés 3 rue Ferdinand Lassalle, permettant la mise à disposition desdits locaux à compter du 30 juin 2021 au plus tard, au bénéfice de la SAS LA MAISON DE LA PEINTURE ET DU PAPIER PEINT.
- au premier trimestre 2021 pour les locaux situés boulevard de Suisse. L'expropriant se porte fort de Toulouse Métropole et de l'EPFL actuellement propriétaires des biens, permettant la mise à disposition desdits locaux à compter du 31 mars 2021 au plus tard, au bénéfice de la SAS LA MAISON DE LA PEINTURE ET DU PAPIER PEINT
- Une fois qu'il en sera devenu propriétaire, l'expropriant mettra à disposition gratuitement les locaux expropriés à la SAS LA MAISON DE LA PEINTURE ET DU PAPIER PEINT jusqu'à la date de libération des lieux. Cette occupation sera encadrée par une convention de prêt à usage gratuit.

Accusé de réception en préfecture
031-233100986-20201106-20201104-1-9D-
DE
Date de rétransmission : 06/11/2020
Date de réception préfecture : 06/11/2020

4. INDEMNISATION

Afin de couvrir le préjudice direct, matériel et certain découlant du transfert d'activité de l'exploitant évincé, il est convenu que ce dernier percevra une indemnité calculée comme suit :

Coût de réinstallation technique (y compris frais de signalétique)	2 291 687 €
Coût de réinstallation informatique	30 000 €
Doubles abonnements	5 000 €
Perte de droit au bail	1 050 000 €
Remploi calculé sur le droit au bail (5% jusqu' à 23 000 € ; 10% au-delà)	103 850 €
Indemnité pour trouble commercial – Temps consacré par les gérants à la gestion du transfert	20 800 €
Indemnité pour trouble commercial – Perte partielle de clientèle	750 000 €
Indemnité pour trouble commercial – Perte de marge associée au déménagement, prévu pour décembre 2021	300 000 €
Remboursement des études architecturales menées sur un site alternatif	25 000 €
Frais administratifs	10 000 €
Coût de la communication publicitaire	100 000 €
Coût de démolition d'une annexe du bâtiment de stockage de parquets pour aménagement d'une zone de retournement	17 000 €
Participation aux frais de conseil	10 000 €
Indemnité totale	4 713 337 €

Les parties conviennent que les méthodes de calcul de l'indemnité totale sont fermes et ne seront pas renégociées. En revanche, trois aléas sont d'ores et déjà identifiés :

- 300 000 € pour le 3 rue Ferdinand Lassalle en cas d'ajustements demandés pour répondre à des normes incendie compatible avec la catégorie d'ERP nécessaire à l'exercice de l'activité
- Surcoût de l'ordre de 30 000 € en cas de présence d'amiante dans la maison à démolir dans le tènement foncier du 17 boulevard de Suisse
- Surcoût possible pour la réinstallation du réseau informatique.

Le bénéficiaire s'engage à recalculer le montant de ces coûts :

- Si ces aléas sont avérés lors des phases ultérieures du projet de réinstallation
- Si leur coût conduit à une augmentation du coût prévu initialement pour la mise aux normes incendie et pour le désamiantage, sur présentation des justificatifs du groupement d'architectes ayant mené l'étude technique
- Sur présentation d'un devis pour ce qui concerne la réinstallation technique

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20201106-20201104-1-9D-
DE
Date de télétransmission : 06/11/2020
Date de réception préfecture : 06/11/2020

L'indemnité ci-dessus est donc à considérer comme une indemnité « plancher ». La différence entre celle-ci et l'indemnité qui pourrait être en cas d'aléa avéré sera réglée par l'expropriant suivant les dispositions mentionnées à l'article 5 par voie d'avenant.

5. VERSEMENT DE L'INDEMNITE - LIBERATION DES LIEUX

Le présent protocole est conclu sous la condition suspensive suivante, à savoir que :

- Le transfert de propriété à l'expropriant des locaux occupés par l'exploitant évincé soit effectif,
- Le protocole soit approuvé par le Comité Syndical de Tisséo Collectivités.

Aucun versement ne pourra être effectué par le bénéficiaire si ces conditions ne sont pas réunies.

Une fois les conditions précédentes simultanément réunies, les parties conviennent que l'indemnité sera versée ainsi :

- 90% de l'indemnité totale calculée à l'article 4 dans les deux mois qui suivront le transfert de propriété à l'expropriant des locaux occupés par l'exploitant évincé et, en toute hypothèse, après le 1^{er} janvier 2021 si ce transfert devait intervenir en 2020.
- Les 20% restants dans les deux mois qui suivront la libération des locaux par l'occupant, éventuellement augmentés de la somme correspondant à l'avenant mentionné à l'article 4.

Les indemnités seront versées sous réserve que le promettant, pour le cas où le fonds serait grevé d'inscriptions de créances ou de nantissements, en rapporte mainlevée. A défaut, les indemnités devront être totalement ou en partie consignées.

Au cas d'espèce, il est précisé qu'à la date de signature des présentes il n'y a aucune inscription de ce type.

Il est précisé que l'occupant qui n'est pas lui-même propriétaire devra s'acquitter de son loyer ou d'une indemnité d'occupation envers son propriétaire tant que l'expropriant n'aura pas pris possession des lieux expropriés.

Si l'exploitant évincé doit se maintenir en place alors que l'expropriant a acquis la propriété des locaux qu'il occupe, ces derniers lui seront mis à disposition à titre gratuit jusqu'à la libération des lieux qui devra intervenir le 31/12/2021 au plus tard. L'exploitant évincé devra quitter les lieux un mois après demande qui lui en aura été faite par le bénéficiaire par lettre recommandée avec accusé de réception.

En cas de force majeure conduisant à un retard dans le chantier de réinstallation et la libération des locaux, l'exproprié s'engage à en informer l'expropriant par mail avec accusé de réception, dans les 24h suivant la survenance de l'évènement et s'engage à présenter à l'expropriant les mesures correctives envisagées et le planning associé.

A la date de libération des lieux, un constat de remise des clefs sera réalisé entre l'exploitant évincé et l'expropriant ou son représentant afin de constater la libération des locaux. La signature d'un état des lieux de restitution permettra la mise en paiement des 10% restant d'indemnités dans les deux mois qui suivront sous réserve que l'état d'inscription soit vierge (hors mention de crédits-baux existants).

Dans le cas contraire, les indemnités seront consignées.

Accusé de réception en préfecture
031-253100886-20201106-20201104-1-9D-
DE
Date de télétransmission : 06/11/2020
Date de réception préfecture : 06/11/2020

L'exploitant évincé déclare libérer l'expropriant de toutes ses obligations concernant l'indemnité d'éviction une fois le versement total de ladite indemnité effectuée sur le compte dont les références bancaires ont été préalablement transmises ou que celles-ci ont été consignées en cas d'inscriptions figurant sur l'état délivré par le tribunal de commerce.

L'exploitant évincé déclare renoncer à tout recours et toute contestation ultérieure contre l'expropriant concernant le montant de ladite indemnité. Il ne pourra se prévaloir d'une quelconque autre indemnité.

6. ASTREINTES

S'il était constaté que l'exploitant évincé ne libérait pas les locaux à compter du 31/12/2021, une indemnité d'occupation journalière fixée à 500 € par jour calendaire, serait due par l'exploitant évincé à l'expropriant, sans préjudice de toute action judiciaire que celui-ci pourrait engager jusqu'à l'obtention de la libération des locaux.

7. CONTRATS ET ASSURANCES

L'exploitant évincé s'engage à maintenir les lieux assurés tant qu'ils n'ont pas été libérés. A la fin de l'occupation, le promettant fera son affaire personnelle de la résiliation de tous les contrats et assurances liés à son activité et en apportera la preuve à l'expropriant sur simple réquisition.

8. ENGAGEMENT DES PARTIES

Il est rappelé que le présent accord vaut transaction au sens des articles 2044 et suivants du Code civil.

Conformément à l'article 2052 du Code Civil, la transaction fait obstacle à l'introduction ou à la poursuite entre les parties d'une action en justice ayant le même objet.

Les parties s'interdisent de faire état auprès de quiconque du contenu de la présente transaction. Cette interdiction ne s'applique pas à l'égard de l'administration, des autorités juridictionnelles, et plus généralement dans tous les cas où cette communication est requise par la loi.

Fait en 3 exemplaires dont un pour chacune des parties, à Toulouse, le

L'exploitant évincé,



Pour l'expropriant,
M. Jean-Michel LATTES

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20201106-20201104-1-9D-
DE
Date de télétransmission : 06/11/2020
Date de réception préfecture : 06/11/2020



**MINISTÈRE
DE L'ACTION
ET DES COMPTES
PUBLICS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction générale
des Finances publiques**

Direction régionale des Finances publiques d'Occitanie
et du département de la Haute-Garonne

Direction régionale des Finances publiques
d'Occitanie
et du département de la Haute-Garonne

Pôle d'évaluation domaniale
Cité administrative - Bâtiment C
31098 TOULOUSE Cedex 6

Téléphone : 05 34 44 83 19

mél : drfip31.pole-evaluation@dgfip.finances.gouv.fr

POUR NOUS JOINDRE :

Suivi pr: Philippe RIBES

Téléphone : 05 34 43 83 19

Courriel : philippe.ribes@dgfip.finances.gouv.fr

Réf. LIDO : 2020-31

L'Inspecteur Principal des Finances publiques,
Responsable de la Division de l'Évaluation Domaniale et
de la Gestion des Patrimoines Privés

à

TISSEO ingenierie
A l'attention de Marie ALBENQUE
Responsable Foncier
Direction des Opérations Foncières

Toulouse, le 16/09/2020

AVIS du DOMAINE sur la VALEUR VÉNALE

DÉSIGNATION DU BIEN : INDEMNITÉS ASSOCIÉES AU TRANSFERT D'ACTIVITE DE L'OCCUPANT PRINCIPAL

ADRESSE DU BIEN : 105 BVD DE SUISSE, 31200 TOULOUSE

VALEUR VÉNALE :

Indemnité de perte du droit au bail : 1 100 000 €

Trouble Commercial : 600 000 €

Remploi total (voir en fin d'avis) : 172 000 €

A ces valeurs, doivent être rajoutés les Frais détaillés en fin d'avis

1 - SERVICE CONSULTANT : TISSEO / MME ALBENQUE

2 - Date de consultation

21/07/2020

Date de réception

so

Date de visite

16/09/2020

Date de constitution du dossier « en état »

3 - OPÉRATION SOUMISE À L'AVIS DU DOMAINE – DESCRIPTION DU PROJET ENVISAGÉ

Évaluation de l'indemnité de perte de droit au bail ainsi que du trouble commercial pour transfert d'activité; Pour mémoire, un avis domanial n°2020-31829v0349 a été délivré concernant les murs du local commercial à hauteur de **1 400 000 € HT plus 141 000 €** d'indemnités de remploi.

Dossier de répartition en pièces
031-253100986-20201106-20201104-1-9D-
DE
Date de télétransmission : 06/11/2020
Date de réception préfecture : 06/11/2020

4 - DESCRIPTION DU BIEN

Référence cadastrale, emprise et description sommaire de l'immeuble :

829 AM 243 pour 6 999 m².

5 - SITUATION JURIDIQUE

Situation locative : bail commercial du 01/08/2013 s'achevant le 31/07/2022 ; loyer annuel de 95 600 € HT augmentant de 2 000 € par an pour être fixé à compter de 2018 à 105 600 € HT.

Exploitant :

6 - URBANISME ET RÉSEAUX

so

7 – DÉTERMINATION DE LA VALEUR VÉNALE

7-1 : Evaluation de l'indemnité de perte du droit au bail :

Plusieurs méthodes peuvent être utilisées et sont souvent mises en concurrence.

Tout d'abord, la méthode la plus simple mise en œuvre, mais ici la moins fiable, est la méthode par comparaison. Le service en charge de l'évaluation procèdera alors à une analyse des actes de cessions de droit au bail et en déterminera un prix au m² dit « boutique ». Ce prix sera ensuite appliqué à la surface du local visé par le droit au bail. Mais cette approche ne prend pas en compte une étude de la valeur de marché au jour de l'évaluation et ne peut qu'être approximative.

La méthode basée sur **le différentiel de loyer** est, quant à elle, plus précise. Elle consiste à comparer le loyer en cours du bail avec la valeur locative de marché ou valeur locative réelle. Il n'est pas traité ici de l'aspect plafonnement et déplafonnement des baux commerciaux.

Si le loyer versé est inférieur à la valeur locative réelle, dite de marché, cela constitue un avantage économique pour le preneur. Cet avantage économique représente dès lors la valeur du droit au bail au profit du preneur.

La Valeur Locative de Marché (VLM) est recherchée par le service de l'évaluation au travers, notamment, des données révisées de locaux professionnels nouvellement cédés libres, des baux nouvellement signés pour des locaux comparables et des annonces des professionnels (offres à la location). Les revues et les publications des acteurs de l'immobilier d'entreprise en région sont une source à ne pas négliger pour bien connaître le marché, les tendances, et l'attractivité des secteurs urbains au sein d'une même agglomération.

Une fois cette VLM déterminée, le différentiel de loyer est égal à la VLM déduction faite du loyer en cours.

A ce différentiel de loyer est appliqué un coefficient de situation, dit de commercialité. L'étude de Michel Marx (*Michel Marx Expertises*) concernant ces coefficients de situation est souvent utilisée par les services de l'évaluation.

Elle distingue deux grands secteurs commerciaux : Province et Paris et classe en cinq catégories les emplacements.

Situations peu recherchées ou atelier (emplacements dits n° 3)	3 à 4	3 à 5
Assez bonnes situations (emplacements dits n° 2)	4 à 5	6 à 7
Bonnes situations (emplacements dits n° 1bis)	6 à 7	7 à 8
Très bonnes situations (emplacements dits n° 1)	7 à 8	8 à 10
Situations exceptionnelles (emplacements 1 top)	9 à 10	12

Au cas particulier, l'indemnité sera calculée ainsi :

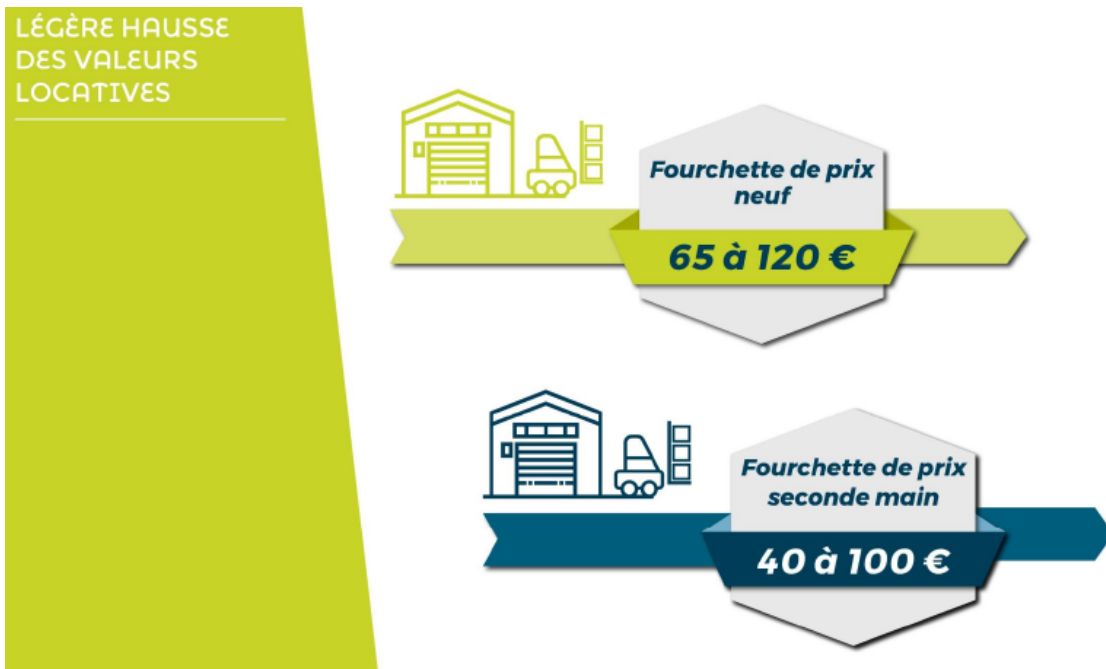
Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20201106-20201104-1-9D-
DE
Date de télétransmission : 06/11/2020
Date de réception préfecture : 06/11/2020

Méthode du différentiel de loyer :

- Loyer en cours du bail : 105 600 €

- VL de marché :

Observation des valeurs locatives pour les activités commerciales sur Toulouse (source OTIE, Observatoire Toulousain de l'Immobilier d'Entreprise) :



S'agissant ici de locaux de seconde main mais particulièrement bien placés, une valeur de 90€ peut utilement être retenue soit :

$90 \times 3192 \text{m}^2$ (surface au bail) = 287 280 €

- Différentiel de loyer : $287280 - 105600 = 181\,680$ €

Coefficient de situation retenu : Ici, bonne situation, retenu coefficient 6 (1bis+) soit :

$181680 \times 6 = 1\,090\,080$ arrondi à **1 100 000 €**.

7-2 : Evaluation du trouble commercial :

Le trouble commercial peut être évalué par plusieurs méthodes :

- Soit 3 mois de bénéfice net ou 1,5 mois de salaires chargés
- Soit 15 jours de CA (sur 300j/an) ou un % de la valeur de la clientèle.

1) Calcul sur 15 jours de CA :

CA moyen sur Toulouse sur les trois derniers exercices (2016, 2017, 2018) : 11 572 691 €

Calcul : $(11\,572\,691 / 300) \times 15 = 578\,634$ € arrondi à **580 000 €**

2) Calcul sur 1,5 mois de salaires chargés :

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20201106-20201104-1-9D-
DE
Date de télétransmission : 06/11/2020
Date de réception préfecture : 06/11/2020

Moyenne des salaires chargés du site de Toulouse sur les trois derniers exercices : 1 607 885 €

Calcul : $(1\,607\,885/12)*1,5 = 200\,985\text{ €}$

Au cas particulier, il sera retenu le calcul le plus pertinent à savoir 15 jours de CA à savoir **580 000 € arrondi à 600 000 €**.

Récapitulatif :

1) Indemnité de perte du droit au bail : 1 100 000 €

Remploi :

20 % sur 5 000 €	=	1 000,00 €
15 % sur 10 000 €	=	1 500,00 €
10 % sur 1 085 000 €	=	108 500,00 €
Total indemnité de remploi	=	111 000 €

2) Indemnité liée au trouble commercial : 600 000 €

3) Remploi :

20 % sur 5 000 €	=	1 000,00 €
15 % sur 10 000 €	=	1 500,00 €
10 % sur 585 000 €	=	58 500,00 €
Total indemnité de remploi	=	61 000 , 00 €

A ces valeurs doivent être ajoutés les frais suivants :

- **Frais et droit de mutation du nouveau fonds : 5 % < 23 000 € / 10 % > 23 000 €**
- **Frais de déménagement : sur devis**
- **Frais de réinstallation : sur devis (avec vétusté)**
- **Frais de licenciement : sur justificatifs**
- **Perte avantage fiscal : Sur justificatif du SIP ou SIE**
- **Perte de stock éventuel : Si solde avéré pour liquidation avant cession (exemple 10 à 30 % du stock)**

8 – DURÉE DE VALIDITÉ

12 mois.

9 – OBSERVATIONS PARTICULIÈRES

Néant

Pour le Directeur régional des Finances publiques et par délégation,
l'Inspecteur Principal des Finances Publiques,
Responsable du Pôle d'Évaluation Domaniale



Philippe RIBES

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20201106-20201104-1-9D-
DE
Date de télétransmission : 06/11/2020
Date de réception préfecture : 06/11/2020



ORDRE DE PUBLICITE N° 476833

Dossier suivi par Haira BOUHLALA
Tél : 0534413451 - Fax : 0534411777
hbenama@nrjglobal.fr

Ville de Signature: MVR Sud Ouest



Ce document a été imprimé le 06/07/2020 à 16:45:06
Statut : DEVIS + DISPOS

Annonceur n° 66267

Raison Sociale **MAISON DE LA PEINTURE**
Enseigne
Adresse **105 BOULEVARD DE SUISSE**

Code Postal **31200** Ville **TOULOUSE**

Adresse de Facturation

Raison Sociale **MAISON DE LA PEINTURE**
Adresse **105 BOULEVARD DE SUISSE**

Code Postal **31200** Ville **TOULOUSE**

Codes : Siret : 70080136800049 - NAF : 524N

Activité Autres

Moyen de

Cheque

Mode de paiement 60 jours Date de facturation

Mandataire

Raison Sociale
Adresse

Code Postal Ville

Contact

☐ Payeur / Non Payeur

☐ Mandat Joint

Campagne n° 492629 Thème : MAISON DE LA PEINTURE ANNUEL 2021

Contrat utilisé CSF POUR MVR ENG 2020 V4

RADIOS	TYPE PLAN	NB SPOTS	DUREE	DATE	MONTANT BRUT
CHERIE TOULOUSE	Placement Tranche	520	20	04/01/2021 - 31/12/2021	37 513,14 €
CHERIE TOULOUSE	Placement Tranche	166	20 G	10/01/2021 - 26/12/2021	9 891,18 €
NRJ TOULOUSE	Placement Tranche	520	20	04/01/2021 - 31/12/2021	62 285,96 €
NRJ TOULOUSE	Placement Tranche	166	20 G	10/01/2021 - 26/12/2021	16 423,09 €

Montant BRUT		126 113,37 €
Offre contractuelle Messages Gracieux	-20.87%	-26 314,27 €
Montant BRUT moins Gracieux		99 799,10 €
REMISES	Pourcentage	Montant
Groupe de remises n°2		
Remise Couplage / Triplage.	-5.00%	-4 989,96 €
Remise Volume	-40.00%	-37 923,66 €
Remise Financière	-11.00%	-6 257,40 €
Remise Contrat Succès Fidélité	-10.00%	-5 062,81 €
Remise NRJ Global Régions	-10.00%	-4 556,53 €
Total Groupe Remise	Plafond : -55.00%	-54 889,50 €
Total des Remises		-54 889,50 €
Montant Net		44 909,59 €
Total FWD		1 680,00 €
Total FMA		1 580,80 €

COMMENTAIRES :

Bon de Commande : ANNUEL 2021

Récapitulatif *

N° sem.	Nom du réseau	Ville	Nb. faces	Format	Date de départ	Montant Net Espace €	Taxes municipales €	Exp. et prép. €	Aff/Print €	Total HT €
37	IMPACT B-12 L	31 TOULOUSE	90	Mote	jeudi 15/09/2021	7 290,00	540,00	117,00	1290	9237,00
37	IMPACT B-12 XL	31 TOULOUSE	100	Mote	Mercredi 16/09/2021	8 400,00	600,00	130,00	1341	10471,00
37	MUST TOULOUSE	31 TOULOUSE	160	8 m² Carsson	Mardi 14/09/2021	5400,00	360,00	78,00	700	6538,00
42	IMPACT B-12 L	31 TOULOUSE	90	Mote	Jeudi 21/10/2021	7 290,00	540,00	117,00	1290	9237,00
42	IMPACT B-12 XL	31 TOULOUSE	100	Mote	Mercredi 20/10/2021	8 400,00	600,00	130,00	1341	10471,00
42	MUST TOULOUSE	31 TOULOUSE	160	8 m² Carsson	Mardi 19/10/2021	5400,00	360,00	78,00	700	6538,00

Total

Nb. Faces	Total Net H.P. €	Taxes municipales €	Exp. et prép. €	Aff/Print €	Aff/Créa €	Total HT €	Total TVA €	Total TTC €
500	42180,00	3000,00	560,00	6662,00	78,00	62492,00	10498,40	62 990,4

* Disponibilités et tarifs mentionnés à titre indicatif.

Disponibilités et conditions commerciales à confirmer par Exterior Media.
Contactez-nous : webcontact@exteriormedia.fr

Option 2

Zone géographique :

10 km autour du point de vente

Proposition commerciale pour la diffusion d'une campagne

30 000 SMS de prospection sur cible



4910€ HT

N° Client

23

Référence

MR DENJEAN

ENSEIGNES ET PANNEAUX EXISTANTS
SUR SITE
MAISON DE LA PEINTURE
105 BOULEVARD DE SUISSE
31086 TOULOUSE CEDEX 2
MR DENJEAN

Réf	Désignation	Quantité	PU	Montant HT
	<u>Devis suivant votre demande.</u>			
I	<u>ENSEIGNES EXTERIEURES.</u> <u>A/ 2 enseignes principales de toiture.</u> * Descriptif : Lettres de type boitier alu (baignoire de 60 mm) laquées rouge et contre lettres en PVC ép. 10 mm débordantes en contour de + ou - 50 mm (outline visuel blanc).Equipement type NEON haute tension rouge.Façonnage en verre, ensemble lettrage, cablage, alimentation et transformateur adapté. Texte : LA MAISON DE LA PEINTURE - 2 fois HT 850 mm et L 15000 mm. * Structure : Chassis tube 80x80 galva laqué comprenant jeux de 2 traverses horizontales et 4 jambes à platines renforcées. Ensemble laqué 3 couches. Dimensions : L 15 ml et HT 1500 mm. * Installation : Sur 4 platines prévues par le constructeur du bâtiment. Métalliques afin d'éviter toutes interventions sur l'étanchéité et les contraintes mécaniques sur le bâtiment. Pose à la nacelle, installation structure (2 unités) et pose lettrage. Soit 2 fois 20 lettres boitiers, cablage et raccordement à la ligne extérieure prévue par le client. Soit 2 enseignes posées : <u>Fourniture et pose de l'ensemble :</u>	2	16 180,00 €	32 360,00 €
	<u>B/ Panneau caisson de mur extérieur.</u> Type cassette recto/verso non lumineux. Alu diond , marquage recto/verso activités et logo. Pose sur structure tube 80x40 galva et platine EZ 100x100. Composé de 13 boitiers chants fermés, 3 côtés, HT de 520 mm. * 6 blocs LOGO 720 mm, * 2 blocs MAISON PEINTURE 5320 mm, * 1 bloc PARQUET 4310 mm, * 1 bloc PAPIER PEINT 3120 mm, * 1 bloc PVC / TISSUS 2450 mm,			

P1/3

Report
32 360,00 €


COP PUBLICITE 97 bis bld. de Suisse, 31200 TOULOUSE. Tél : 05 61 47 00 00

cop@enseignescop.fr - www.cop-pub.com

Accusé de réception en préfecture
 031-253100986-20201106-20201104-1-9D-
 DE
 Date de télétransmission : 06/11/2020
 Date de réception préfecture : 06/11/2020

Réf	Désignation	Quantité	PU	Montant HT
	* 1 bloc REVETEMENTS SOL 5120 mm, * 1 bloc MOQUETTE 2450 mm. Soit 13 éléments d'une longueur total de 32410 mm. <u>Fourniture de l'ensemble + pose :</u>	1	6 390,00 €	6 390,00 €
	<u>C/ Panneau portatif de l'entrée.</u> Enseigne type alu profil ESP 152 mm, face plexi, éclairage rétro fluo intérieur. Face plexi blanc diffusant et marquage en DAO Mac-tac 9800. 1 élément Maison Peinture(3000x530 mm) et 1 élément Art.Co(1500x1500mm) Pose sur 1 mât central et une structure 3 pieds. <u>Fourniture de l'ensemble + pose :</u>	1	3 620,00 €	3 620,00 €
II	<u>PANNEAUX SIGNALÉTIQUE EXTERIEURE.</u> Panneaux en alu 30/10° dibond et marquage directionnel. Entrée du magasin exposition à droite (1500x1000mm), bandeau entrée maga- sin (3000x400mm), entrée professionnels à gauche (2000x1000mm), entrée professionnels (2000x300mm), entrée (750x750mm). <u>Fourniture des 5 panneaux, marquage + installation :</u>	1	975,00 €	975,00 €
III	<u>PANNEAUX SIGNALÉTIQUE INTERIEURE.</u> 1 panneau sortie alu dibond 30/10° pose murale (600x600), 1 panneau sortie/ caisse marquage recto-verso + flèches pose suspendue (2000x1000mm), 1 panneau professionnels suspendu (2000x400mm), 1 panneau espace pein- ture recto-verso structure alu (2500x400mm), 1 panneau espace détente (2500 x500mm), 1 panneau forme arrondie espace peinture (1400x700mm), 1 pan- neau verre (500x200mm), 1 panneau sortie interdite (500x350mm), 1 panneau comptoir moquette (2000x400mm). <u>Fourniture et pose de l'ensemble :</u>	1	980,00 €	980,00 €
	JEUX DE STICKERS ADHESIF (signalétique) PORTE ET SOL. <u>A/ Sol.</u> Jeux de stickers découpe en DAO Mac-tac 9800, afin de diriger et d'accompa- gner le public vers les différents espaces. (jeux de flèches, jeux de pas, texte et bande). <u>Fourniture du kit :</u>	1	510,00 €	510,00 €
	<u>Pose :</u>	1	260,00 €	260,00 €
	<u>B/ Sur porte ou support.</u> Tirage sur adhésif Mac-tac blanc.			

Réf	Désignation	Quantité	PU	Montant HT
	* 2 unités caisse (400x400), * 1 texte en DAO noir STRATIFIES PARQUET HT 160 mm, * signalétique porte vitrée : 2 adhésifs POUSSEZ, 2 adhésifs SORTIE INTERDITE, 1 adhésif ACCUEIL COMPTOIR, 1 adhésif grand format SENS INTERDIT SORTIE INTERDITE (1800x1800mm). <u>Ensemble fourniture et pose :</u>	1	290,00 €	290,00 €
	<u>C/ Signalétique produits animation.</u> * 4 panneaux univers recto/verso suspendus (1000x100mm). * Bache MI et marquage déco ANIMATION PERMANENTE : 1 unité ART CO SIGMA Lauraguais au dessus comptoir pros(7000x900mm) et 1 unité Lauraguais (4000x600mm). <u>Fourniture (hors pose) :</u>	1	280,00 €	280,00 €
	<u>D/ FLOTTE VEHICULES ENTREPRISE.</u> Adresse à modifier. Marquage en DAO Mac-tac 9800. Soit : 2 camions MASTER Livraison, 2 KANGOO, 6 véhicules type 208 commercial. * nettoyage existant, * fourniture kit adhésif, * pose dans notre atelier. <u>Forfait :</u>	10	155,00 €	1 550,00 €
	Le client atteste avoir pris connaissance des conditions de vente de COP PUBLICITE. ** Les autorisations d'emplacement d'ordre public ou privée restent sous la responsabilité du client Acompte 40 % HT à la commande, solde à réception chantier Tous nos prix s'entendent HT, TVA en sus 20%			

P3/3

"Bon pour accord" date, cachet, signature

Le

bon pour accord comprend l'acceptation des Conditions Générales de Vente de notre société par le client.

Total HT

47 215,00 €

Total TVA

9 443,00 €

Net à payer

56 658,00 €

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20201106-20201104-1-9D-

DE
Date de télétransmission : 06/11/2020
Date de réception préfecture : 06/11/2020



MAISON DE LA PEINTURE

Boulevard de Suisse
31.000 TOULOUSE

Client : MAISON DE LA PEINTURE

Nom du site : Rue Ferdinand Lassale

Contact client :

Chargé d'affaire :

Devis réf. : 202006MDLP001

Date : 12/06/2020

Dates de début et de fin de travaux :

Surface traitée (M²) : 3432,00

N° Lot	Désignation des lots
--------	----------------------

Montant HT

LOTS

LIBELLES

0	Désamiantage	80 996,76 €
1	Dépose / Gros Oeuvre	155 435,21 €
1 Bis	Toiture	106 250,00 €
2	vrđ	100 460,53 €
3	Menuiserie extérieure	149 045,03 €
4	Serrurerie	274 868,68 €
5	Plâtrerie	68 629,29 €
6	Agencement	291 597,37 €
7	CVC	263 539,47 €
8	Electricité	202 302,63 €
9	Peintures et revêtements muraux Sous-sol	76 312,25 €
10	Sol souple	116 507,58 €
11	Enseigne Vitrophanie	37 065,79 €
12	Aménagement des bureaux	390 735,00 €
13	Divers	47 763,16 €
14	Nettoyage	6 578,95 €

TOTAL HT

2 368 087,71 €

HONORAIRES

Pilotage des lots captifs	2 950,00 €
Honoraire de maîtrise d'œuvre	165 766,14 €
Bureau de contrôle	14 600,00 €
SPS	6 500,00 €
Déclaration d'enseigne	3 500,00 €

TOTAL HONORAIRES HT

193 316,14 €

LOTS CAPTIFS

15	Stockage	109 684,21 €
16	Déménagement	45 372,63 €
17	Mobilier de bureaux	59 268,58 €

TOTAL LOTS CAPTIFS HT

214 325,42 €

LOT 00 - DESAMANTAGE						
lot	Désignation	Destination	U	Qu.	Prix U.	Prix total
	Diagnostic amiante avant démolition	3	F	1,00	11 029,41 €	11 029,41 €
	Désamiantage	3	m²	460,00	152,10 €	69 967,35 €
TOTAL LOT 00 - DESAMANTAGE						80 996,76 €

Accusé de réception en préfecture
 031-253100986-20201106-20201104-1-9D-DE
 Date de télétransmission : 06/11/2020
 Date de réception préfecture : 06/11/2020

LOT 01 - DEMOLITION / GROS ŒUVRE

lot	Désignation	Destination	U	Qu.	Prix U.	Prix total
	<u>INSTALLATION DE CHANTIER</u>					
	Hypothèse : la base de vie est réalisée dans les locaux sociaux existants					
	Amenée et repli des engins	0	F	1,00	1 508,95 €	1 508,95 €
	Nettoyage en fin d'intervention	0	F	1,00	947,11 €	947,11 €
	Panneau de chantier	0	F	1,00	545,79 €	545,79 €
	Constat d'huissier	0	F	1,00	577,89 €	577,89 €
	Etude structure	0	F	1,00	7 236,84 €	7 236,84 €
	<u>DEMOLITION DE LA FACADE PRINCIPALE</u>					
	Dépose et évacuation des menuiseries existantes et de toute la façade principale	1	F	1,00	20 360,53 €	20 360,53 €
	<u>DEMOLITION DE SECOND ŒUVRE</u>					
	Curage total de l'ensemble des bureaux	2	Ens	1,00	24 223,42 €	24 223,42 €
	<u>DEMOLITION DE GROS ŒUVRE</u>					
	Démolition mezzanine, et charpente métallique associée	1	Ens	1,00	23 684,21 €	23 684,21 €
	Démolition de la partie de l'étage non conservée					
	Dépose et évacuation de l'escalier métallique					
	Sciage et piquage du dallage sur la façade principale pour pose des longrines y compris évacuation	1	Ens	1,00	5 778,95 €	5 778,95 €
	Démolition et évacuation du mur de clôture et portails	4	Ens	1,00	3 289,47 €	3 289,47 €
	<u>GROS ŒUVRE</u>					
	Réalisation de réseaux sous dallage	4	ml	50,00	160,53 €	8 026,32 €
	Longrines pour mur rideau	1	ml	30,00	197,45 €	5 923,42 €
	Longrines de 17 ml pour portail d'entrée	4	u	2,00	5 111,16 €	10 222,32 €
			u	7,00	1 223,68 €	8 565,79 €
	Massifs de fondation de la future passerelle et des 2 nouveaux escaliers	1				
	Massifs de fondation pour la nouvelle clôture et nouveaux portails (2)	3	u	7,00	1 043,42 €	7 303,95 €
	Massifs de fondation pour poteaux anti bélier	4	u	6,00	657,89 €	3 947,37 €
	Reprise des murs périphériques de la zone bureau, y compris reprise en sous œuvre (sous réserve de l'étude de sol)	2	Ens	1,00	14 802,63 €	14 802,63 €
	Création d'ouverture pour porte en 90 dans mur porteur central conservé (zone bureau)	2	u	3,00	1 315,79 €	3 947,37 €
	Coulage béton bac collaborant fournit par le lot serrurerie y compris pose d'un ST 15C finition talochée incluant une pompe à béton	1	Ens	1,00	4 542,89 €	4 542,89 €
TOTAL LOT 01 - DEPOSE / GROS ŒUVRE						155 435,21 €

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20201106-20201104-1-9D-DE
Date de télétransmission : 06/11/2020
Date de réception préfecture : 06/11/2020

LOT 01 Bis - TOITURE						
lot	Désignation	Destination	U	Qu.	Prix U.	Prix total
	Voûtes éclairage zénithales de type Ecofil Costières isolées en acier RAL 9010 Arceaux en aluminium brut Remplissage polycarbonate aléolaire opalescent 10mm Dim (m) : 2 x 8,50 m	3	u	19,00	5 592,11 €	106 250,00 €
TOTAL LOT 01 Bis - TOITURE						106 250,00 €

Accusé de réception en préfecture
 031-253100986-20201106-20201104-1-9D-
 DE
 Date de télétransmission : 06/11/2020
 Date de réception préfecture : 06/11/2020

LOT 02 - VOIERIE RESEAUX DIVERS						
lot	Désignation	Destination	U	Qu.	Prix U.	Prix total
	Transfert installation implantation repli	0	Ens	1,00	723,68 €	723,68 €
	<u>REBOUCHAGE DU QUAI DE DECHARGEMENT</u>	4	Ens	1,00	28 289,47 €	28 289,47 €
	Décroubage enrobé de l'ancien quai pour éviter que l'eau se stocke dans le futur Remblaiement en 0/63 recyclé Régilage de 15 cm de GNT 0/20 avant enrobés Enrobés ép 6cm au niveau du haut des murs actels et raccords aux enrobés existants Reprofilage de 10cm de GNT 0/20 avant enrobés pour rattraper le niveau des euils béton pour accès bâtiment sans marche					
	Création réseau EU en refoulement avec poste de relevage popur 4 toilettes et 4 lavabos avec rejet dans regard existant (max 40 ml, ht 1m)	4	Ens	1,00	9 539,47 €	9 539,47 €
	Démolition et reprise du trottoir existant façade principale en enrobés noir ép 5cm (max 164m²), conservation des bordures existantes le long du parking, des luminaires et les bornes anti béliet	1	Ens	1,00	11 907,89 €	11 907,89 €
	Démolition des enrobés existants avec évacuation, reprofilage du support sur 5cm et mise en œuvre d'enrobés sur 5cm. Purge de 150 m² sur 30 cm avec évacuation des déblais et empierrement en recyclé 0/63 y compris compactage	3	Ens	1,00	50 000,00 €	50 000,00 €
TOTAL LOT 02 - VOIRIE RESEAUX DIVERS						100 460,53 €

Accusé de réception en préfecture
 031-253100986-20201106-20201104-1-9D-DE
 Date de télétransmission : 06/11/2020
 Date de réception préfecture : 06/11/2020

LOT 03 - MENUISERIE EXTERIEURE - CHARPENTE METALLIQUE

lot	Désignation	Destination	U	Qu.	Prix U.	Prix total
	Les prestations de charpente sont incluses					
	Ossature acier support mur rideau	1	Ens	1,00	20 647,37 €	20 647,37 €
	Fourniture et pose d'un mur rideau aspect grille, vitrage 44,2/Ar/44,2 FE sur trame inférieure et imposte porte	1	m²	160,22	527,63 €	84 537,13 €
	Porte 2 vantaux dans mur rideau (issues de secours)	4	u	2,00	4 605,26 €	9 210,53 €
	Porte automatique dans mur rideau	4	u	1,00	4 819,74 €	4 819,74 €
	Porte automatique sortie pro	4	u	1,00	4 819,74 €	4 819,74 €
	Châssis fixe façade accès pro (7500x2000) 4/16AR/4FE	4	Ens	1,00	5 021,05 €	5 021,05 €
	Châssis fixe façade bureau RDC (4235x2880) 44.2/AR/44,2FE	2	u	2,00	4 605,26 €	9 210,53 €
	Châssis fixe façade bureau R+1 (3120x1090) 4/AR/4FE	2	u	4,00	1 935,53 €	7 742,11 €
	Châssis fixe façade bureau R+1 (3410x2100) 4/AR/4FE	2	u	1,00	3 036,84 €	3 036,84 €
TOTAL LOT 03 - MENUISERIE EXTERIEURE						149 045,03 €

Accusé de réception en préfecture
 031-253100986-20201106-20201104-1-9D-DE
 Date de télétransmission : 06/11/2020
 Date de réception préfecture : 06/11/2020

LOT 04 - SERRURERIE

lot	Désignation	Destination	U	Qu.	Prix U.	Prix total
	Portails coullissants motorisés constitués de poutre 250 x 100 et barreaudage 100 x 20 - Largeur 8m	4	u	2,00	14 143,42 €	28 286,84 €
	Clôture barreaudée constituée d'une lisse haute et basse en tube de 100 x 50 x 3, barreaudage en tube 100x20x2	3	ml	21,30	263,16 €	5 605,26 €
	Structure plancher collaborant en UPE 180 avec soutien de platelage en TC 80. Reprise d'un côté sur béton existant et de l'autre sur poteau acier en tube 200x100x5	1	m²	38,40	503,95 €	19 351,58 €
	Escalier accès passerelle avec marches bois 5520 x 3270	1	u	2,00	17 623,68 €	35 247,37 €
	Bardage métallique double peau façade partie bureau	2	m²	178,00	231,58 €	41 221,05 €
	Bardage en caillebotis sur ossature acier	1	m²	200,00	417,11 €	83 421,05 €
	Bornes anti bélir constitué d'un tube acier rond de 200 mm avec bouchon sur platine ronde dia 400 mm hors fondation béton	4	u	6,00	523,68 €	3 142,11 €
	Garde corps type Balustra sur pince linéaire droit sur passerelle	1	ml	37,00	615,79 €	22 784,21 €
	Garde corps type Balustra sur pince linéaire droit sur escalier	1	ml	27,50	823,68 €	22 651,32 €
	Porte coupe feu 4m x 3m	4	u	2,00	6 578,95 €	13 157,89 €
TOTAL LOT 04 - SERRURERIE						274 868,68 €

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20201106-20201104-1-9D-DE
Date de télétransmission : 06/11/2020
Date de réception préfecture : 06/11/2020

LOT 05 - PLATRERIE						
lot	Désignation	Destination	U	Qu.	Prix U.	Prix total
	Fourniture et pose d'une cloison CF 1h 186/150 en plaque deplâtre 1 BA18S par face montée sur M150GH y compris 2x70mm de laine de verre et finition bande à joint	4	m²	412,00	152,34 €	62 763,16 €
	Fourniture et pose d'un bloc porte tierce CF 1/5h 146x204cm y compris ferme porte et béquille + butée de porte	4	u	1,00	1 289,47 €	1 289,47 €
	Fourniture et pose de plinthes médium MDH 7cm prépeinte blanche	4	ml	122,74	11,84 €	1 453,50 €
	Habillage passerelle	1	Ens	1,00	3 123,16 €	3 123,16 €
TOTAL LOT 05 - PLATRERIE						68 629,29 €

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20201106-20201104-1-9D-DE
Date de télétransmission : 06/11/2020
Date de réception préfecture : 06/11/2020

LOT 06 - AGENCEMENT

lot	Désignation	Destination	U	Qu.	Prix U.	Prix total
	BANQUE D'ACCUEIL Environ 3,4 ml avant et 3,40 ml arrière buffet Grille environ 220,00 euros ht le m²	1	Ens	1,00	13 157,89 €	13 157,89 €
	TABLE A ROULETTE	1	U	10,00	855,26 €	8 552,63 €
	VITRINE D'EXPOSITION	1	ml	50,00	217,11 €	10 855,26 €
	COMPTOIR PEINTURE TAPISSERIE SOL Comptoir de 6,5 ml x 4 Ilôt central pose machine de 12 m²	1	Ens	1,00	26 315,79 €	26 315,79 €
	COMPTOIR CAFE Meuble intégration machine à café Mange debout (5) Tabouret (10)	1	Ens	1,00	8 092,11 €	8 092,11 €
	ATTENTE SALON Fauteuils (6) Tables basses (3)	1	Ens	1,00	2 973,68 €	2 973,68 €
	ZONING EXPOSITION (agencement, éclairage, sol ...)	1	m²	403,00	550,00 €	221 650,00 €
TOTAL LOT 06 - AGENCEMENT						291 597,37 €

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20201106-20201104-1-9D-DE
Date de télétransmission : 06/11/2020
Date de réception préfecture : 06/11/2020

LOT 07 - CVC						
lot	Désignation	Destination	U	Qu.	Prix U.	Prix total
	SHOW ROOM (chauffage rafraichissement) Fourniture et pose d'un roof top y compris virolles de raccordement Fourniture et pose de gaines rigides perforées thermo laquées pour diffusion basse vitesse Accessoires registres clapets étanchéité Raccordement câblages électriques Essais et mises en services	1	m²	1506,00	118,42 €	178 342,11 €
	ZONE DE STOCKAGE (maintien tempréature hors gel et ventilation sur sonde de température en été) Fourniture d'un roof top y compris virolles de raccordement Fourniture et pose de gaines rigides perforées thermo laquées pour diffusion basse vitesse Création d'un rideau d'air chaud ventilé entre les 2 zones y compris gaines et diffuseurs linéaires de grande hauteur Accessoires registres clapet Raccordement câblages électriques Essais et mises en services	4	m²	1295,00	65,79 €	85 197,37 €
TOTAL LOT 06 - CVC - HORS BPU						263 539,47 €

Accusé de réception en préfecture
 031-253100986-20201106-20201104-1-9D-DE
 Date de télétransmission : 06/11/2020
 Date de réception préfecture : 06/11/2020

LOT 08 - ELECTRICITE						
lot	Désignation	Destination	U	Qu.	Prix U.	Prix total
	Courants forts courants faibles éclairage Armoire électrique					
	Show Room	1	m²	1506,00	65,79 €	99 078,95 €
	Zone de Stockage	4	m²	1295,00	39,47 €	51 118,42 €
	Portique anti vol aux 2 entrées	1	u	4,00	1 973,68 €	7 894,74 €
	Alarme + vidéo surveillance	4	Ens	1,00	36 842,11 €	36 842,11 €
	Electrification des portails	3	u	2,00	1 052,63 €	2 105,26 €
	Alimentation enseigne	4	u	2,00	2 631,58 €	5 263,16 €
TOTAL LOT 08 - ELECTRICITE						202 302,63 €

Accusé de réception en préfecture
 031-253100986-20201106-20201104-1-9D-DE
 Date de télétransmission : 06/11/2020
 Date de réception préfecture : 06/11/2020

LOT 08 - PEINTURE - HORS BPU						
lot	Désignation	Destination	U	Qu.	Prix U.	Prix total
	Charpente métallique existante (hors zone stockage)	1	Ens	1,00	53 401,71 €	53 401,71 €
	Platrerie périphérique	1	m²	281,06	15,13 €	4 252,88 €
	Marquage au sol parking	3	Ens	1,00	1 447,37 €	1 447,37 €
	Façade pro	3	m²	348,53	28,16 €	9 813,87 €
	Bornes anti béier	4	u	25,00	46,05 €	1 151,32 €
	Cloison CF côté magasin	4	m²	412,72	15,13 €	6 245,11 €
TOTAL LOT 08 - PEINTURE - HORS BPU						76 312,25 €

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20201106-20201104-1-9D-DE
Date de télétransmission : 06/11/2020
Date de réception préfecture : 06/11/2020

LOT 09 - SOL SOUPLE - HORS BPU						
lot	Désignation	Destination	U	Qu.	Prix U.	Prix total
m²	Barrière anti humidité + ragréage + peinture	1	m²	1506,00	73,63 €	110 889,16 €
	Tapis d'entrée de 4m²	4	u	2,00	2 809,21 €	5 618,42 €
TOTAL LOT 09 - SOL SOUPLE - HORS BPU						116 507,58 €

Accusé de réception en préfecture
 031-253100986-20201106-20201104-1-9D-DE
 Date de télétransmission : 06/11/2020
 Date de réception préfecture : 06/11/2020

LOT 11 - ENSEIGNE VITROPHANIE						
lot	Désignation	Destination	U	Qu.	Prix U.	Prix total
	Fourniture et pose Enseigne MAISON DE LA PEINTURE en lettres boîtier Alu + face plexi Eclairage par module leds blanches Laquage peinture des chants RAL rouge MAISON PEINTURE Hauteur 1000 mm, relief 80 mm DE LA Hauteur 480 mm, relief 80 mm	4	ENS	1,00	16 730,26 €	16 730,26 €
	Fourniture et pose texte MA DECO SIGNATURE en lettre boîtier Alu + face Plexi Eclairage par module leds blanches Laquage peinture des chants RAL rouge Hauteur du M 500 mm, relief 80 mm	4	ENS	1,00	5 105,26 €	5 105,26 €
	Fourniture et pose texte MON DRIVE en lettre boîtier Alu + face Plexi Eclairage par module leds blanches Laquage peinture des chants RAL rouge Hauteur du M 500 mm, relief 80 mm Structure en tube alu en U laqué RAL + 2 potences de fixation	4	ENS	1,00	2 822,37 €	2 822,37 €
	Fourniture et pose Grand Picto 10x5, 5M en PVC 10mm + Dibond 3mm 1 ex 10x5, 5M Lettres reliefs découpées à la forme composé d'une semelle pvc 100mm noire ou blanche (à définir) vissé sur la façade + dibond 3 mm avec impression quadri + plastification anti uv brillante contre collé sur semelle pvc	4	ENS	1,00	11 644,74 €	11 644,74 €
	Fourniture et pose Petit Picto 2,5x1, 20M en PVC 10mm + Dibond 3mm 1 ex 2,5x1, 20M Lettres reliefs découpées à la forme composé d'une semelle pvc 100mm noire ou blanche (à définir) vissé sur la façade + dibond 3 mm avec impression quadri + plastification anti uv brillante contre collé sur semelle pvc	4	ENS	1,00	763,16 €	763,16 €
TOTAL LOT 11 - ENSEIGNE VITROPHANIE						37 065,79 €

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20201106-20201104-1-9D-
DE
Date de télétransmission : 06/11/2020
Date de réception préfecture : 06/11/2020

LOT 12 - AMENAGEMENT BUREAUX						
lot	Désignation	Destination	U	Qu.	Prix U.	Prix total
	Aménagements tout corps d'état de l'ensemble des plateaux de bureau	2	m²	504,00	732,86 €	369 360,00 €
	Aménagements tout corps d'état de l'ensemble des bureaux encaissement	2	m²	40,00	534,38 €	21 375,00 €
TOTAL LOT 12 - AMENAGEMENT BUREAU						390 735,00 €

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20201106-20201104-1-9D-DE
Date de télétransmission : 06/11/2020
Date de réception préfecture : 06/11/2020

LOT 13 - DIVERS						
lot	Désignation	Destination	U	Qu.	Prix U.	Prix total
	RIA : vérification + remise en service	3	Ens	1,00	45 789,47 €	45 789,47 €
	Portail logistique : vérification + remise en servcie	3	Ens	1,00	1 973,68 €	1 973,68 €
TOTAL LOT 13 - DIVERS						47 763,16 €

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20201106-20201104-1-9D-DE
Date de télétransmission : 06/11/2020
Date de réception préfecture : 06/11/2020

LOT 12 - NETTOYAGE						
lot	Désignation	Destination	U	Qu.	Prix U.	Prix total
	Nettoyage par phase (hors nettoyage général final)	4	U	1,00	6 578,95 €	6 578,95 €
TOTAL LOT 12 -NETTOYAGE						6 578,95 €

Accusé de réception en préfecture
 031-253100986-20201106-20201104-1-9D-
 DE
 Date de télétransmission : 06/11/2020
 Date de réception préfecture : 06/11/2020

LOT 15 - STOCKAGE					
lot	Désignation	U	Qu.	Prix U.	Prix total
	Démontage remontage rack (uniquement ce qui est démontable)	Ens	1,00	3 368,42 €	3 368,42 €
	rack nouveau site	Ens	1,00	74 736,84 €	74 736,84 €
	Retrack occasion	U	1,00	31 578,95 €	31 578,95 €
	Plus value retrack neuf (20 000 €)				
	Observations				
	Capacité actuelle : 791 palettes				
	Capacité future : 1220 palettes en sol + 3 (1524 palettes en sol + 4)				
TOTAL LOT 15 - STOCKAGE					109 684,21 €

LOT 16 - DEMENAGEMENT					
lot	Désignation	U	Qu.	Prix U.	Prix total
	Archives, bureaux, show room, stock, informatique Intervention en 9 jours Plus pour intervention en 6j dont WE (16 235 €)	Ens	1,00	45 372,63 €	45 372,63 €
TOTAL LOT 16 - DEMENAGEMENT					45 372,63 €

Accusé de réception en préfecture
 031-253100986-20201106-20201104-1-9D-DE
 Date de télétransmission : 06/11/2020
 Date de réception préfecture : 06/11/2020



GROUPE EMPREINTES®
société d'architecture

MAISON DE LA PEINTURE

A l'attention de Mme PAULHE
105 BD DE SUISSE
31200 TOULOUSE

Affaire n° : 18-044 MAISON DE LA PEINTURE

Note n° : 301.1810.18044.01

SITUATION N°1

Description	Montant global	% réalisé	Part Empreintes
FAISABILITE	8 000,00 €	100%	8 000,00 €
Etudes de scenarii sur divers terrains			
Visites des sites			
Etude et conseil urbanistique			
<i>Total H.T.</i>	8 000,00 €	100%	8 000,00 €
Cumul notes antérieures à déduire			

Conditions de règlement : 30 jours nets à compter de la date d'émission des factures, à l'ordre de SAS GROUPE EMPREINTES	Total H.T.	8 000,00 €
	TVA 10,00 %	
	TVA 20,00 %	1 600,00 €
	Total à payer	9 600,00 €

Conformément à l'article D. 441-5. du code de Commerce - Le montant de l'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement prévue au douzième alinéa du I de l'article L. 441-6 est fixé à 40 euros. Le taux d'intérêt des pénalités exigibles en cas de non paiement sera désormais le taux de la BCE applicable pour le 1er semestre au taux en vigueur au 1er janvier et pour le 2eme semestre le taux en vigueur au 1er juillet.

Toulouse, le 30 octobre 2018

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20201106-20201104-1-9D-
DE
Date de télétransmission : 06/11/2020
Date de réception préfecture : 06/11/2020



GROUPE EMPREINTES®
société d'architecture

MAISON DE LA PEINTURE

A l'attention de Mme PAULHE
105 BD DE SUISSE
31200 TOULOUSE

Affaire n° :

18-044 MAISON DE LA PEINTURE

Note n° :

421.1812.18044.01

SITUATION N°1

Description	Montant global	% réalisé	Part Empreintes
ESQUISSE suivant proposition de missions du 23/10/2018	17 000,00 €	100%	17 000,00 €
<i>Total H.T.</i>	17 000,00 €	100%	17 000,00 €
Cumul notes antérieures à déduire			

Conditions de règlement : 30 jours nets à compter de la date d'émission des factures, à l'ordre de SAS GROUPE EMPREINTES

Total H.T.

17 000,00 €

TVA 10,00 %

TVA 20,00 %

3 400,00 €

Total à payer

20 400,00 €

Conformément à l'article D. 441-5. du code de Commerce - Le montant de l'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement prévue au douzième alinéa du I de l'article L. 441-6 est fixé à 40 euros. Le taux d'intérêt des pénalités exigibles en cas de non paiement sera désormais le taux de la BCE applicable pour le 1er semestre au taux en vigueur au 1er janvier et pour le 2eme semestre le taux en vigueur au 1er juillet.

Toulouse, le

31 décembre 2018

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20201106-20201104-1-9D-
DE
Date de télétransmission : 06/11/2020
Date de réception préfecture : 06/11/2020

S.A.S. GROUPE EMPREINTES

Au capital de 210 000€ - 7 Place Soupetard 31500 Toulouse - R.C.S. RODEZ 812 785 319

MAISON DE LA PEINTURE

105 bd de suisse – BP 52417
31086 TOULOUSE cedex 2

TEL 05.61.57.32.32

FAX 05.61.57.49.56

jadenjean@maisonpeinture.fr

MR DENJEAN J. Alfred

Mobile : 06.10.63.26.63

Toulouse le :

A :

N. Dillon

Page :

FAX :

Ventes Bd de Suisse

MESSAGE

Comptant Termes

2016	CA	12 584 057	22 84 593	7383 561 2126 ⁺ 257
2017	CA	12 214 502	2185 903	6923 199 2208 ⁺ 615
2018	CA	12 592 063	2086 732	7292 786 + 2266 427

2016 Ventes comptant Hubaud = 217 773
— Termes " = 289 397

2016 — comptant St Denis = 231 490
— Termes — = 62 693

2017 — Comptant Hubaud = 225 762
— Termes — = 397 222
— Comptant St Denis = 250 832
— Termes — = 51 974

2018 — Comptant Hubaud = 204 889
— Termes — = 36 889
— Comptant St Denis = 296 271
— Termes St Denis = 51 043

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20201106-20201104-1-9D-
DE 889
Date de télétransmission : 06/11/2020
Date de réception préfecture : 06/11/2020

AM



**MAISON DE
LA
PEINTURE**

***Maison de la Peinture
et du Papier Peint***

105, boulevard de Suisse
31086 TOULOUSE Cedex 2

APE : 4673B-

Siret : 70080136800049

COMPTES ANNUELS

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

Michel VAUX & Associés

Audit & Conseil

116 route d'Espagne – Hélios 3 – CS 94764

31047 TOULOUSE CEDEX 1

Tél 05 31 08 34 00 – Fax 05 62 86 30 28 – contact@cmvaux.fr – www.cmvaux.fr

Expert-Comptable inscrit au tableau de l'Ordre de Toulouse Midi-Pyrénées
Commissaire aux Comptes Membre de la Compagnie Régionale de Toulouse

Accusé de réception en préfecture
031-25310096-20201006-20201104-1-9D-
DE
Date de télétransmission : 06/11/2020
Date de réception : 06/11/2020
AUDIT & CONSEIL

RAPPORT DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Dans le cadre de la mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise

SAS MAISON de la PEINTURE-PAPIER PEINT
105 Bld de Suisse
BP 52417
31086 TOULOUSE Cedex 2

pour l'exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016,

et conformément à nos accords, j'ai effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan,	6 305 235 Euros
- Chiffre d'affaires HT,	12 598 279 Euros
- Résultat net comptable,	204 612 Euros

Fait à TOULOUSE
Le 27/04/2017

Didier ABAZ

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2016 12		Exercice N-1 31/12/2015 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)					
	Immobilisations incorporelles					
	Frais d'établissement					
	Frais de développement					
	Concessions, brevets et droits similaires	58 462	58 462		1 870	100.00
	Fonds commercial (1)	68 049		68 049	68 049	
	Autres immobilisations incorporelles					
	Avances et acomptes					
	Immobilisations corporelles					
	Terrains	5 306	1 599	3 707	4 238	531 12.53
	Constructions					
	Installations techniques, matériel et outillage	32 487	29 393	3 094	8 915	5 821 65.30
	Autres immobilisations corporelles	1 137 971	769 864	368 107	338 400	29 707 8.78
	Immobilisations en cours	82 845		82 845	55 730	27 115 48.65
	Avances et acomptes					
	Immobilisations financières (2)					
	Participations mises en équivalence					
	Autres participations	416 051		416 051	416 043	9 0.00
	Créances rattachées à des participations	267 844		267 844	267 844	
	Autres titres immobilisés	19 604		19 604	18 957	647 3.41
	Prêts	80		80	1 980	1 900 95.96
	Autres immobilisations financières	11 536		11 536	8 907	2 629 29.52
Total II		2 100 235	859 318	1 240 917	1 190 933	49 984 4.20
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours					
	Matières premières, approvisionnements					
	En-cours de production de biens					
	En-cours de production de services					
	Produits intermédiaires et finis					
	Marchandises	1 029 797		1 029 797	988 645	41 152 4.16
	Avances et acomptes versés sur commandes					
	Créances (3)					
	Clients et comptes rattachés	2 464 585	201 292	2 263 293	2 628 554	365 261 13.90
	Autres créances	805 002		805 002	947 501	142 499 15.04
	Capital souscrit - appelé, non versé					
	Valeurs mobilières de placement	312 954	10 660	302 294	301 315	979 0.32
	Disponibilités	594 137		594 137	638 347	44 209 6.93
	Charges constatées d'avance (3)	69 796		69 796	31 330	38 465 122.77
Total III		5 276 271	211 952	5 064 318	5 535 692	471 373 8.52
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)					
	Primes de remboursement des obligations (V)					
	Ecart de conversion actif (VI)					
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		7 376 506	1 071 271	6 305 235	6 726 625	421 389 6.26

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

65 000
279 461

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20201106-20201104-1-9D-
DE
Date de télétransmission : 06/11/2020
Date de réception en préfecture : 06/11/2020

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2016 12	Exercice N-1 31/12/2015 12	Ecart N/N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 153 102) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	153 102	153 102		
	Réserves				
	Réserve légale	15 310	15 310		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées	2 845 823	2 773 592	72 231	2.60
	Autres réserves				
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	204 612	222 331	17 720	7.97
Autres Fonds Propres	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	3 218 847	3 164 335	54 512	1.72
Autres Fonds Propres	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
Provisions	Provisions pour risques Provisions pour charges	237 512	237 512		
	Total III	237 512	237 512		
Dettes (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	515 591	563 437	47 846	8.49
	Concours bancaires courants	295 800	361 008	65 208	18.06
	Emprunts et dettes financières diverses				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 325 834	1 620 762	294 928	18.20
	Dettes fiscales et sociales	487 236	516 671	29 435	5.70
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	223 936	262 900	38 964	14.82
	Produits constatés d'avance (1)	480		480	
	Total IV	2 848 877	3 324 778	475 901	14.31
Comptes de Régularisation	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	6 305 235	6 726 625	421 389	6.26

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

2 461 654

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20201106-20201104-1-9D-
DE
Date de télétransmission : 06/11/2020
Date de réception préfecture : 06/11/2020

Michel V. ROUX & Associés

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2016 12			Exercice N-1 31/12/2015 12		Ecart N/N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (I)							
Ventes de marchandises	12 547 832	225	12 548 057	12 560 490	12 432	0.10	
Production vendue de biens							
Production vendue de services	50 222		50 222	57 110	6 888	12.06	
Chiffre d'affaires NET	12 598 054	225	12 598 279	12 617 599	19 320	0.15	
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			670 964	515 243	155 721	30.22	
Autres produits			185	57	128	226.09	
Total des Produits d'exploitation (I)			13 269 428	13 132 900	136 529	1.04	
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises			8 756 886	8 627 894	128 993	1.50	
Variation de stock (marchandises)			41 152	16 219	24 933	153.73	
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			2 172 301	2 119 702	52 599	2.48	
Impôts, taxes et versements assimilés			117 229	125 500	8 271	6.59	
Salaires et traitements			1 322 267	1 321 361	906	0.07	
Charges sociales			463 340	474 962	11 622	2.45	
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			89 246	72 603	16 643	22.92	
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			54 852	29 145	25 707	88.20	
Dotations aux provisions							
Autres charges			125 757	178 777	53 020	29.66	
Total des Charges d'exploitation (II)			13 060 727	12 933 725	127 002	0.98	
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			208 702	199 175	9 527	4.78	
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20201106-20201104-1-9D-
DE
Date de télétransmission : 06/11/2020
Date de réception préfecture : 06/11/2020

Michel VAOX & Associés

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2016	12	31/12/2015	12
			Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	28 711	25 455	3 256	12.79
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)	29	426	455	106.84
Autres intérêts et produits assimilés (3)	63 863	51 327	12 537	24.43
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	10 111	10 221	110	1.08
Différences positives de change		2 964	2 964	100.00
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	102 714	89 542	13 173	14.71
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	10 660	10 111	549	5.43
Intérêts et charges assimilées (4)	9 224	4 529	4 695	103.68
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	294	550	256	46.56
Total VI	20 178	15 190	4 988	32.84
2. Résultat financier (V-VI)	82 536	74 352	8 185	11.01
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	291 238	273 526	17 712	6.48
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	80 515	10 316	70 199	680.50
Produits exceptionnels sur opérations en capital		3 862	3 862	100.00
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		799	799	100.00
Total VII	80 515	14 977	65 538	437.60
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	287	958	671	70.05
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		4 170	4 170	100.00
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	105 100		105 100	
Total VIII	105 387	5 129	100 258	NS
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	24 872	9 848	34 720	352.55
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	61 755	61 043	712	1.17
Total des produits (I+III+V+VII)	13 452 658	13 237 418	215 240	1.63
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	13 248 046	13 015 087	232 959	1.79
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	204 612	222 331	17 720	7.97

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

70 725

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20201106-20201104-1-9D-
DE 426-
Date de télétransmission : 06/11/2020
Date de réception en préfecture : 06/11/2020

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Informations générales complémentaires**Intégration fiscale :**

Depuis le 1er janvier 2004, la société est membre du groupe d'intégration dont elle est la société mère.

La convention d'intégration fiscale prévoit que chaque société filiale calcule l'impôt sur les sociétés dû comme si elle était seule.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**Etat des immobilisations**

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	126 511		
TOTAL			
Terrains	5 306		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	32 487		
Installations générales agencements aménagements divers	786 002		158 906
Matériel de transport	11 904		439
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	137 405		56 485
Immobilisations corporelles en cours	55 730		27 115
TOTAL	1 028 834		242 945
Autres participations	683 887		9
Autres titres immobilisés	18 957		647
Prêts, autres immobilisations financières	10 887		2 629
TOTAL	713 731		3 285
TOTAL GENERAL	1 869 076		246 229

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			126 511	
TOTAL				
Terrains			5 306	
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			32 487	
Installations générales agencements aménagements divers		4 759	940 149	
Matériel de transport			12 343	
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		8 411	185 479	
Immobilisations corporelles en cours			82 845	
TOTAL		13 170	1 258 609	
Autres participations			683 895	
Autres titres immobilisés		0	19 604	
Prêts, autres immobilisations financières		1 900	11 616	
TOTAL		1 900	715 115	
TOTAL GENERAL		15 070	2 100 235	

Accusé de réception en préfecture

031-253100986-20201106-20201104-1-9D-DE

Date de télétransmission : 06/11/2020

Date de réception préfecture : 06/11/2020

Michel VAX & Associés

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	56 592	1 870		58 462
Terrains	1 068	531		1 599
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	23 572	5 821		29 393
Installations générales agencements aménagements divers	468 984	172 605	4 759	636 830
Matériel de transport	4 730	2 740		7 470
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	123 196	10 778	8 411	125 564
TOTAL	621 551	192 475	13 170	800 856
TOTAL GENERAL	678 143	194 345	13 170	859 318

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	1 870				
Terrains	531				
Instal.techniques matériel outillage indus.	5 821				
Instal.générales agenc.aménag.divers	172 605				
Matériel de transport	2 740				
Matériel de bureau informatique mobilier	10 778				
TOTAL	192 475				
TOTAL GENERAL	194 345				

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Litiges	60 000				60 000
Autres provisions pour risques et charges	177 512				177 512
TOTAL	237 512				237 512

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	284 046	54 852	137 606		201 292
Autres provisions pour dépréciation	10 111	10 660	10 111		10 660
TOTAL	294 157	65 512	147 717		211 952
TOTAL GENERAL	531 669	65 512	147 717		449 464
Dont dotations et reprises d'exploitation financières		54 852 10 660	137 606 10 111		

Provisions pour risques et charges :

Un dossier contentieux prud'homal est provisionné à hauteur de 60 K€uros. Il est contesté par la société et son dénouement n'est pas connu au 31 décembre 2016. La société a constitué une provision relative à une demande de réparation de préjudice dont l'issue n'est pas connue au 31/12/2016.

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20201106-20201104-1-9D-
DE
Date de télétransmission : 06/11/2020
Date de réception en préfecture : 06/11/2020

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	267 844	267 844	
Prêts	80	80	
Autres immobilisations financières	11 536	11 536	
Clients douteux ou litigieux	350 838	350 838	
Autres créances clients	2 113 747	2 113 747	
Personnel et comptes rattachés	35	35	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 000	1 000	
Impôts sur les bénéfices	48 113	48 113	
Taxe sur la valeur ajoutée	42 747	42 747	
Groupe et associés	38 211	38 211	
Débiteurs divers	674 896	674 896	
Charges constatées d'avance	69 796	69 796	
TOTAL	3 618 843	3 618 843	
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	1 900		

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	334	334		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	515 256	128 033	331 767	55 456
Fournisseurs et comptes rattachés	1 325 834	1 325 834		
Personnel et comptes rattachés	144 344	144 344		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	135 999	135 999		
Taxe sur la valeur ajoutée	173 313	173 313		
Autres impôts taxes et assimilés	33 579	33 579		
Groupe et associés	295 800	295 800		
Autres dettes	223 936	223 936		
Produits constatés d'avance	480	480		
TOTAL	2 848 877	2 461 654	331 767	55 456
Emprunts souscrits en cours d'exercice	79 921			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	128 101			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
	51.0000	3 002			3 002

Capital social d'un montant de 153 102.00 euros décomposé en 3 002 titres d'une valeur nominale de 51.00 euros.

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20201106-20201104-1-9D-
DE
Date de télétransmission : 06/11/2020
Date de réception préfecture : 06/11/2020

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
FOND COMMERCIAL	3 048			3 048	
Total	3 048			3 048	

Conformément au règlement 2015-06 du 23 novembre 2015 modifiant la définition du fonds commercial, nous avons considéré que le fonds commercial de la société MAISON DE LA PEINTURE a une durée d'utilisation non limitée et à ce titre, il est non amortissable. Un test de dépréciation a été réalisé et il n'existe pas, à ce jour, d'indice de perte de valeur.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques, et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Les stocks sont comptabilisés nets de dépréciation.

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20201106-20201104-1-9D-
DE
Date de télétransmission : 06/11/2020
Date de réception préfecture : 06/11/2020,
Michel VAUX & Associés

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres immobilisations financières	29
Créances clients et comptes rattachés	289 104
Autres créances	325 459
Total	614 592

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	334
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	99 891
Dettes fiscales et sociales	238 743
Autres dettes	189 063
Total	528 032

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	69 796
Total	69 796
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	480
Total	480

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20201106-20201104-1-9D-
DE
Date de télétransmission : 06/11/2020
Date de réception préfecture : 06/11/2020,

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

Postes du bilan	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par un effet de commerce
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Participations		415 825	
Créances rattachées à des participations		267 844	
Autres immobilisations financières	7 601		
Créances clients et comptes rattachés		611 124	
Autres créances		38 111	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		60 402	

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -**Ventilation du chiffre d'affaires net**

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
FRANCE	12 598 054
EXPORT	225
Total	12 598 279

Rémunération des dirigeants

(PCG Art. 831-3, 832-12, 832-13)

Aucune rémunération n'a été versée aux dirigeants au cours de l'exercice pour l'exercice de leur fonction.

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

L'effectif au 31 décembre 2016 est de 41 personnes

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 8 150 euros, décomposés de la manière suivante, honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes.

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20201106-20201104-1-9D-
DE
Date de télétransmission : 06/11/2020
Date de réception préfecture : 06/11/2020

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -**Engagements financiers**

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Engagements en matière de pensions	218 673
Autres engagements donnés :	109 009
Redevances de crédits-baux	109 009
Total (1)	327 682

Engagements reçus

Néant

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14; PCG Art.531-2/9)

Nature	Terrains	Constructions	Instal.Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine			92 344	102 170	194 514
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs			55 381	62 207	117 588
- exercice			24 962	35 842	60 804
Total			80 343	98 049	178 392
Redevances restant à payer					
- à un an au plus			13 298	17 837	31 135
- entre 1 et 5 ans			6 615	6 537	13 152
Total			19 913	24 374	44 287
Valeur résiduelle					
- à un an au plus			4 700	812	5 512
- entre 1 et 5 ans			363	109	472
Total			5 063	921	5 984

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.

Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

La société a souscrit 3 contrats de capitalisation Gestion des Indemnités de Fin de Carrière (IFC) en date du 1er janvier 1997. Le total des versements nets de frais à ce jour s'élève à 51 724 euros contre un rachat pour 26 792 euros. La valeur globale estimée au 31 décembre 2016 est de 46 487 euros.

Toutefois, la société a procédé à une évaluation de cet engagement social au 31 décembre 2016 selon la méthode définie par la norme comptable IAS 19 révisée (norme européenne) et par la norme FAS87 (norme US GAAP), conforme à la recommandation 2003 R - 01 du CNC :

Compte tenu des données de l'entreprise, des hypothèses actuarielles retenues, soit

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20201106-20201104-1-9D-
DE
Date de télétransmission : 06/11/2020
Date de réception préfecture : 06/11/2020

ANNEXE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

principalement un taux d'actualisation brut de 1.31 %, le total de l'engagement au titre des indemnités de fin de carrière évalué au 31 décembre 2016 s'élève à 187 319 euros.

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20201106-20201104-1-9D-
DE
Date de télétransmission : 06/11/2020
Date de réception préfecture : 06/11/2020

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 531-3 et 532-12)

Société	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société
				brute	nette					
A. Renseignements détaillés - Filiales détenues à + de 50% - SAS COMPTOIR de la PEINTURE - SARL MAISON DE LA PEINTURE R - SARL LMP - LA MAISON DU PEIN - SARL M.P.L - Participations détenues entre 10 et 50 % - SA COFRED	10 000	74 002	100.00	10 000				786 453	31 742	
	15 000	363 324	100.00	14 980				1 341 961	86 600	
	8 000	15 038-	99.87	480					3 888-	
	7 622	266 403	64.60	350 000				1 147 104	464	
	94 488		27.19	25 291					3 623-	27 179
B. Renseignements globaux - Filiales non reprises en A - Participations non reprises en A										

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20201106-20201104-1-9D-
DE
Date de télétransmission : 06/11/2020
Date de réception préfecture : 06/11/2020

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N/N-1	
	31/12/2016 12	31/12/2015 12	Euros	%
VENTES DE MARCHANDISES	12 548 057.47	12 560 489.83	12 432.36	0.10
70703000 VENTES COMPTANT <i>Bd de surr</i>	2 284 593.42	2 160 705.72	123 887.70	5.73
70703500 VENTE COMPTANT THIBAUT	217 773.92	199 263.59	18 510.33	9.29
70703600 VENTES COMPTANT ST ORENS <i>x</i>	231 490.69	245 392.44	13 901.75	5.67
70703700 VENTES COMPTANT ST GAUDENS	77.61	96 813.94	96 736.33	99.92
70704000 VENTES CAFE BOISSON (APPAREIL)	6 466.47	6 538.70	72.23	1.10
70710000 VENTES UTILISATEURS <i>Bd de surr</i>	7 383 561.20	7 609 937.09	226 375.89	2.97
70710100 VENTES TERMES 19.6%		369.70	369.70	100.00
70715000 VENTES TERMES THIBAUD	289 397.00	260 174.09	29 222.91	11.23
70716000 VENTES TERMES ST ORENS <i>x</i>	62 693.73	72 014.24	9 320.51	12.94
70717000 VENTES TERMES ST GAUDENS		211 593.72	211 593.72	100.00
70720000 VENTES EXPORTATIONS	225.18	2 775.00	2 549.82	91.89
70740000 VENTES CESSIONS <i>Bd de surr</i>	2 126 257.68	1 762 358.08	363 899.60	20.65
70970000 RRR/VENTES MARCHANDISES	54 479.43	66 707.08	12 227.65	18.33
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES	50 221.98	57 109.66	6 887.68	12.06
70800000 LOYER SEDIR	1 800.00	1 800.00		
70840000 PORT ET FRAIS ACC FACTURES NON	41 787.11	39 579.58	2 207.53	5.58
70850000 PORT ET FRAIS ACC FACTURES	14 634.87	15 691.58	1 056.71	6.73
70855000 VENTES ACCESSOIRES EXPORT		38.50	38.50	100.00
70980000 RRR TVA EXO	8 000.00		8 000.00	
Chiffre d'affaires NET	12 598 279.45	12 617 599.49	19 320.04	0.15
REPRISES SUR DEPRECIATIONS, PROV. (ET AMORT.), TRANSF. DE CHARGES	670 963.90	515 243.31	155 720.59	30.22
78174000 REP S/PROV DEPREC CREANCES	137 605.66	130 890.97	6 714.69	5.13
79100000 TRANSFERT CHARGES NON TAXABLES	29 128.41	9 266.74	19 861.67	214.33
79101000 TRANSFERT CHARGES ALLEG.SOCIAL	5 908.12		5 908.12	
79105000 TRANSFERT CHARGES NON TAX CEE	2 930.00	3 807.00	877.00	23.04
79120000 TRANSFERT CHARGES TAXABLES	429 589.23	301 443.03	128 146.20	42.51
79121000 TRANSFERT CHARGES TAXABLES 196	329.58		329.58	
79130000 TRANSFERT CHARGES PART. JPO	13 580.00	14 436.60	856.60	5.93
79135000 TRANSFERT CHARGES PART. JPO NO	1 900.00	750.00	1 150.00	153.33
79140000 TRANSFERT CADEAUX CLIENTS NON	12 944.34	9 695.96	3 248.38	33.50
79150000 TRANSFERT FRAIS DEPL MISSIONS	5 132.58	281.35	4 851.23	NS
79160000 TRANSFERT SFR + INTERNET	4 644.32	4 774.53	130.21	2.73
79160640 TRANSFERT FOURNITURES DE BUREAU	3 868.32	4 270.26	401.94	9.41
79162310 TRANSFERT CHARGES PUBLICITE	16 896.10	10 038.21	6 857.89	68.32
79170000 TRANSFERT CH NON TAXABLES IND	7 166.40	25 588.66	18 422.26	71.99
AUTRES PRODUITS	185.12	56.77	128.35	226.09
75800000 PRODUITS DIVERS GESTION COURAN	185.12	56.77	128.35	226.09
Total des Produits d'exploitation	13 269 428.47	13 132 899.57	136 528.90	1.04
ACHATS DE MARCHANDISES	8 756 886.20	8 627 893.51	128 992.69	1.50
60700000 ACHATS DE MARCHANDISES	7 298 662.95	7 158 227.04	140 435.91	1.96
60710000 ACHATS IMPORTATIONS	1 914 350.72	1 920 944.11	6 593.39	0.34
60730000 ACHATS EXPORT	186.00		186.00	
60970000 RRR ACHATS MARCHANDISES	424 263.71	348 864.58	75 399.13	21.61
60975000 RRR ACHATS MARCHANDISES INTRAC	32 049.76	102 413.06	70 363.30	68.71

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20201106-20201104-1-9D-DE
Date de télétransmission : 06/11/2020
Date de réception préfecture : 06/11/2020

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N/N-1	
	31/12/2016 12	31/12/2015 12	Euros	%
SALAIRES ET TRAITEMENTS	1 322 267.45	1 321 361.27	906.18	0.07
64110000 SALAIRES APPOINTEMENTS COMMISS	1 289 278.61	1 278 019.36	11 259.25	0.88
64111000 PRIMES ET GRATIFICATIONS	5 027.00	2 483.00	7 510.00	302.46
64120000 VARIATIONS CONGES PAYES	8 147.51	6 805.73	14 953.24	219.72
64130000 PRIME DE STAGE	1 599.30	702.00	897.30	127.82
64140000 INDEMNITES LICENCIEMENT	27 851.05	8 560.94	19 290.11	225.33
64141000 TITRES RESTAURANTS	16 713.00	14 013.04	2 699.96	19.27
64142000 INDEMNITES IJSS		240.12	240.12	100.00
64143000 INDEM. CLAUSE NON CONCURRENCE		11 017.32	11 017.32	100.00
CHARGES SOCIALES	463 340.07	474 962.12	11 622.05	2.45
64510000 COTISATIONS URSSAF	411 877.70	417 007.59	5 129.89	1.23
64520000 CHARGES / CONGES PAYES	3 577.57	325.49	3 252.08	999.13
64521000 VARIATION CHARGES S/ PRIMES A	1 773.78	881.78	2 655.56	301.16
64530000 COTISATIONS RETRAITE KLESIA	80 381.06	64 359.63	16 021.43	24.89
64580000 COTISATIONS RETRAITE IRPVRP	7 390.29	9 019.26	1 628.97	18.06
64582000 COTISATIONS RETRAITE REUNICA	6 181.28	19 671.86	13 490.58	68.58
64583000 COTISATIONS PREVOYANCE GAN	11 800.92	12 073.79	272.87	2.26
64584000 COTISATIONS MUTUELLE PREVIFRAN	7 098.16	7 286.76	188.60	2.59
64750000 MEDECINE DU TRAVAIL	3 590.01	3 518.94	71.07	2.02
64900000 CICE	59 628.00	58 532.00	1 096.00	1.87
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	89 245.65	72 602.61	16 643.04	22.92
68112000 DOTATION AMORT. IMMO. CORPOREL	89 245.65	72 602.61	16 643.04	22.92
DOTATIONS AUX DEPRECIATIONS SUR ACTIF CIRCULANT	54 851.64	29 144.84	25 706.80	88.20
68174000 DOT. PROV. P/ DEP. CREANCES	54 851.64	29 144.84	25 706.80	88.20
AUTRES CHARGES	125 757.43	178 777.07	53 019.64	29.66
65100000 REDEVANCES DE FRANCHISE	10 107.68	11 950.06	1 842.38	15.42
65160000 CHARGES DIVERSES GESTION COURA	336.22	334.23	1.99	0.60
65180000 AUTRES DROITS	2 300.00	2 295.00	5.00	0.22
65400000 PERTES / CREANCE IRRECOUVRABLE	33 764.01	77 607.00	43 842.99	56.49
65410000 PERTES / DOUTEUX IRREC. 20%	79 178.03	60 191.73	18 986.30	31.54
65430000 PERTES/CREANCES IREEC TVA 196%		26 302.42	26 302.42	100.00
65800000 CHARGES DIVERS GESTION COURANT	71.49	96.63	25.14	26.02
Total des Charges d'exploitation	13 060 726.60	12 933 724.95	127 001.65	0.98
Résultat d'exploitation	208 701.87	199 174.62	9 527.25	4.78
PRODUITS FINANCIERS DE PARTICIPATIONS	28 710.63	25 455.05	3 255.58	12.79
76110000 REVENU DE TITRES	27 911.53	22 532.45	5 379.08	23.87
76160000 REVENUS AUTRES PARTICIPATIONS	799.10	2 922.60	2 123.50	72.66
PRODUITS AUTRES VALEURS MOBILIERES ET CREANCES ACTIF IMMOBILISE	29.15	426.06	455.21	106.84
76270000 REVENUS S/CREANCES DIVERSES	29.15		29.15	
76272000 REVENUS / CREANCES DIV. 19.6%		426.06	426.06	100.00
AUTRES INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	63 863.37	51 326.75	12 536.62	24.43
76400000 REVENU COMPTES A TERME	4 446.37	1 042.86	3 403.51	326.36
76500000 ESCOMPTES OBTENUS	50 152.26	43 305.03	6 847.23	15.81
76510000 ESCOMPTES OBTENUS S/ACHATS INT	9 086.49	6 632.44	2 454.05	37.00
76530000 ESCOMPTES OBTENUS ACHATS EXPOR	7.44		7.44	
76810000 AUTRES PRODUITS FINANCIERS	170.81	346.42	175.61	50.69

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20201106-20201104-1-9D-
DE
Date de télétransmission : 06/11/2020
Date de réception préfecture : 06/11/2020

Michel VAXX & Associés

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N/N-1	
	31/12/2016 12	31/12/2015 12	Euros	%
REPRISES SUR DEPRECIATIONS ET PROVISIONS, TRANSFERTS DE CHARGES 78665000 REP S/PROV DEPREC VMP	10 111.00	10 221.47	110.47	1.08
	10 111.00	10 221.47	110.47	1.08
PRODUITS NETS SUR CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT 76700000 PRODUITS NET/VMP		2 964.36	2 964.36	100.00
		2 964.36	2 964.36	100.00
Total des Produits financiers	102 714.15	89 541.57	13 172.58	14.71
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, DEPRECIATIONS ET PROVISIONS 68665000 PROVISION DEPRECIATION VMP	10 660.00	10 111.33	548.67	5.43
	10 660.00	10 111.33	548.67	5.43
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	9 223.85	4 528.51	4 695.34	103.68
66110000 INTERETS BANCAIRES / EMPRUNTS	6 439.32	2 791.87	3 647.45	130.65
66160000 INTERETS BANCAIRES & S/ ESCOMP		171.60	171.60	100.00
66500000 ESCOMPTE ACCORDES	2 784.53	1 565.04	1 219.49	77.92
CHARGES NETTES SUR CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT 66700000 CHARGES NETTES / CESSION VMP	293.92	550.05	256.13	46.56
	293.92	550.05	256.13	46.56
Total des Charges financières	20 177.77	15 189.89	4 987.88	32.84
Résultat financier	82 536.38	74 351.68	8 184.70	11.01
Résultat courant avant impôts	291 238.25	273 526.30	17 711.95	6.48
PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS DE GESTION	80 514.95	10 315.83	70 199.12	680.50
77100000 PRODUITS EXCEPTIONNELS S/ OP GE	921.87	71.00	850.87	NS
77140000 RENTRES S/ CREANCES AMORTIES	643.03	292.32	350.71	119.97
77180000 AUTRES PRODUITS EXCEPT OP GEST	78 950.05	3 655.43	75 294.62	NS
77181960 AUTRES PRODUITS EXCEPT 19.6%		6 202.39	6 202.39	100.00
77182000 AUTRES PRODUITS EXCEP. 20%		94.69	94.69	100.00
PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS EN CAPITAL		3 861.67	3 861.67	100.00
77500000 PRODUITS DES CESSIONS EL. ACTI		3 861.67	3 861.67	100.00
REPRISES SUR DEPRECIATIONS ET PROVISIONS, TRANSFERTS DE CHARGES 78725000 REP S/AMORT DEROGATOIRES		799.35	799.35	100.00
		799.35	799.35	100.00
Total des Produits exceptionnels	80 514.95	14 976.85	65 538.10	437.60
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS DE GESTION	287.00	958.38	671.38	70.05
67100000 CHARGES EXCEPTIONNELLES		698.38	698.38	100.00
67120000 PENALITES & AMENDES	287.00	260.00	27.00	10.38
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS EN CAPITAL		4 170.37	4 170.37	100.00
67500000 V.N.C. ELEMENTS ACTIF CEDES		4 170.37	4 170.37	100.00
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, DEPRECIATIONS ET PROVISIONS 68710000 AMORTISSEMENTS EXCEPTIONNELS	105 099.52		105 099.52	
	105 099.52		105 099.52	
Total des Charges exceptionnelles	105 386.52	5 128.75	100 257.77	NS
Résultat exceptionnel	24 871.57	9 848.10	34 719.67	352.55

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20201106-20201104-1-9D-
DE
Date de télétransmission : 06/11/2020
Date de réception préfecture : 06/11/2020

DETAIL COMPTE DE RESULTAT[illegible]

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20201106-20201104-1-9D-
DE
Date de télétransmission : 06/11/2020
Date de réception préfecture : 06/11/2020

Michel VAUX & Associés

Dossier N° 022040 en Euros.

Désignation de l'entreprise : SAS MAISON de la PEINTURE-PAPIER PEINT

Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :153.102.....)	DA	153 102	153 102
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	15 310	15 310
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ)	DG	2 845 823	2 773 592
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	204 612	222 331
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	3 218 847	3 164 335
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	237 512	237 512
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR	237 512	237 512
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	515 591	563 437
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)	DV	295 800	361 008
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	1 325 834	1 620 762
	Dettes fiscales et sociales	DY	487 236	516 671
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	223 936	262 900
	Produits constatés d'avance (4)	EB	480	
Compte régul.	TOTAL (IV)	EC	2 848 877	3 324 778
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	6 305 235	6 726 625
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	2 461 654	2 876 181
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20201106-20201104-1-9D-DE
Date de télétransmission : 06/11/2020
Date de réception préfecture : 06/11/2020

Désignation de l'entreprise :		SAS MAISON de la PEINTURE-PAPIER PEINT				Néant ☐ *			
		Exercice N				Exercice (N-1)			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	12 547 832	FB	225	FC	12 548 057	12 560 490	
	Production vendue	{ biens* services*	FD		FE		FF		
			FG	50 222	FH		FI	50 222	57 110
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	12 598 054	FK	225	FL	12 598 279	12 617 599	
	Production stockée*				FM				
	Production immobilisée*				FN				
	Subventions d'exploitation				FO				
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)				FP	670 964	515 243		
	Autres produits (I) (11)				FQ	185	57		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	13 269 428	13 132 900	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	8 756 886	8 627 894	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	(41 152)	(16 219)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	2 172 301	2 119 702	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	117 229	125 500	
	Salaires et traitements*					FY	1 322 267	1 321 361	
	Charges sociales (10)					FZ	463 340	474 962	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	{ - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions			GA	89 246	72 603	
						GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*			GC	54 852	29 145		
	Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD					
	Autres charges (12)			GE	125 757	178 777			
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	13 060 727	12 933 725	
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	208 702	199 175	
	opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*			(III)	GH			
		Perte supportée ou bénéfice transféré*			(IV)	GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ	28 711	25 455		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK	29	(426)		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	63 863	51 327		
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM	10 111	10 221		
	Différences positives de change				GN				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO		2 964		
	Total des produits financiers (V)				GP	102 714	89 542		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ	10 660	10 111		
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	9 224	4 529		
	Différences négatives de change				GS				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT	294	550		
	Total des charges financières (VI)				GU	20 178	15 190		
	2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GV	82 536	74 352		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	291 210	283 126		

Néant ☐ *

Désignation de l'entreprise : SAS MAISON de la PEINTURE-PAPIER PEINT

										Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA	80 515	10 316	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB		3 862	
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC		799	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD	80 515	14 977	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE	287	958	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF		4 170	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions									HG	105 100		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH	105 387	5 129	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	(24 872)	9 848	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										IJ			
Impôts sur les bénéfices *										HK	61 755	61 043	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	13 452 658	13 237 418	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	13 248 046	13 015 087	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	204 612	222 331	
RENVOS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO			
	(2)	Dont {	produits de locations immobilières							HY			
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)							IG			
	(3)	Dont {	- Crédit bail mobilier *							HP	70 725	72 397	
			- Crédit bail immobilier							HQ			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IH			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées								IJ		(426)	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées								IK			
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)								HX			
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)								RC			
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)								RD			
	(9)	Dont transferts de charges								A1	533 358	384 352	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)								A2			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								A3			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)								A4	12 744	14 579	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :		facultatives	A6		obligatoires	A9					
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)									Exercice N		
	Cf état annexe										Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels
										105 387		80 515	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :									Exercice N			
										Charges antérieures		Produits antérieurs	

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20201106-20201104-1-9D-
DE
Date de télétransmission : 06/11/2020
Date de réception préfecture : 06/11/2020

Désignation de l'entreprise : **SAS MAISON de la PEINTURE-PAPIER PEINT**

Néant ☐ *

CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations					
						1		Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste	
										3			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement					TOTAL I		CZ		D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles					TOTAL II		KD	126 511	KE		KF	
CORPORELLES	Terrains					KG	5 306	KH		KI			
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL			
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO			
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	Dont Composants	M2		KP		KQ		KR			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS	32 487	KT		KU			
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *			KV	786 002	KW		KX	158 906			
		Matériel de transport *			KY	11 904	KZ		LA	439			
		Matériel de bureau et mobilier informatique			LB	137 405	LC		LD	56 485			
		Emballages récupérables et divers *			LE		LF		LG				
	Immobilisations corporelles en cours					LH	55 730	LI		LJ	27 115		
	Avances et acomptes					LK		LL		LM			
	TOTAL III					LN	1 028 834	LO		LP	242 945		
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T			
	Autres participations					8U	683 887	8V		8W	9		
	Autres titres immobilisés					1P	18 957	1R		1S	647		
	Prêts et autres immobilisations financières					1T	10 887	1U		1V	2 629		
	TOTAL IV					LQ	713 731	LR		LS	3 285		
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					0G	1 869 076	0H		0J	246 229		

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence	
		par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
		1		2		3		4	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN		D0			D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO		LW	126 511		IX	
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY	5 306	LZ
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF
		Inst. gales, agencis et am. des constructions	IS		MG		MH		MI
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK	32 487	ML
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencis, aménagements divers	IU		MM	4 759	MN	940 149	MO
		Matériel de transport	IV		MP		MQ	12 343	MR
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS	8 411	MT	185 479	MU
		Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA	82 845	NB
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF
	TOTAL III		IY		NG	13 170	NH	1 258 609	NI
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		OU		M7		OW
	Autres participations		IO		OX		OY	683 895	OZ
	Autres titres immobilisés		I1		2B	0	2C	19 604	2D
	Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E	1 900	2F	11 616	2G
	TOTAL IV		I3		NJ	1 900	NK	7 131 008	19D
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4		OK	15 070	OL	2 106 008	0L	

Accusé de réception en préfecture 1031-23310086-20201106-20201104-1 DE

Date de réception : 06/11/2020

Date de réception préfecture : 06/11/2020

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Michel VAUX & Associés

Accusé de réception en préfecture
1031-24310086-20201106-20201104-19D-DE
Date de réception : 06/11/2020
Date de réception préfecture : 06/11/2020

Désignation de l'entreprise : SAS MAISON de la PEINTURE-PAPIER PEINT

Néant ☐ *
CADRE A **SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES**
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CY		EL		EM		EN	
	Autres immobilisations incorporelles	PE	56 592	PF	1 870	PG		PH	58 462
TOTAL II									
Terrains		PI	1 068	PJ	531	PK		PL	1 599
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	23 572	QA	5 821	QB		QC	29 393
Autres	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	468 984	QE	172 605	QF	4 759	QG	636 830
	Immobilisations corporelles	QH	4 730	QI	2 740	QJ		QK	7 470
Immobilisations corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	123 196	QM	10 778	QN	8 411	QO	125 564
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	621 551	QV	192 475	QW	13 170	QX	800 856
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		ON	678 143	OP	194 345	OQ	13 170	OR	859 318

CADRE B **VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES**

		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice		
Immobilisations amortissables		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais d'établissement		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6		
TOTAL I																
Autres immob. incorporelles		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1		
TOTAL II																
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8		
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6		
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4		
	Inst.gales,agenc et am.des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2		
net. techniques out. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9		
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales,agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7		
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5		
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3		
Emballages récup.et divers		W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1		
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8		
Frais d'acquisition de titres de participations		NL						NM						NO		
TOTAL IV																
Total général (I+II+III+IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV		
Total général non taxable (NP + NQ + NR)		NW					Total général non taxable (NS + NT + NU)		NY					Total général non taxable (NW - NY)		NZ

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler	Z9				
Primes de remboursement des obligations	SP				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Michel VAUX & Associés

Accusé de réception en préfecture
031-253100988-20201106-20201104-1-9D-
DE
Date de télétransmission : 06/11/2020
Date de réception préfecture : 06/11/2020

Désignation de l'entreprise : SAS MAISON de la PEINTURE-PAPIER PEINT

Néant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (I)*	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (I)	3Y	TP	TQ	TR
TOTAL I		3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (I)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (I)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C
		- corporelles	6E	6F	6G
		- titres mis en équivalence	02	03	04
		- titres de participation	9U	9V	9W
		- autres immobilisations financières(I)*	06	07	08
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (I) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	54 852	UF	137 606
	- financières	UG	10 660	UH	10 111
	- exceptionnelles	UJ		UK	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-I-5e du C.G.I.

10

(I) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice

2020
Résumé de réception en préfecture
031-253100986-20201106-20201104-1-9D-
DE
Date de télétransmission : 06/11/2020
Date de réception préfecture : 06/11/2020

31/12/2016

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20201106-20201104-1-90-
DE
Date de télétransmission : 06/11/2020
Date de réception préfecture : 06/11/2020,

Désignation de l'entreprise : SAS MAISON de la PEINTURE-PAPIER PEINT

Néant ☐ *

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		267 844	UM	267 844
	Prêts (1) (2)	UP		80	UR	80
	Autres immobilisations financières	UT		11 536	UV	11 536
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA		350 838		350 838
	Autres créances clients	UX		2 113 747		2 113 747
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)	ZI				
	Personnel et comptes rattachés	UY		35		35
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ		1 000		1 000
	Etat et autres collectivités publiques	VM	Impôts sur les bénéfices	48 113		48 113
		VB	Taxe sur la valeur ajoutée	42 747		42 747
		VN	Autres impôts, taxes et versements assimilés			
		VP	Divers			
	Groupe et associés (2)	VC		38 211		38 211
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR		674 896		674 896
	Charges constatées d'avance	VS		69 796		69 796
TOTALUX		VT		3 618 843	VU	3 618 843
RENOUVOIS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD				
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE		1 900		
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF				

CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y					
Autres emprunts obligataires (1)		7Z					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG		334	334		
	à plus de 1 an à l'origine	VH		515 256	128 033	331 767	55 456
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A					
Fournisseurs et comptes rattachés		8B		1 325 834	1 325 834		
Personnel et comptes rattachés		8C		144 344	144 344		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D		135 999	135 999		
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E					
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW		173 313	173 313		
	Obligations cautionnées	VX					
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ		33 579	33 579		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J					
Groupe et associés (2)		VI		295 800	295 800		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K		223 936	223 936		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ					
Produits constatés d'avance		8L		480	480		
TOTALUX		VY		2 848 877	VZ	2 461 654	331 767
RENOUVOIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		79 921	(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL	
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		128 101	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la note n° 2032		

Reçu de réception en préfecture
031253100986 20201106 20301104-1-9D-DE
Date de télétransmission : 06/11/2020
Date de réception préfecture : 06/11/2020

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS MAISON de la PEINTURE-PAPIER PEINT

Néant ☐ *

Exercice N, clos le :

3 | 1 | 1 | 2 | 2 | 0 | 1 | 6

I. RÉINTEGRATIONS

BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE

Charges non admises ou déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)	de l'exploitant ou des associés		de son conjoint		moins part déductible *		à réintégrer :		WA	204 612		
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE	664			WB			
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WF		Taxe sur les voitures particulières des sociétés (entreprise à l'IS)		WG	728			WC			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB				XE	1 392		
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI	15 742	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX				XW	16 029		
	Amendes et pénalités	WJ	287	Charges financières (art. 212 bis)*		XZ							
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*										XY		
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)										I7	61 755	
	Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E.	WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7				K7			
	Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (16 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)								I8		
		- imposées au taux de 0 %								ZN			
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *		- Plus-values nettes à court terme								WN			
		- Plus-values soumises au régime des fusions								WO			
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)												XR	79 754
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)	SU		Zones d'entreprises * (activité exonérée)	SW				WQ	9 596			
	Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (Art.209C)	SX		Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8								
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage												Y1	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage												Y3	
										TOTAL I	373 138		

II. DÉDUCTIONS

PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE

Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E *

Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)

Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % (16% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)														
		- imposées aux taux de 0 %														
		- imposées aux taux de 19 %														
		- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures														
		- imputées sur les déficits antérieurs														
		Autres plus-values imposées au taux de 19 %														
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*																
Régime des sociétés mères et des filiales * (Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participations)												2A	1 359		XA	25 820
Produit net des actions et parts d'intérêts :																
Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.																
Mesures d'incitation	Abattement sur le bénéfice et exonérations	Entreprises nouvelles (reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)	K9		Entreprises nouvelles 44 sexies	L2		Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)	L5							
		Pôle de compétitivité hors CICE (art. 44 undecies)	L6		Sociétés d'investissements immobiliers cotées (art. 208C)	K3		Zone de restructuration de la défense (art.44 terdecies)	PA							
		Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies et octies A)	OV		Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	IF		Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)	XC							
		Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)								PC						
		Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)										XS	82 047			
		Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé (EXT 2)										X9				
Dont déduction exceptionnelle pour investissement *										X9		Créance dégagee par le report en arrière du déficit	ZI			
Déduction des produits affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage																
										TOTAL II		184 634				

III. RÉSULTAT FISCAL

Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables	bénéfice (I moins II)	XI	188 504
	déficit (II moins I)		
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*		ZL	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*			
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)		XN	188 504

Accusé de réception
031-253100986-20201106-20201104-190-

Date de réception : 06/11/2020
Date de réception : 06/11/2020

31/12/2016.

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20201106-20201104-19D-
DE
Date de télétransmission : 06/11/2020
Date de réception préfecture : 06/11/2020

Désignation de l'entreprise : SAS MAISON de la PEINTURE-PAPIER PEINT

Néant ☐ *

I. SUIVI DES DÉFICITS

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (I)	K4	
Déficits imputés (total des lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5	
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6	
Déficits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO)	YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 1er du CGI. dotations de l'exercice

ZT

139 545

III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DEDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(à détailler, sur feuillet séparé)

Dotations de l'exercice

Reprises sur l'exercice

Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 2 du CGI *

ZV

ZW

Provisions pour risques et charges *

8X

8Y

8Z

9A

9B

9C

Provisions pour dépréciation *

PROVISION DEPRECIATION VMP

9D

10 660

9E

10 111

9F

9G

9H

9J

Charges à payer

EFFORT CONSTRUCTION

9K

5 082

9L

5 751

9M

9N

9P

9R

9S

9T

TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)

YN

15 742

YO

15 862

à reporter au tableau 2058-A :

ligne WI

ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
L1			

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS
art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports (case à cocher)

XU

☐

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20201106-20201104-1-9D-
DE
Date de télétransmission : 06/11/2020
Date de réception préfecture : 06/11/2020

11

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

Désignation de l'entreprise : SAS MAISON de la PEINTURE-PAPIER PEINT										Néant ☐ *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	OC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB				
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	OD	222 331		Dividendes	- Autres réserves	ZD	72 231			
	Prélèvements sur les réserves	OE			Autres répartitions		ZE	150 100			
					Report à nouveau		ZF				
	TOTAL I	OF	222 331		(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)	TOTAL II	ZH	222 331			
DISTRIBUTIONS (Article 235 ter ZCA)											
Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice										XV	
RENSEIGNEMENTS DIVERS											
Exercice N :										Exercice N-1 :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)	J7	228 662	YQ	50 271		111 075				
	- Engagements de crédit-bail immobilier			YR							
	- Effets portés à l'escompte et non échus			YS							
DETAIL DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance			YT	826 334		811 019				
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)	J8	259 208	XQ	259 619		254 945				
	- Personnel extérieur à l'entreprise			YU							
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)			SS	57 222		67 939				
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages			YV	6 869		1 320				
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	ES		ST	1 022 258		984 480				
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052			ZJ	2 172 301		2 119 702				
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE			YW	56 753		57 112				
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)	ZS		YZ	60 476		68 388				
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052			YX	117 229		125 500				
TVA	- Montant de la T.V.A. collectée			YY	2 589 345		2 569 773				
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations			YZ	1 900 115		1 836 191				
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS1 ou modèle 2460 de 2016)*			OB	1 289 276						
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *			OS							
	- Effectif moyen du personnel * (dont: apprentis: handicapés):		3	YP	41		41				
	- Effectif affecté à l'activité artisanale			RL							
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *			ZK		%		%			
	- Numéro de centre de gestion agréé *	XP									
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice			RG							
- Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI										RH	
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL			
				Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC			
	Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO			
				Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF			
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH	1	N° SIRET de la société mère du groupe	JJ	7 0 0 8 0 1 3 6 8 0 0 0 4 9					

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats ont fait l'objet d'une précédente affectation. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice 2058-NOT pour le régime de groupe).

Accuse de réception en préfecture
06/11/2020
Date de téléransmission : 06/11/2020
Date de réception préfecture : 06/11/2020

Désignation de l'entreprise : SAS MAISON de la PEINTURE-PAPIER PEINT

Néant ☐ *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

	Nature et date d'acquisition des éléments cédés *	Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
		②	③	④	⑤	⑥
I - Immobilisations *	1 ENSEIGNE THIBAUD	4 759			4 759	
	2 MATERIEL BUREAU	8 411			8 411	
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

	Prix de vente	Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 % (1)
				19 %	15 % ou 16 %	0 %	
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13 Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés		+				
	14 Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés		+				
	15 Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale		+				
	16 Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée		+				
	17 Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans						
	18 Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice						
	19 Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme						
	20 Divers (détail à donner sur une note annexe)*						
CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne ⑨)							
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne ⑩)							
CADRE C : autres plus-value taxable à 19 % ⑪							

(A)

(B)
(ventilation par taux)

(C)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 B du CGI.

Accuse de réception en préfecture
031-253100986-20201106-20201104-1-9D-DE
Date de télétransmission : 06/11/2020
Date de réception préfecture : 06/11/2020

Désignation de l'entreprise : SAS MAISON de la PEINTURE-PAPIER PEINT

Néant ☒ *

A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES A COURT TERME
(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art.39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de N-1				
	N-2				
	N-1				
	N-2				
	Sur 10 ans ou sur une durée N-3				
	différente (art. 39 quaterdecies N-4				
	1ter et 1 quater du CGI) N-5				
	(à préciser) au titre de : N-6				
	N-7				
	N-8				
	N-9				
	TOTAL 2				

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission
(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

[illegible]

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20201106-20201104-1-9D-
DE
Date de télétransmission : 06/11/2020
Date de réception préfecture : 06/11/2020

Désignation de l'entreprise : SAS MAISON de la PEINTURE-PAPIER PEINT

- 1) Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
2) Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% ① ou 16% ② .

Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées
exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ① *

Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€
(art. 219 I a sexies-0 du CGI) ① *

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine	Moins-values à 16%	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 16 %	Solde des moins-values à 16%
①	②	③	④
Moins-values nettes N			
N-1			
N-2			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-3		
N-4			
N-5			
N-6			
N-7			
N-8			
N-9			
N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 2+3+4-5-6
	À 19 %, 16,5 % (1) ou à 15 %	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 du CGI)	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 bis du CGI)	À 15 % ou à 16,5 % (1)		
①	②	③	④	⑤	⑥	⑦
Moins-values nettes N						
N-1						
N-2						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-3					
N-4						
N-5						
N-6						
N-7						
N-8						
N-9						
N-10						

1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20201106-20201104-1-9D-
DE
Date de télétransmission : 06/11/2020
Date de réception préfecture : 06/11/2020

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SAS MAISON de la PEINTURE-PAPIER PEINT	Néant ☒ *
---	---

SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)		1				
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice		2				
TOTAL (lignes 1 et 2)		3				
Prélèvements opérés	- donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4				
	- ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5				
TOTAL (lignes 4 et 5)		6				
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)		7				

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)				
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20201106-20201104-1-9D-DE
Date de télétransmission : 06/11/2020
Date de réception préfecture : 06/11/2020

Désignation de l'entreprise : SAS MAISON de la PEINTURE-PAPIER PEINT

Néant ☐ *

Exercice ouvert le : 01012016

et clos le : 31122016

Durée en nombre de mois 12

I - Production de l'entreprise

Ventes de marchandises	OA	12 548 057
Production vendue - Biens	OB	
Production vendue - Services	OC	50 222
Production stockée	OD	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues et abandons de créances à caractère commercial	OF	
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opération faites en commun	OH	185
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	498 956
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
TOTAL I	OM	13 097 421

II - Consommation de biens et services en provenance de tiers (I)

Achats de marchandises (droits de douanes compris)	ON	8 756 886
Variation de stock (marchandises)	OO	(41 152)
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	OP	
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)	OQ	
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances	OR	1 859 260
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	411
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW	125 757
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY	
Taxes sur le C.A autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I.P.P.	OZ	
Fraction des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
TOTAL 2	OJ	10 701 163

III - Valeur ajoutée produite

Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 - TOTAL 2	OG	2 396 258
-----------------------------	--------------------------	-----------	------------------

IV - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1329 et la 1330-CVAE)	SA	2 396 258
--	-----------	------------------

Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE

Si vous êtes assujettis à la CVAE et un monoétablissement au sens de la CVAE, compléter le cadre ci-dessous
et la donnée de la ligne SA, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE

MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV	
Chiffre d'affaires de référence CVAE	GX	13 047 114
Période de référence	GY	01/01/2016
Date de cessation	GZ	31/12/2016
	IHR	

Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).

1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20201106-20201104-1-9D-
DE
Date de télétransmission : 06/11/2020
Date de réception préfecture : 06/11/2020

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt



(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 1 6 N° SIRET 7 0 0 8 0 1 3 6 8 0 0 0 4 9

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS MAISON de la PEINTURE-PAPIER PEINT

ADRESSE (voie) 105 Bld de Suisse BP 52417

CODE POSTAL 31086 VILLE TOULOUSE Cedex 2

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 2 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3 3 002

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique SARL Dénomination LES NAVAILLES

N° SIREN (si société établie en France) 451951735 % de détention 50.00 Nb de parts ou actions 1 501

Adresse : N° 47 Voie B Avenue du 11 Novembre 1918

Code postal 31700 Commune BLAGNAC Pays FRANCE

Forme juridique SARL Dénomination MMXS

N° SIREN (si société établie en France) 497541276 % de détention 50.00 Nb de parts ou actions 1 501

Adresse : N° 47 Voie B Avenue du 11 Novembre 1918

Code postal 31700 Commune BLAGNAC Pays FRANCE

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.
Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20201106-20201104-1-9D-
DE
Date de télétransmission : 06/11/2020
Date de réception préfecture : 06/11/2020

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 1 6 N° SIRET 7 0 0 8 0 1 3 6 8 0 0 0 4 9

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS MAISON de la PEINTURE-PAPIER PEINT

ADRESSE (voie) 105 Bld de Suisse BP 52417

CODE POSTAL 31086 VILLE TOULOUSE Cedex 2

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5 5

Forme juridique SAS Dénomination COMPTOIR de la PEINTURE

N° SIREN (si société établie en France) 3 9 1 7 9 6 6 7 9 % de détention 100.00

Adresse : N° 4 Voie Rue de la Garonne

Code postal 31800 Commune VALENTINE Pays France

Forme juridique SARL Dénomination MAISON DE LA PEINTURE ROUERGUE

N° SIREN (si société établie en France) 4 9 8 1 3 6 4 7 2 % de détention 100.00

Adresse : N° Voie Route Haute Du Farrou

Code postal 12200 Commune VILLEFRANCHE de ROUERGUE Pays FRANCE

Forme juridique SARL Dénomination LMP - LA MAISON DU PEINTRE

N° SIREN (si société établie en France) 4 5 1 3 4 3 4 0 4 % de détention 99.87

Adresse : N° 174 Voie Avenue Albert 1er

Code postal 81100 Commune CASTRES Pays FRANCE

Forme juridique SARL Dénomination M.P.L

N° SIREN (si société établie en France) 4 1 9 5 4 7 8 7 2 % de détention 64.60

Adresse : N° 105 Voie Bld de Suisse

Code postal 31200 Commune TOULOUSE Pays FRANCE

Forme juridique SA Dénomination COFRED

N° SIREN (si société établie en France) 3 2 1 9 3 4 7 1 3 % de détention 27.19

Adresse : N° 12 Voie Passage Doissy

Code postal 75017 Commune PARIS Pays FRANCE

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Accusé de réception en préfecture

03125310086-20201106-20201104-1-9D-

Date de télétransmission : 06/11/2020

Date de réception préfecture : 06/11/2020

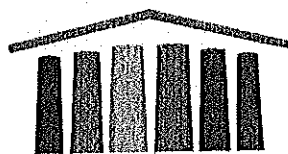
(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case. Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.



SAS MAISON de la PEINTURE- PAPIER PEINT

105 Bld de Suisse
BP 52417
31086 TOULOUSE Cedex 2

Comptes Annuels au 31/12/2017



**MAISON DE LA
PEINTURE**

Partner

Expertise comptable - Conseil aux entreprises et aux associations - Commissaires aux comptes
24 avenue Marcel Dassault 31500 Toulouse

☎ 05 31 08 34 00 ✉ contact@partner31.fr 🌐 www.partner31.fr

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20201106-20201104-1-9D-
DE
Date de dépôt : 06/11/2020
Date de réception préfecture : 06/11/2020

RAPPORT DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

En notre qualité d'expert-comptable, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise

SAS MAISON de la PEINTURE-PAPIER PEINT
105 Bld de Suisse
BP 52417
31086 TOULOUSE Cedex 2

relatifs à l'exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan,	6 462 583 Euros
- Chiffre d'affaires HT,	12 272 062 Euros
- Résultat net comptable,	218 115 Euros

Fait à TOULOUSE
Le 29/09/2017

Loïc ROCHE
Expert-Comptable

SAS MAISON de la PEINTURE-PAPIER PEINT

105 Bld de Suisse

BP 52417

31086 TOULOUSE Cedex 2



COMPTES ANNUELS

Partner
24 Avenue Marcel Dassault

31500 TOULOUSE

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20201106-20201104-1-9D-
DE
Date de télétransmission : 06/11/2020
Date de réception préfecture : 06/11/2020

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2017-12			Exercice N-1 31/12/2016-12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	58 462	58 462				
	Fonds commercial (1)	68 049		68 049	68 049		
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains	5 306	2 130	3 176	3 707	531-	14.32-
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	39 447	32 471	6 976	3 094	3 882	125.49
	Autres immobilisations corporelles	1 152 220	837 226	314 993	368 107	53 113-	14.43-
	Immobilisations en cours	88 170		88 170	82 845	5 325	6.43
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	416 051		416 051	416 051		
	Créances rattachées à des participations	267 844		267 844	267 844		
	Autres titres immobilisés	19 236		19 236	19 604	367-	1.87-
	Prêts	500		500	80	420	525.00
	Autres immobilisations financières	11 605		11 605	11 536	69	0.59
	Total II	2 126 890	930 289	1 196 601	1 240 917	44 316-	3.57-
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises	987 426		987 426	1 029 797	42 371-	4.11-
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	2 645 722	149 263	2 496 459	2 263 293	233 166	10.30
	Autres créances	1 005 855		1 005 855	805 002	200 853	24.95
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement	313 575	9 099	304 475	302 294	2 182	0.72
	Disponibilités	443 026		443 026	594 137	151 111-	25.43-
	Charges constatées d'avance (3)	28 741		28 741	69 796	41 055-	58.82-
	Total III	5 424 344	158 363	5 265 982	5 064 318	201 663	3.98
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
Comptes de Régularisation	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	7 551 235	1 088 652	6 462 583	6 305 235	157 348	2.50

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

65 000
279 949

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20201106-20201104-1-9D-
DE
Date de télétransmission : 06/11/2020
Date de réception préfecture : 06/11/2020

Parten

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2017 12	Exercice N-1 31/12/2016 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 153 102)	153 102	153 102		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecart de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	15 310	15 310		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	2 900 335	2 845 823	54 512	1.92
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	218 115	204 612	13 504	6.60
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	3 286 862	3 218 847	68 015	2.11
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques	237 512	237 512		
	Provisions pour charges				
	Total III	237 512	237 512		
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	387 558	515 591	128 032	24.83
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	445 900	295 800	150 100	50.74
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 440 306	1 325 834	114 473	8.63
	Dettes fiscales et sociales	478 677	487 236	8 559	1.76
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	185 767	223 936	38 169	17.04
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)		480	480	100.00
	Total IV	2 938 209	2 848 877	89 332	3.14
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	6 462 583	6 305 235	157 348	2.50

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

2 651 944

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20201106-20201104-1-9D-DE
Date de télétransmission : 06/11/2020 *
Date de réception préfecture : 06/11/2020

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2017 12			Exercice N-1 31/12/2016 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises	12 206 992	7 510	12 214 502	12 548 057	333 555-	2.66-
Production vendue de biens	231		231		231	
Production vendue de services	57 329		57 329	50 222	7 107	14.15
Chiffre d'affaires NET	12 264 552	7 510	12 272 062	12 598 279	326 217-	2.59-
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			514 839	670 964	156 125-	23.27-
Autres produits			84	185	101-	54.66-
Total des Produits d'exploitation (I)			12 786 985	13 269 428	482 444-	3.64-
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises			8 478 081	8 756 886	278 805-	3.18-
Variation de stock (marchandises)			42 371	41 152-	83 523-	202.96
Achats de matières premières et autres approvisionnements			4 758		4 758	
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			2 083 523	2 172 301	88 778-	4.09-
Impôts, taxes et versements assimilés			105 674	117 229	11 555-	9.86-
Salaires et traitements			1 230 920	1 322 267	91 348-	6.91-
Charges sociales			397 057	463 340	66 283-	14.31-
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			71 057	89 246	18 188-	20.38-
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			28 556	54 852	26 295-	47.94-
Dotations aux provisions						
Autres charges			100 205	125 757	25 552-	20.32-
Total des Charges d'exploitation (II)			12 542 203	13 060 727	518 523-	3.97-
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			244 782	208 702	36 080	17.29
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2017 12	Exercice N-1 31/12/2016 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	1 493	28 711	27 218-	94. 80-
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)	69	29	39	135. 30
Autres intérêts et produits assimilés (3)	60 088	63 863	3 775-	5. 91-
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	10 660	10 111	549	5. 43
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	72 310	102 714	30 404-	29. 60-
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	9 099	10 660	1 561-	14. 64-
Intérêts et charges assimilées (4)	7 378	9 224	1 846-	20. 01-
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		294	294-	100. 00-
Total VI	16 477	20 178	3 701-	18. 34-
2. Résultat financier (V-VI)	55 832	82 536	26 704-	32. 35-
3. Résultat courant avant Impôts (I-II+III-IV+V-VI)	300 614	291 238	9 376	3. 22
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 220	80 515	79 295-	98. 48-
Produits exceptionnels sur opérations en capital	1 750		1 750	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	2 970	80 515	77 545-	96. 31-
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	2 844	287	2 557	891. 11
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		105 100	105 100-	100. 00-
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	2 844	105 387	102 542-	97. 30-
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	126	24 872-	24 997	100. 50
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	82 624	61 755	20 869	33. 79
Total des produits (I+III+V+VII)	12 862 264	13 452 658	590 393-	4. 39-
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	12 644 149	13 248 046	603 897-	4. 56-
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	218 115	204 612	13 504	6. 60

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises Eées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises Eées

47 289

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20201106-20201104-1-9D-
DE
Date de télétransmission : 06/11/2020
Date de réception préfecture : 06/11/2020

Partner

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2017 12	Exercice N-1 31/12/2016 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
VENTES DE MARCHANDISES	12 214 502.10	12 548 057.47	333 555.37	2.66
70703000 VENTES COMPTANT <i>Bd de Suisse</i>	2 185 903.81	2 284 593.42	98 689.61	4.32
70703500 VENTE COMPTANT THIBAUT	225 762.60	217 773.92	7 988.68	3.67
70703600 VENTES COMPTANT ST ORENS	250 832.13	231 490.69	19 341.44	8.36
70703700 VENTES COMPTANT ST GAUDENS		77.61	77.61	100.00
70704000 VENTES CAFE BOISSON (APPAREIL)	6 756.50	6 466.47	290.03	4.49
70710000 VENTES UTILISATEURS <i>Bd de Suisse</i>	6 923 199.14	7 383 561.20	460 362.06	6.23
70710200 VENTES UTILISATEURS EXO TVA	4 954.02		4 954.02	
70715000 VENTES TERMES THIBAUD	397 222.28	289 397.00	107 825.28	37.26
70716000 VENTES TERMES ST ORENS	51 974.62	62 693.73	10 719.11	17.10
70720000 VENTES EXPORTATIONS	3 121.19	225.18	2 896.01	N5
70740000 VENTES CESSIONS <i>Bd de Suisse</i>	2 208 615.07	2 126 257.68	82 357.39	3.87
70970000 RRR/VENTES MARCHANDISES	43 839.26	54 479.43	10 640.17	19.53
PRODUCTION VENDUE DE BIENS	231.00		231.00	
70300000 VENTES PRODUITS RESIDUELS	231.00		231.00	
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES	57 328.88	50 221.98	7 106.90	14.15
70800000 LOYER SEDIR		1 800.00	1 800.00	100.00
70840000 PORT ET FRAIS ACC FACTURES NON	46 336.92	41 787.11	4 549.81	10.89
70850000 PORT ET FRAIS ACC FACTURES	11 457.99	14 634.87	3 176.88	21.71
70880000 AUTRS PRODUITS ACT.ANN. TVA 20	100.00		100.00	
70980000 RRR TVA EXO	566.03	8 000.00	7 433.97	92.92
Chiffre d'affaires NET	12 272 061.98	12 598 279.45	326 217.47	2.59
REPRISES SUR DEPRECIATIONS, PROV. (ET AMORT.), TRANSF.DE CHARGES	514 838.84	670 963.90	156 125.06	23.27
78174000 REP S/PROV DEPREC CREANCES	80 585.09	137 605.66	57 020.57	41.44
79100000 TRANSFERT CHARGES NON TAXABLES	19 044.25	29 128.41	10 084.16	34.62
79101000 TRANSFERT CHARGES ALLEG.SOCIAL	24 530.86	5 908.12	18 622.74	315.21
79105000 TRANSFERT CHARGES NON TAX CEE	210.00	2 930.00	2 720.00	92.83
79120000 TRANSFERT CHARGES TAXABLES	332 194.21	429 589.23	97 395.02	22.67
79121000 TRANSFERT CHARGES TAXABLES 196		329.58	329.58	100.00
79130000 TRANSFERT CHARGES PART. JPO	15 791.00	13 580.00	2 211.00	16.28
79135000 TRANSFERT CHARGES PART. JPO NO	3 350.00	1 900.00	1 450.00	76.32
79140000 TRANSFERT CADEAUX CLIENTS NON	8 833.49	12 944.34	4 110.85	31.76
79150000 TRANSFERT FRAIS DEPL MISSIONS	3 314.23	5 132.58	1 818.35	35.43
79160000 TRANSFERT SFR + INTERNET	3 913.97	4 644.32	730.35	15.73
79160640 TRANSFERT FOURNITURES DE BUREA	3 808.66	3 868.32	59.66	1.54
79162310 TRANSFERT CHARGES PUBLICITE	13 109.79	16 896.10	3 786.31	22.41
79170000 TRANSFERT CH NON TAXABLES IND	6 153.29	7 166.40	1 013.11	14.14
AUTRES PRODUITS	83.94	185.12	101.18	54.66
75800000 PRODUITS DIVERS GESTION COURAN	83.94	185.12	101.18	54.66
Total des Produits d'exploitation	12 786 984.76	13 269 428.47	482 443.71	3.64
ACHATS DE MARCHANDISES	8 478 081.27	8 756 886.20	278 804.93	3.18
60700000 ACHATS DE MARCHANDISES	7 120 431.61	7 298 662.95	178 231.34	2.44
60710000 ACHATS IMPORTATIONS	1 862 770.49	1 914 350.72	51 580.23	2.69
60730000 ACHATS EXPORT		186.00	186.00	100.00
60970000 RRR ACHATS MARCHANDISES	405 512.35	424 263.71	18 751.36	4.42
60975000 RRR ACHATS MARCHANDISES INTRAC	99 608.48	32 049.76	67 558.72	210.79

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20201106-20201104-1-9D-
DE
Date de télétransmission : 06/11/2020
Date de réception préfecture : 06/11/2020

SAS MAISON de la PEINTURE-PAPIER PEINT

105 Bld de Suisse

BP 52417

31086 TOULOUSE Cedex 2



DOSSIER DE GESTION

Partner

24 Avenue Marcel Dassault

31500 TOULOUSE

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20201106-20201104-1-9D-
DE
Date de télétransmission : 06/11/2020
Date de réception préfecture : 06/11/2020

SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

	Exercice N	%	Exercice N-1	%	Ecart N / N-1	
	31/12/2017 12	CA	31/12/2016 12	CA	Euros	%
Ventes marchandises + Production	12 272 062	100.00	12 598 279	100.00	326 217-	2.59-
+ Ventes de marchandises	12 214 502	100.00	12 548 057	100.00	333 555-	2.66-
- Coût d'achat des marchandises vendues	8 520 452	69.76	8 715 734	69.46	195 282-	2.24-
Marge commerciale	3 694 050	30.24	3 832 323	30.54	138 273-	3.61-
+ Production vendue	57 560	100.00	50 222	100.00	7 338	14.61
+ Production stockée ou déstockage						
+ Production immobilisée						
Production de l'exercice	57 560	100.00	50 222	100.00	7 338	14.61
- Matières premières, approvisionnements consommés	4 758	8.27			4 758	
- Sous traitance directe						
Marge brute de production	52 802	91.73	50 222	100.00	2 580	5.14
Marge brute globale	3 746 852	30.53	3 882 545	30.82	135 694-	3.49-
- Autres achats + charges externes	2 083 523	16.98	2 172 301	17.24	88 778-	4.09-
Valeur ajoutée	1 663 328	13.55	1 710 244	13.58	46 916-	2.74-
+ Subventions d'exploitation						
- Impôts, taxes et versements assimilés	105 674	0.86	117 229	0.93	11 555-	9.86-
- Salaires du personnel	1 230 920	10.03	1 322 267	10.50	91 348-	6.91-
- Charges sociales du personnel	397 057	3.24	463 340	3.68	66 283-	14.31-
Excédent brut d'exploitation	70 323-	0.57-	192 592-	1.53-	122 270	63.49
+ Autres produits de gestion courante	84		185		101-	54.66-
- Autres charges de gestion courante	100 205	0.82	125 757	1.00	25 552-	20.32-
+ Reprises amortissements provisions, transferts de charges	514 839	4.20	670 964	5.33	156 125-	23.27-
- Dotations aux amortissements	71 057	0.58	89 246	0.71	18 188-	20.38-
- Dotations aux provisions	28 556	0.23	54 852	0.44	26 295-	47.94-
Résultat d'exploitation	244 782	1.99	208 702	1.66	36 080	17.29
+ Quotes parts de résultat sur opérations en commun						
+ Produits financiers	72 310	0.59	102 714	0.82	30 404-	29.60-
- Charges financières	16 477	0.13	20 178	0.16	3 701-	18.34-
Résultat courant	300 614	2.45	291 238	2.31	9 376	3.22
+ Produits exceptionnels	2 970	0.02	80 515	0.64	77 545-	96.31-
- Charges exceptionnelles	2 844	0.02	105 387	0.84	102 542-	97.30-
Résultat exceptionnel	126		24 872-	0.20-	24 997	100.50
- Impôt sur les bénéfices	82 624	0.67	61 755	0.49	20 869	33.79
- Participation des salariés						
Résultat NET	218 115	1.78	204 612	1.62	13 504	6.60

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20201106-20201104-1-9D-
DE
Date de télétransmission : 06/11/2020
Date de réception préfecture : 06/11/2020

DETAIL SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

	Exercice N 31/12/2017 12	% CA	Exercice N-1 31/12/2016 12	% CA	Ecart N / N-1	
					Euros	%
VENTES DE MARCHANDISES + PRODUCTION	12 272 061.98	100.00	12 598 279.45	100.00	326 217.47	2.59
VENTES DE MARCHANDISES	12 214 502.10	100.00	12 548 057.47	100.00	333 555.37	2.66
70703000 VENTES COMPTANT	2 185 903.81	17.90	2 284 593.42	18.21	98 689.61	4.32
70703500 VENTE COMPTANT THIBAUT	225 762.60	1.85	217 773.92	1.74	7 988.68	3.67
70703600 VENTES COMPTANT ST ORENS	250 832.13	2.05	231 490.69	1.84	19 341.44	8.36
70703700 VENTES COMPTANT ST GAUDENS			77.61	0.00	77.61	100.00
70704000 VENTES CAFE BOISSON (APPAREIL)	6 756.50	0.06	6 466.47	0.05	290.03	4.49
70710000 VENTES UTILISATEURS	6 923 199.14	56.68	7 383 561.20	58.84	460 362.06	6.23
70710200 VENTES UTILISATEURS EXO TVA	4 954.02	0.04			4 954.02	
70715000 VENTES TERMES THIBAUD	397 222.28	3.25	289 397.00	2.31	107 825.28	37.26
70716000 VENTES TERMES ST ORENS	51 974.62	0.43	62 693.73	0.50	10 719.11	17.10
70720000 VENTES EXPORTATIONS	3 121.19	0.03	225.18	0.00	2 896.01	NS
70740000 VENTES CESSIONS	2 208 615.07	18.08	2 126 257.68	16.94	82 357.39	3.87
70970000 RRR/VENTES MARCHANDISES	43 839.26	0.36	54 479.43	0.43	10 640.17	19.53
COUT D'ACHAT DES MARCHANDISES VENDUES	8 520 452.27	69.76	8 715 734.20	69.46	195 281.93	2.24
60370000 VARIATION STOCK DE MARCHANDISE	42 371.00	0.35	41 152.00	0.33	83 523.00	202.96
60700000 ACHATS DE MARCHANDISES	7 120 431.61	58.29	7 298 662.95	58.17	178 231.34	2.44
60710000 ACHATS IMPORTATIONS	1 862 770.49	15.25	1 914 350.72	15.26	51 580.23	2.69
60730000 ACHATS EXPORT			186.00	0.00	186.00	100.00
60970000 RRR ACHATS MARCHANDISES	405 512.35	3.32	424 263.71	3.38	18 751.36	4.42
60975000 RRR ACHATS MARCHANDISES INTRAC	99 608.48	0.82	32 049.76	0.26	67 558.72	210.79
MARGE COMMERCIALE	3 694 049.83	30.24	3 832 323.27	30.54	138 273.44	3.61
PRODUCTION VENDUE	57 559.88	100.00	50 221.98	100.00	7 337.90	14.61
70300000 VENTES PRODUITS RESIDUELS	231.00	0.40			231.00	
70800000 LOYER SEDIR			1 800.00	3.58	1 800.00	100.00
70840000 PORT ET FRAIS ACC FACTURES NON	46 336.92	80.50	41 787.11	83.20	4 549.81	10.89
70850000 PORT ET FRAIS ACC FACTURES	11 457.99	19.91	14 634.87	29.14	3 176.88	21.71
70880000 AUTRS PRODUITS ACT.ANN. TVA 20	100.00	0.17			100.00	
70980000 RRR TVA EXO	566.03	0.98	8 000.00	15.93	7 433.97	92.92
PRODUCTION DE L'EXERCICE	57 559.88	100.00	50 221.98	100.00	7 337.90	14.61
MATIERES PREMIERES, APPROVISIONNEMENTS CONSOMMES	4 758.00	8.27			4 758.00	
60260000 ACHATS D'EMBALLAGES	4 758.00	8.27			4 758.00	
MARGE BRUTE DE PRODUCTION	52 801.88	91.73	50 221.98	100.00	2 579.90	5.14
MARGE BRUTE GLOBALE	3 746 851.71	30.53	3 882 545.25	30.82	135 693.54	3.49
AUTRES ACHATS + CHARGES EXTERNES	2 083 523.23	16.98	2 172 300.88	17.24	88 777.65	4.09
60610000 ACHAT FOURNITURES NON STOCKABL	1 741.01	0.01	1 137.57	0.01	603.44	53.05
60612000 EDF GDF	44 336.49	0.36	41 094.25	0.33	3 242.24	7.89
60630000 PETIT MATERIEL MOBILIER	5 379.07	0.04	7 366.57	0.06	1 987.50	26.98
60640000 ACHAT FOURNITURES ADMINISTRATI	24 121.81	0.20	26 711.63	0.21	2 589.82	9.70
60680000 ACHAT CAFE/BOISSONS	5 729.18	0.05	6 533.38	0.05	804.20	12.31
61100000 SOUS-TRAITANCE GENERALE	29 165.53	0.24	28 857.59	0.23	307.94	1.07
61110000 SERVICES EXTERIEURS	8 406.89	0.07	23 088.82	0.18	14 681.93	63.59
61115000 PRESTATIONS HOLDINGS	768 000.00	6.26	768 000.00	6.10		
61120000 TELESURVEILLANCE	576.27	0.00	421.68	0.00	154.59	36.66
61130000 TRAITEMENT DECHETS	3 322.70	0.03	5 966.07	0.05	2 643.37	44.31
61220020 CREDIT BAIL R COST	3 120.00	0.03	3 804.67	0.03	684.67	18.00

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20201106-20201104-1-9D-
DE
Date de télétransmission : 06/11/2020
Partie Date de réception préfecture : 06/11/2020

Désignation de l'entreprise : **SAS MAISON de la PEINTURE-PAPIER PEINT** Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* **12**
Adresse de l'entreprise **105 Bld de Suisse** **31086 TOULOUSE Cedex 2** Durée de l'exercice précédent* **12**

Numéro SIRET* **7 0 0 8 0 1 3 6 8 0 0 0 4 9** Néant ☐ *

				Exercice N clos le 13 11 22 01 7	N-1 13 11 22 01 6
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Capital souscrit non appelé (I)	AA			
	Frais d'établissement *	AB	AC		
	Frais de développement *	CX	CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	58 462	
	Fonds commercial (1)	AH	AI	68 049	68 049
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	Terrains	AN	AO	2 130	3 707
	Constructions	AP	AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	32 471	6 976
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	837 226	314 993
	Immobilisations en cours	AV	AW	88 170	82 845
	Avances et acomptes	AX	AY		
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
	Autres participations	CU	CV	416 051	416 051
	Créances rattachées à des participations	BB	BC	267 844	267 844
	Autres titres immobilisés	BD	BE	19 236	19 604
	Prêts	BF	BG	500	80
	Autres immobilisations financières*	BH	BI	11 605	11 536
	TOTAL (II)	BJ	BK	930 289	1 196 601
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
	En cours de production de biens	BN	BO		
	En cours de production de services	BP	BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS		15 405 11
	Marchandises	BT	BU	987 426	1 029 797
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW		
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	149 263	2 496 459
	Autres créances (3)	BZ	CA	1 005 855	805 002
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE	9 099	304 475
DIVERS	Disponibilités	CF	CG	443 026	594 137
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	28 741	69 796
	TOTAL (III)	CJ	CK	158 363	5 265 982
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1A	6 462 583	6 305 235
	Renvois : (1) Dont droit au bail		CP	279 949	
	Clause de réserve de propriété :				
	Immobilisations :				
	Stocks :				

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20201106-20201104-1-9D-
Date de l'an : CR
Date de télétransmission : 06/11/2020
Date de réception préfecture : 06/11/2020

Désignation de l'entreprise : SAS MAISON de la PEINTURE-PAPIER PEINT

Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :153.....102.....)	DA	153 102	153 102
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	15 310	15 310
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ BI)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ)	DG	2 900 335	2 845 823
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	218 115	204 612
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	3 286 862	3 218 847
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	237 512	237 512
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR	237 512	237 512
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	387 558	515 591
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)	DV	445 900	295 800
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	1 440 306	1 325 834
	Dettes fiscales et sociales	DY	478 677	487 236
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	185 767	223 936
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		480
	TOTAL (IV)	EC	2 938 209	2 848 877
	Ecart de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	6 462 583	6 305 235
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
	{ Ecart de réévaluation libre	ID		
	{ Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	2 651 944	2 461 654
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EII		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20201106-202Q1104-1-9D-
DE
Date de télétransmission : 06/11/2020
Date de réception préfecture : 06/11/2020

Désignation de l'entreprise : SAS MAISON de la PEINTURE-PAPIER PEINT

Néant ☐ *

		Exercice N						Exercice (N-1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	12 206 992	FB	7 510	FC	12 214 502	12 548 057		
	Production vendue { biens* services*	FD	231	FE		FF	231			
		FG	57 329	FH		FI	57 329	50 222		
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	12 264 552	FK	7 510	FL	12 272 062	12 598 279		
	Production stockée*					FM				
	Production immobilisée*					FN				
	Subventions d'exploitation					FO				
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	514 839	670 964		
	Autres produits (1) (11)					FQ	84	185		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	12 786 985	13 269 428	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS	8 478 081	8 756 886	
	Variation de stock (marchandises)*						FT	42 371	(41 152)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU	4 758		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *						FW	2 083 523	2 172 301	
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	105 674	117 229	
	Salaires et traitements*						FY	1 230 920	1 322 267	
	Charges sociales (10)						FZ	397 057	463 340	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions						GA	71 057	89 246
								GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC	28 556	54 852
	Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD			
	Autres charges (12)						GE	100 205	125 757	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	12 542 203	13 060 727	
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	244 782	208 702	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)						GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)						GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	1 493	28 711	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK	69	29	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	60 088	63 863	
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM	10 660	10 111	
	Différences positives de change						GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO			
	Total des produits financiers (V)						GP	72 310	102 714	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ	9 099	10 660	
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	7 378	9 224	
	Différences négatives de change						GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT		294	
	Total des charges financières (VI)						GU	16 477	20 178	
	2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	58 833	82 536	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	300 614	291 230		

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20201106-20201104-19-D-
DE 55 832 82 536
Date de télétransmission : 06/11/2020
Date de réception préfecture : 29/11/2020

Désignation de l'entreprise : **SAS MAISON de la PEINTURE-PAPIER PEINT**

Néant ☐ *

				Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	IIA		1 220	80 515
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		1 750	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD		2 970	80 515
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE		2 844	287
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG			105 100
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH		2 844	105 387
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO			
	(2) Dont { produits de locations immobilières	HY			
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG			
	(3) Dont { - Crédit bail mobilier *	IIP		47 289	70 725
	{ - Crédit bail immobilier	HQ			
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH			
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ			
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK			
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX			
	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC			
	(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD			
	(9) Dont transferts de charges	A1		434 254	533 358
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2			
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		16 147	12 744
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9				
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)			Exercice N	
Cf état annexe				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
				2 845	2 970
				Exercice N-1	
				Charges antérieures	Produits antérieurs

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20201106-20201104-1-9D-DE
Date de télétransmission : 06/11/2020
Date de réception préfecture : 06/11/2020

31/12/2017

Accusé de réception en préfecture	031-253100986-20201106-20201104-1-9D-DE
Date de télétransmission : 06/11/2020	
Date de réception préfecture : 06/11/2020	

Désignation de l'entreprise : **SAS MAISON de la PEINTURE-PAPIER PEINT**

Néant * *

CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste	
INCORP.						Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence			
	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CZ			D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD	126 511		KE		KF	
CORPORELLES	Terrains		KG	5 306		KH		KI	
	Constructions	Sur sol propre	KJ			KK		KL	
		Sur sol d'autrui	KM			KN		KO	
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	KP			KQ		KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		KS	32 487		KT		KU	6 960
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *	KV	940 149		KW		KX	8 985
		Matériel de transport *	KY	12 343		KZ		LA	698
		Matériel de bureau et mobilier informatique	LB	185 479		LC		LD	4 651
		Emballages récupérables et divers *	LE			LF		LG	
	Immobilisations corporelles en cours		LH	82 845		LI		LJ	5 325
	Avances et acomptes		LK			LL		LM	
	TOTAL III		LN	1 258 609		LO		LP	26 619
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G			8M		8T	
	Autres participations		8U	683 895		8V		8W	
	Autres titres immobilisés		IP	19 604		IR		IS	
	Prêts et autres immobilisations financières		IT	11 616		IU		IV	489
	TOTAL IV		LQ	715 115		LR		LS	489
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						OG	2 100 235	OJ	27 108

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence	
INCORP.									
	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN		CØ		DØ	D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO		LV	126 511	LW	IX	126 511
CORPORELLES	Terrains		IP		LX	5 306	LY	LZ	5 306
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB	MC	
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME	MF	
		Inst. gales, agencs et am. des constructions	IS		MG		MH	MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ	39 447	MK	ML	39 447
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencs, aménagements divers	IU		MM	949 134	MN	MO	949 134
		Matériel de transport	IV	86	MP	12 956	MQ	MR	12 956
		Matériel de bureau et mobilier informatique, mobilier	IW		MS	190 130	MT	MU	190 130
		Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW	MX	
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ	88 170	NA	NB	88 170
	Avances et acomptes		NC		ND		NE	NF	
	TOTAL III		IY	86	NG	1 285 143	NH	NI	1 285 143
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7	ØW	
	Autres participations		IØ		ØX	683 895	ØY	ØZ	683 895
	Autres titres immobilisés		II	367	2B	19 236	2C	2D	19 236
	Prêts et autres immobilisations financières		I2	0	2E	12 105	2F	2G	12 105
	TOTAL IV		I3	368	NJ		NK		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					ØK	453	ØL		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

En Euros.

Partner

Accusé de réception en préfecture
081-253100981-20201106-20201104-1-9D
DE
Date de dépôt : 06/11/2020
Date de réception préfecture : 06/11/2020

Désignation de l'entreprise : SAS MAISON de la PEINTURE-PAPIER PEINT

Néant ☐ *

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL II	PE	58 462	PF		PG		PH	58 462
Terrains		PI	1 599	PJ	531	PK		PL	2 130
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	29 393	QA	3 078	QB		QG	32 471
Autres	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	636 830	QE	40 547	QF		QG	677 378
Immobilisations corporelles	Matériel de transport	QH	7 470	QI	2 174	QJ	86	QK	9 558
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	125 564	QM	24 727	QN		QO	150 291
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	800 856	QV	71 057	QW	86	QX	871 827
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		ON	859 318	OP	71 057	OQ	86	OR	930 289

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES													
Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais d'établissement		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
TOTAL I															
Autres immob. incorporelles		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
TOTAL II															
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst.gales,agenc et am.des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques nat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales,agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
Emballages récup.et divers		W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations		NL						NM						NO	
TOTAL IV															
Total général (I+II+III+IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non venant de reprises (NP + NO + NR)		NW				Total général non venant de reprises (NS + NT + NU)		NY			Total général non venant de reprises (NW - NY)		NZ		

CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *				Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler										Z9			
Primes de remboursement des obligations										SP			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

En Euros.

Partner

Accusé de réception en préfecture
031-25310098620201106-20201104-1-9D-
DE
Date de télétransmission : 06/11/2020
Date de réception préfecture : 06/11/2020

Désignation de l'entreprise : SAS MAISON de la PEINTURE-PAPIER PEINT

Néant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
		1	2	3	4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
TOTAL I		3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur	6A	6B	6C	6D
	- incorporelles	6E	6F	6G	6H
	- corporelles	O2	O3	O4	O5
	- titres mis en équivalence	9U	9V	9W	9X
	- titres de participation	O6	O7	O8	O9
	- autres immobilisations financières(1)*	6N	6P	6R	6S
	Sur stocks et en cours	6T	6U	6V	6W
	Sur comptes clients	6X	6Y	6Z	7A
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	7B	7C	7D	7E
	TOTAL III	7F	7G	7H	7I
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7J	7K	7L	7M
	Dont dotations et reprises				
	- d'exploitation		UE	UF	
	- financières		UG	UH	
	- exceptionnelles		UJ	UK	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20201106-20201104-1-9D-DE
Date de télétransmission : 06/11/2020
Date de réception préfecture : 06/11/2020

31/12/2017

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20201106-20201104-1-9D-
DE
Date de télétransmission : 06/11/2020
Date de réception préfecture : 06/11/2020

Désignation de l'entreprise : **SAS MAISON de la PEINTURE-PAPIER PEINT'**Néant ☐ *

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			UL	267 844	UM	267 844	UN	
	Prêts (1) (2)			UP	500	UR	500	US	
	Autres immobilisations financières			UT	11 605	UV	11 605	UW	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			VA	265 469	265 469			
	Autres créances clients			UX	2 380 253	2 380 253			
	Créance représentative de titres / Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * (antérieurement constituée * UO)			Z1					
	Personnel et comptes rattachés			UY	276	276			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ	7 756	7 756			
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM	107 272	107 272			
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	30 765	30 765			
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN					
		Divers		VP	2 691	2 691			
	Groupe et associés (2)			VC	25 666	25 666			
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR	831 430	831 430			
	Charges constatées d'avance			VS	28 741	28 741			
	TOTAUX			VT	3 960 267	VU	3 960 267	VV	
RENVIS	(1)	Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice	VD	420				
			- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF					

CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)				7Y							
Autres emprunts obligataires (1)				7Z							
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)		à 1 an maximum à l'origine		VG	334	334					
		à plus de 1 an à l'origine		VH	387 224	100 960	281 981	4 283			
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				8A							
Fournisseurs et comptes rattachés				8B	1 440 306	1 440 306					
Personnel et comptes rattachés				8C	141 973	141 973					
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				8D	126 401	126 401					
Etat et autres collectivités publiques		Impôts sur les bénéfices		8E							
		Taxe sur la valeur ajoutée		VW	182 159	182 159					
		Obligations cautionnées		VX							
		Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	28 143	28 143					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				8J							
Groupe et associés (2)				VI	445 900	445 900					
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)				8K	185 767	185 767					
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *				Z2							
Produits constatés d'avance				8L							
TOTAUX				VY	2 938 209	VZ	2 651 944	281 981	4 283		
RENVIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	128 032	* Des explications concernant cette rubrique sont à fournir en annexe au bilan.					

Accusé de réception en préfecture
0215 25 31 00 98 6 20 20 11 06 20 21 10 4 1 9 D-
DE
Date de télétransmission : 06/11/2020
Date de réception préfecture : 06/11/2020

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : **SAS MAISON de la PEINTURE-PAPIER PEINT**

Néant ☐ *

Exercice N, clos le :

3 | 1 | 1 | 2 | 2 | 0 | 1 | 7

I. RÉINTEGRATIONS

BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE

Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)		de l'exploitant ou des associés		de son conjoint		moins part déductible *		à réintégrer :		WA	218 115	
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE	1 492	WB		WC			
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprise à l'IS)		WG	1 091	WD		WE	2 583		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		RA	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB		WF		WG			
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	14 559	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX		WB		WC	14 701	
	Amendes et pénalités		WJ	142	Charges financières (art. 212 bis)*		XZ		WD		WE		
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*											XY	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)											17	82 624
	Quote-part Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E.		WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7		K7				
	Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (16 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 %									I8
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *		- Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions									WN		
Ecarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)											XR	108 376	
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)	SU		Zones d'entreprises * (activité exonérée)	SW		WQ	8 806				
		Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (Art.209C)	SX		Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8		Y1		Y3			
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage											WR	435 205	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage											WS		
TOTAL I											WT		

II. DÉDUCTIONS

PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE

Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E *												WU	16 485
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)												WV	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (12.8 % pour les entreprises soumises à l'IR) - imposées aux taux de 0 % - imposées aux taux de 19 % - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs									WH	
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %											WP	
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*											WW	
	Régime des sociétés mères et des filiales *		Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participations									2A	
	Produit net des actions et parts d'intérêts :											XB	
	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.											16	
Mesures d'incitation à l'investissement	Majoration d'amortissement *											WZ	
	Entreprises nouvelles (reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)	K9		Entreprises nouvelles 44 sexies	L2		Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)	L5		XA			
	Pôle de compétitivité hors CICE (art. 44 undecies)	L6		Sociétés d'investissements immobiliers cotées (art. 208C)	K3		Zone de restructuration de la défense (art.44 terdecies)	PA		ZY			
	Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies et octies A)	OV		Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	1F		Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)	XC		XD			
							Zone de revitalisation rurale (art. 44 quinquies)	PC		XF			
	Ecarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)											XS	79 754
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé (EXT 2)		Dont déduction exceptionnelle pour investissement *		X9		Créance dégelée par le report en arrière du déficit		ZI		XG	78 174		
Dédution des produits affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage											Y2		
TOTAL II											XH	174 413	

III. RÉSULTAT FISCAL

Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables		bénéfice (I moins II)	XI	260 792	
		déficit (II moins I)			
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*			ZL		Accusé de réception en préfecture : 031.253100986 20201106 20201104 1 5D-
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*					Date de réception en préfecture : 06/11/2020
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)			XN	260 792	Date de réception en préfecture : 06/11/2020

31/12/2017

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20201106-20201104-1-9D-
DE
Date de télétransmission : 06/11/2020
Date de réception préfecture : 06/11/2020

Désignation de l'entreprise : SAS MAISON de la PEINTURE-PAPIER PEINT

Néant ☐ *

I. SUIVI DES DEFICITS

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)

K4

Déficits imputés (total des lignes XB et XL du tableau 2058-A)

K5

Déficits reportables (différence K4 - K5)

K6

Déficits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO)

YJ

Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)

YK

II. INDEMNITES POUR CONGES A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées
sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 1er du CGI. dotations de l'exercice

ZT

129 673

III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DEDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT

(à détailler, sur feuillet séparé)

Dotations de l'exercice

Reprises sur l'exercice

Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles
pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 2 du CGI *

ZV

ZW

Provisions pour risques et charges *

8X

8Y

8Z

9A

9B

9C

Provisions pour dépréciation *

PROVISION DEPRECIATION VMP

9D

9 099

9E

10 660

9F

9G

9H

9J

Charges à payer

EFFORT CONSTRUCTION

9K

5 460

9L

5 825

9M

9N

9P

9R

9S

9T

TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)

YN

14 559

YO

16 485

à reporter au tableau 2058-A :

ligne WI

ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS
art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports (case à cocher)

XU

☐

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20201106-20201104-1-9D-
DE
Date de télétransmission : 06/11/2020
Date de réception préfecture : 06/11/2020

11

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

Désignation de l'entreprise : SAS MAISON de la PEINTURE-PAPIER PEINT										Néant ☐ *			
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	OC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB						
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	OD	204 612		Dividendes	- Autres réserves	ZD	54 512					
	Prélèvements sur les réserves	OE			Autres répartitions		ZE	150 100					
					Report à nouveau		ZF						
	TOTAL I	OF	204 612		(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)	TOTAL II	ZG						
							ZH	204 612					
RENSEIGNEMENTS DIVERS													
										Exercice N :		Exercice N-1 :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)	J7	134 983		YQ	52 461		50 271					
	- Engagements de crédit-bail immobilier				YR								
	- Effets portés à l'escompte et non échus				YS								
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance				YT	809 471		826 334					
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)	J8	232 166		XQ	193 665		259 619					
	- Personnel extérieur à l'entreprise				YU	10 131							
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)				SS	66 032		57 222					
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages				YV	8 231		6 869					
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	ES			ST	995 993		1 022 258					
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052				ZJ	2 083 523		2 172 301					
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE				YW	52 763		56 753					
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés	ZS			9Z	52 911		60 476					
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052				YX	105 674		117 229					
TVA	- Montant de la T.V.A. collectée (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)				YY	2 528 100		2 589 345					
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations				YZ	1 944 152		1 900 115					
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2017)*				OB	1 214 236							
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *				OS								
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *				ZK		%		%				
	- Numéro de centre de gestion agréé *	XP											
	- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann. III au C.G.I.)												
- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				RG									
- Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI				RH									
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA	260 793	Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL					
				Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC					
	Groupe : résultat d'ensemble.	JD	274 193	Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO					
				Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF					
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JII	1	N° SIRET de la société mère du groupe	JJ	7 0 0 8 0 1 3 6 8 0 0 0 4 9							

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice 2058-NOT pour le régime de groupe).

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20201106-20201104-1-9D-
DE
Date de télétransmission : 06/11/2020
Date de réception préfecture : 06/11/2020

Désignation de l'entreprise : **SAS MAISON de la PEINTURE-PAPIER PEINT**Néant ☐ ***A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE**

Nature et date d'acquisition des éléments cédés *		Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I - Immobilisations *	1 MAT TRANSPORT	86			86	
	2 CHARIOT ELEVATEUR					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 % (1)
⑦		⑧	⑨	19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	⑪
I - Immobilisations *	1	750	750	750			
	2	1 000	1 000	1 000			
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans					
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne ⑨)			1 750				
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne ⑩)							
CADRE C : autres plus-value taxable à 19 % ⑪							

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Accuse de réception en préfecture
031-253100986-20201106-20201104-1-9D-DE
Date de télétransmission : 06/11/2020
Date de réception préfecture : 06/11/2020

Désignation de l'entreprise : SAS MAISON de la PEINTURE-PAPIER PEINT

Néant ☒ *

A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES A COURT TERME
(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie					
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)					
	sur 10 ans					
	sur une durée différente (art.39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)					
	TOTAL 1					
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
	sur 3 ans au titre de	N-1				
		N-2				
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N-1				
		N-2				
		N-3				
		N-4				
		N-5				
		N-6				
		N-7				
		N-8				
		N-9				
	TOTAL 2					

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission
(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

[illegible]

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20201106-20201104-1-9D-
DE
Date de télétransmission : 06/11/2020
Date de réception préfecture : 06/11/2020

Désignation de l'entreprise : SAS MAISON de la PEINTURE-PAPIER PEINT

Néant ☒ *

- ① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ① ou 12,8 % ②	
Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ① *	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ① *	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine		Moins-values à 12,8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 %	Solde des moins-values à 12,8 %
①		②	③	④
Moins-values nettes	N			
	N-1			
	N-2			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine		Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 2+3+4-5-6
		À 19 %, 16,5 % (1) ou à 15 %	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 du CGI)	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 bis du CGI)	À 15 % ou à 16,5 % (1)		
①		②	③	④	⑤	⑥	⑦
Moins-values nettes	N						
	N-1						
	N-2						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-3						
	N-4						
	N-5						
	N-6						
	N-7						
	N-8						
	N-9						
	N-10						

1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20201106-20201104-1-9D-DE
Date de télétransmission : 06/11/2020
Date de réception préfecture : 06/11/2020

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : <u>SAS MAISON de la PEINTURE-PAPIER PEINT</u>	Néant ☒ *
---	---

SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)				
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice
①	②	donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	⑤

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Accusé de réception en préfecture
 031-253100986-20201106-20201104-1-9D-DE
 Date de télétransmission : 06/11/2020
 Date de réception préfecture : 06/11/2020

16

Désignation de l'entreprise : SAS MAISON de la PEINTURE-PAPIER PEINT										Néant ☐ *									
Si entreprise membre d'une intégration fiscale, indiquez le SIREN de la tête de groupe :										7	0	0	8	0	1	3	6	8	
Exercice ouvert le : 01/01/2017 et clos le : 31/12/2017										Durée en nombre de mois			1	2					
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE																			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises															OA	12 272 062			
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées															OK				
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante															OL				
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges															OT	373 445			
TOTAL 1															OX	12 645 507			
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée																			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)															OH	84			
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation															OE				
Subventions d'exploitation reçues															OF				
Variation positive des stocks															OD				
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée															OI	41 404			
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation															XT				
TOTAL 2															OM	41 488			
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (I)																			
Achats															ON	8 482 839			
Variation négative des stocks															OQ	42 371			
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances															OR	1 842 569			
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois															OS	737			
Taxes déductibles de la valeur ajoutée															OZ				
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)															OW	100 205			
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée															OU				
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois															O9				
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante															OY				
TOTAL 3															OJ	10 468 721			
IV- Valeur ajoutée produite																			
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)															OG	2 218 274			
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises																			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires nos 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF).															SA	2 218 274			
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE																			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD																			
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case										EV									
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX)										GX	12 645 507			Effectifs au sens de la CVAE *			EY	0	
Période de référence										GY	01/01/2017			GZ	31/12/2017				
Date de cessation										HR									
VI - Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs																			
Effectif moyen du personnel * :															YP	41			
dont apprentis															YF				
dont handicapés															YG	3			
Effectifs affectés à l'activité artisanale															RL				
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.																			
* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2012-NOT-SD																			
§ Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.																			

Reçue en préfecture
031-253100986-20201106-20201104-1-9D-DE
Date de télétransmission : 06/11/2020
Date de réception préfecture : 06/11/2020

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt



(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 1 7

N° SIRET 7 0 0 8 0 1 3 6 8 0 0 0 4 9

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS MAISON de la PEINTURE-PAPIER PEINT

ADRESSE (voie) 105 Bld de Suisse BP 52417

CODE POSTAL 31086 VILLE TOULOUSE Cedex 2

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 2 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3 3 002

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique SARL Dénomination LES NAVAILLES

N° SIREN (si société établie en France) 451951735 % de détention 50.00 Nb de parts ou actions 1 501

Adresse : N° 47 Voie B Avenue du 11 Novembre 1918

Code postal 31700 Commune BLAGNAC Pays FRANCE

Forme juridique SARL Dénomination MMXS

N° SIREN (si société établie en France) 497541276 % de détention 50.00 Nb de parts ou actions 1 501

Adresse : N° 47 Voie B Avenue du 11 Novembre 1918

Code postal 31700 Commune BLAGNAC Pays FRANCE

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20201106-20201104-1-9D-
DE
Date de télétransmission : 06/11/2020
Date de réception préfecture : 06/11/2020

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1)

Néant ☐

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 1 7

N° SIRET 7 0 0 8 0 1 3 6 8 0 0 0 4 9

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS MAISON de la PEINTURE-PAPIER PEINT

ADRESSE (voie) 105 Bld de Suisse BP 52417

CODE POSTAL 31086 VILLE TOULOUSE Cedex 2

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5 5

Forme juridique SARL Dénomination MAISON DE LA PEINTURE ROUERQUE

N° SIREN (si société établie en France) 4 9 8 1 3 6 4 7 2 % de détention 100.00

Adresse : N° Voie Route Haute Du Farrou

Code postal 12200 Commune VILLEFRANCHE de ROUERQUE Pays FRANCE

Forme juridique SAS Dénomination COMPTOIR de la PEINTURE

N° SIREN (si société établie en France) 3 9 1 7 9 6 6 7 9 % de détention 100.00

Adresse : N° 4 Voie Rue de la Garonne

Code postal 31800 Commune VALENTINE Pays France

Forme juridique SARL Dénomination LMP - LA MAISON DU PEINTRE

N° SIREN (si société établie en France) 4 5 1 3 4 3 4 0 4 % de détention 99.87

Adresse : N° 174 Voie Avenue Albert 1er

Code postal 81100 Commune CASTRES Pays FRANCE

Forme juridique SARL Dénomination M.P.L.

N° SIREN (si société établie en France) 4 1 9 5 4 7 8 7 2 % de détention 64.60

Adresse : N° 105 Voie Bld de Suisse

Code postal 31200 Commune TOULOUSE Pays FRANCE

Forme juridique SA Dénomination COFRED

N° SIREN (si société établie en France) 3 2 1 9 3 4 7 1 3 % de détention 27.19

Adresse : N° 12 Voie Passage Doissy

Code postal 75017 Commune PARIS Pays FRANCE

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient d'indiquer dans chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case. Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

Accusé de réception en préfecture
051253100986-20201106-20201104-1-9D-
DE
Date de télétransmission : 06/11/2020
Date de réception préfecture : 06/11/2020



SAS MAISON de la PIENTURE-PAPIER PEINT

105 Bld de Suisse

31086 TOULOUSE

Comptes annuels

du 01/01/2018 au 31/12/2018

Partner

Expertise comptable - Conseil aux entreprises et aux associations - Commissariat aux comptes

25Bis avenue Marcel Dassault 31500 Toulouse

05 31 08 34 00

contact@partner31.fr

www.partner31.fr

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20201106-20201104-1-9D-
DE
Date de télétransmission : 06/11/2020
Date de réception préfecture : 06/11/2020

Attestation de présentation des comptes

En notre qualité d'expert-comptable et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise **SAS MAISON de la PIENTURE-PAPIER PEINT** relatifs à l'exercice du **01/01/2018** au **31/12/2018**, qui se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan : 6 941 754euros

Chiffre d'affaires : 12 643 440euros

Résultat net comptable : 191 546euros

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Fait à TOULOUSE
Le 06/05/2019

Loïc ROCHE
Expert-Comptable



Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20201106-20201104-1-9D-
DE
Date de télétransmission : 06/11/2020
Date de réception préfecture : 06/11/2020

Bilan Actif

		31/12/2018			31/12/2017
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (I)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	51 967	51 967		
	Fonds commercial (1)	68 049		68 049	68 049
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains	5 306	2 661	2 645	3 176
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	67 026	33 875	33 151	6 976
	Autres immobilisations corporelles	1 175 621	815 884	359 738	314 993
	Immobilisations en cours	154 673		154 673	88 170
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	416 051		416 051	416 051
	Créances rattachées à des participations	267 844		267 844	267 844
	Autres titres immobilisés	19 236		19 236	19 236
	Prêts	2 550		2 550	500
	Autres immobilisations financières	21 725		21 725	11 605
TOTAL (II)		2 250 050	904 386	1 345 663	1 196 601
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	1 228 357		1 228 357	987 426
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	2 979 169	163 389	2 815 780	2 496 459
	Autres créances	942 121		942 121	1 005 855
COMPTES DE REGULARISATION	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	314 226		314 226	313 575
	DISPONIBILITES	257 001		257 001	443 026
	Charges constatées d'avance	38 606		38 606	28 741
	TOTAL (III)	5 759 480	163 389	5 596 091	5 275 081
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		8 009 530	1 067 775	6 941 754	6 471 682

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

65 000 65 000
 Accusé de réception en préfecture 031-253100986-20201106-20201104-1-9D-
 DE
 Date de télétransmission : 06/11/2020
 Date de réception préfecture : 06/11/2020

Bilan Passif

		31/12/2018	31/12/2017
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	153 102	153 102
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecart de réévaluation		
	RESERVES	15 310	15 310
	Réserve légale		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées	3 017 883	2 900 335
	Autres réserves		
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	191 546	218 115
Autres fonds propres	Subventions d'investissement	10	10 312
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	3 377 841	3 286 862
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques	237 512	237 512
	Provisions pour charges		
	Total des provisions	237 512	237 512
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires	566 786	387 558
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	500 292	445 900
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 530 874	1 440 306
	Dettes fiscales et sociales	495 706	478 677
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	232 743	194 866
	Autres dettes		
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	3 326 402	2 947 308
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	6 941 754	6 471 682
		191 545,60	218 115,48
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		191 545,60	218 115,48
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		191 545,60	218 115,48
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		191 545,60	218 115,48

Accusé de réception en préfecture 2 947 308
031-253100986-20201106-20201104-1-9D-
DE
Date de télétransmission : 06/11/2020
Date de réception préfecture : 06/11/2020

Compte de Résultat 1/2

		31/12/2018	31/12/2017		
PRODUITS D'EXPLOITATION		France	Exportation	12 mois	12 mois
	Ventes de marchandises	12 592 063		12 592 063	12 214 502
	Production vendue (Biens)				231
	Production vendue (Services et Travaux)	51 377		51 377	57 329
	Montant net du chiffre d'affaires	12 643 440		12 643 440	12 272 062
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation				
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			485 079	514 839
	Autres produits			88	84
Total des produits d'exploitation (1)				13 128 607	12 786 985
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises			9 024 644	8 478 081
	Variation de stock			(240 931)	42 371
	Achats de matières et autres approvisionnements				4 758
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			2 038 334	2 083 523
	Impôts, taxes et versements assimilés			117 022	105 674
	Salaires et traitements			1 343 615	1 230 920
	Charges sociales du personnel			454 547	397 057
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			68 496	71 057
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
	- sur immobilisations				
	- sur actif circulant			42 503	28 556
	Dotations aux provisions				
Autres charges			96 487	100 205	
Total des charges d'exploitation (2)				12 944 718	12 542 203
RESULTAT D'EXPLOITATION				183 889	244 782

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20201106-20201104-1-9D-
DE
Date de télétransmission : 06/11/2020
Date de réception préfecture : 06/11/2020

Compte de Résultat

2/2

		31/12/2018	31/12/2017
	RESULTAT D'EXPLOITATION	183 889	244 782
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)	886	1 493
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)	1 203	69
	Autres intérêts et produits assimilés (3)	63 823	60 088
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	9 099	10 660
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des produits financiers	75 012	72 310
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	11 722	9 099
	Intérêts et charges assimilées (4)	6 530	7 378
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières	18 253	16 477
	RESULTAT FINANCIER	56 759	55 832
	RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	240 648	300 614
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion	1 433	1 220
	Sur opérations en capital	1 000	1 750
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels	2 433	2 970
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	2 793	2 844
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Total des charges exceptionnelles	2 793	2 844
	RESULTAT EXCEPTIONNEL	(360)	126
	PARTICIPATION DES SALAIRES		
	IMPOTS SUR LES BENEFICES	48 742	82 624
	TOTAL DES PRODUITS	13 206 051	12 862 264
	TOTAL DES CHARGES	13 014 506	12 644 149
	RESULTAT DE L'EXERCICE	191 546	218 115

(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs

(3) dont produits concernant les entreprises liées

(4) dont intérêts concernant les entreprises liées

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20201106-20201104-1-9D-DE
Date de télétransmission : 06/11/2020
Date de réception préfecture : 06/11/2020

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

Le bilan de l'exercice présente un total de **6 941 754** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **13 206 051** euros et un total **charges** de **13 014 506** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **191 546** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2018** et finit le **31/12/2018**.
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Faits caractéristiques de l'exercice :

Néant

Evénements significatifs postérieurs à la clôture :

Néant

Intégration fiscale :

Depuis le 1er janvier 2004, la société est membre du groupe d'intégration dont elle est la société mère.

La convention d'intégration fiscale prévoit que chaque société filiale calcule l'impôt sur les sociétés dû comme si elle était seule..

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20201106-20201104-1-9D-
DE
Date de télétransmission : 06/11/2020
Date de réception préfecture : 06/11/2020

Règles et Méthodes Comptables

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Evaluation des stocks de marchandises

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques, et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Les stocks sont comptabilisés nets de dépréciation.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20201106-20201104-1-9D-
DE
Date de télétransmission : 06/11/2020
Date de réception préfecture : 06/11/2020

Immobilisations

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice			Valeurs brutes au 31/12/2018
		Augmentations Réévaluations	Acquisitions	Diminutions Virt p.à p. Cessions	
INCORPORELLES					
Frais d'établissement et de développement					
Autres	126 511			6 495	120 016
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	126 511			6 495	120 016
CORPORELLES					
Terrains	5 306				5 306
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencé aménagement					
Instal technique, matériel outillage Industriels	39 447		30 579	3 000	67 026
Instal., agencement, aménagement divers	949 134		100 110		1 049 244
Matériel de transport	12 956		109	185	12 880
Matériel de bureau, mobilier	190 130		8 087	84 719	113 497
Emballages récupérables et divers					
Immobilisations corporelles en cours	88 170		66 503		154 673
Avances et acomptes					
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 285 143		205 389	87 904	1 402 627
FINANCIERES					
Participations évaluées en équivalence					
Autres participations	683 895				683 895
Autres titres immobilisés	19 236				19 236
Prêts et autres immobilisations financières	12 105		12 170		24 275
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	715 237		12 170		727 407
TOTAL	2 126 890		217 559	94 399	2 250 050

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20201106-20201104-1-9D-
DE
Date de télétransmission : 06/11/2020
Date de réception préfecture : 06/11/2020

Amortissements

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2018
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement				
Autres	58 462		6 495	51 967
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	58 462		6 495	51 967
CORPORELLES				
Terrains	2 130	531		2 661
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
Instal technique, matériel outillage industriels	32 471	4 404	3 000	33 875
Autres Instal., agencement, aménagement divers	677 378	38 168		715 545
Matériel de transport	9 558	2 235	185	11 608
Matériel de bureau, mobilier	150 291	23 159	84 719	88 731
Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	871 827	68 496	87 904	852 419
TOTAL	930 289	68 496	94 399	904 386

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							8
Autres immobilisations incorporelles							1
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							9
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							5
Instal générales Agenct aménagt divers							5
Matériel de transport							1
Matériel de bureau, informatique, mobilier							7
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20201106-20201104-1-9D-
DE
Date de télétransmission : 06/11/2020
Date de réception préfecture : 06/11/2020

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2018
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges	60 000			60 000
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres	177 512			177 512
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	237 512			237 512
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres Immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients	149 263	42 503	28 378	163 389
	Autres	9 099	11 722	9 099	11 722
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	158 362	51 602	37 477	172 488
	TOTAL GENERAL	395 874	51 602	37 477	410 000

Dont dotations et reprises	- d'exploitation	42 503	28 378
	- financières	11 722	9 099
	- exceptionnelles		

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

Provisions pour risques et charges :

Un dossier contentieux prud'homal est provisionné à hauteur de 60 K€uros. Il est contesté par la société et son dénouement n'est pas connu au 31 décembre 2018.

La société a constitué une provision relative à une demande de réparation de préjudice dont l'issue n'est pas connue au 31/12/2018.

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20201106-20201104-1-9D-
Date de télétransmission : 06/11/2020
Date de réception préfecture : 06/11/2020

Créances et Dettes

		31/12/2018	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations	267 844	267 844	
	Prêts (1) (2)	2 550	2 550	
	Autres immobilisations financières	21 725	21 725	
	Clients douteux ou litigieux	252 514	252 514	
	Autres créances clients	2 726 655	2 726 655	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	590	590	
	Impôts sur les bénéfices	97 091	97 091	
	Taxes sur la valeur ajoutée	27 376	27 376	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	100	100	
	Débiteurs divers	816 964	816 964	
	Charges constatées d'avances	38 606	38 606	
	TOTAL DES CREANCES	4 252 016	4 252 016	
(1)	Prêts accordés en cours d'exercice	2 050		
(1)	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

		31/12/2018	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	566 786	180 307	386 479	
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	1 530 874	1 530 874		
	Personnel et comptes rattachés	139 034	139 034		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	124 339	124 339		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	194 710	194 710		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	37 624	37 624		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	500 292	500 292		
	Autres dettes	232 743	232 743		
	Dettes représentatives de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	3 326 402	2 939 922	386 479	
(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	320 000			
(1)	Emprunts remboursés en cours d'exercice	140 772			
(2)	Emprunts dettes associés (personnes physiques)				

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20201106-20201104-1-9D-
DE
Date de télétransmission : 06/11/2020
Date de réception préfecture : 06/11/2020

Capital social

	31/12/2018	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice	3 002,00	51,0000	153 102,00
	Emises pendant l'exercice		0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice		0,0000	
	Du capital social fin d'exercice	3 002,00	51,0000	153 102,00

Capital social d'un montant de 153 102.00 euros décomposé en 3 002 titres d'une valeur nominale de 51.00 euros.

Accusé de réception en préfecture
 031-253100986-20201106-20201104-1-9D-
 DE
 Date de télétransmission : 06/11/2020
 Date de réception préfecture : 06/11/2020

Produits à recevoir

		31/12/2018
Total des Produits à recevoir		609 913
Autres immobilisations financières		98
INTERETS COURUS / CAUTIONS	98	
Autres créances clients		181 955
FACTURES A ETABLIR	181 955	
Autres créances		427 860
FOURNISSEURS AVOIRS A RECEVOIR	14 492	
FOURNISSEURS RFA A RECEVOIR	413 368	

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20201106-20201104-1-9D-
DE
Date de télétransmission : 06/11/2020
Date de réception préfecture : 06/11/2020

Charges à payer

		31/12/2018
Total des Charges à payer		465 381
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		334
PRETS - INTERETS COURUS	334	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		35 519
FOURN. FACT NON PARVENUES	35 519	
Dettes fiscales et sociales		234 120
DETTE PROV.P.CONGES PAYES	91 158	
AUTRES CHARGES A PAYER	47 870	
CHARGES S.CONGES A PAYER	37 839	
CHARGES A PAYER S/GRATIFICATIO	19 629	
ETAT CHARGES A PAYER	37 624	
Autres dettes		195 408
CLIENTS AVOIRS A ETABLIR	83 784	
CLIENTS RFA A ETABLIR	111 624	

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20201106-20201104-1-9D-
DE
Date de télétransmission : 06/11/2020
Date de réception préfecture : 06/11/2020

Crédit-Bail

	Terrains	Constructions	Matériels et outillages	Autres	31/12/2018
VALEUR D'ORIGINE				121 368	121 368
AMORTISSEMENTS					
Cumul exercices antérieurs					
Dotation exercice					
TOTAL					
REDEVANCES PAYEES					
Cumul exercices antérieurs				15 738	15 738
Redevances Exercice				27 086	27 086
TOTAL				42 824	42 824
REDEV. RESTANT A PAYER					
à 1 an au plus				34 128	34 128
entre 1 et 5 ans				47 260	47 260
à plus de 5 ans					
TOTAL				81 388	81 388
VALEUR RESIDUELLE					
à 1 an au plus				109	109
entre 1 et 5 ans				1 105	1 105
à plus de 5 ans					
TOTAL				1 214	1 214
MONTANT PRIS EN CHARGE DANS L'EXERCICE					

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20201106-20201104-1-9D-
DE
Date de télétransmission : 06/11/2020
Date de réception préfecture : 06/11/2020

Filiales et participations

	31/12/2018	Capitaux propres	Quote-part détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés				
1. Filiales (Plus de 50 %)				
MAISON DE LA PEINTURE ROUEGUE		101 619	100,00	19 328
COMPTOIR DE LA PEINTURE		274 544	100,00	(29 901)
LA MAISON DU PEINTRE		386 652	99,87	24 478
MPL		(10 697)	64,60	(2 219)
2. Participations (10 à 50 %)				
COFRED			27,19	(3 623)
B. Renseignements globaux				
1. Filiales non reprises en A.				
a) françaises				
b) étrangères				
2. Participations non reprises en A.				
a) françaises				
b) étrangères				

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20201106-20201104-1-9D-
DE
Date de télétransmission : 06/11/2020
Date de réception préfecture : 06/11/2020

Détail de l'Actif

	01/01/2018 31/12/2018	12 mois	01/01/2017 31/12/2017	12 mois	Variations	%
Capital souscrit non appelé						
TOTAL II - Actif Immobilisé NET	1 345 663	19,39	1 196 601	18,49	149 062	12,46
Concessions brevets et droits similaires						
LOGICIEL	51 967		58 462		(6 495)	ALEU
AMORTISSEMENT LOGICIEL	(51 967)		(58 462)		6 495	
Fonds Commercial	68 049	0,98	68 049	1,05		
DROIT AU BAIL	65 000	0,98	65 000	1,05		ALEU
FONDS COMMERCIAL	3 049		3 049			
Terrains	2 645	0,04	3 176	0,05	(531)	-16,71
AGENCEMENT AMENAGEMENT TERRAIN	5 306	0,04	5 306	0,05		ALEU
AMORT AGENC. AMENAG. TERRAIN	(2 661)		(2 130)		(531)	
Installations techniques, matériel et outillage	33 151	0,48	6 976	0,11	26 175	375,22
MATER. ET OUT. INDUSTRIEL	67 026	0,48	39 447	0,11	27 579	ALEU
AMORT. MATERIEL OUTILLAGE	(33 875)		(32 471)		(1 404)	
Autres immobilisations corporelles	359 738	5,18	314 993	4,87	44 744	14,20
AGENCEMENTS	415 734	5,18	404 537	4,87	11 197	ALEU
AGENCEMENTS THIBAUD	277 892		276 267		1 625	
AGENCEMENTS ST ORENS	116 519		116 519			
AGENCEMENTS ST GAUDENS	151 811		151 811			
AGENCEMENT MONTAUBAN	87 288				87 288	
MATERIELS DE TRANSPORT	12 880		12 956		(76)	
MAT. DE BUREAU ET INFORMATIQUE	99 485		176 118		(76 632)	
MOBILIER DE BUREAU	14 012		14 012			
AMORT. AGENC. INSTALLATIONS	(373 417)		(365 230)		(8 186)	
AMORT. AGENC. THIBAUD	(74 501)		(46 697)		(27 804)	
AMORT. AGENC. ST ORENS	(113 989)		(113 639)		(350)	
AMORT. AGENC. ST GAUDENS	(151 811)		(151 811)			
Compte n° 28181700	(1 827)				(1 827)	
AMORT. MAT. TRANSPORT	(11 608)		(9 558)		(2 050)	
AMORT. MAT. BUREAU ET INST.	(74 719)		(136 418)		61 700	
AMORT. MOBILIER DE BUREAU	(14 012)		(13 873)		(139)	
Immobilisations corporelles en cours	154 673	2,23	88 170	1,36	66 503	75,43
IMMOBILISATIONS EN COURS		2,23	88 170	1,36	(88 170)	ALEU
IMMOS EN COURS SITE WEB	95 081				95 081	
IMMO EN COURS MIGRATION DIVALT	59 592				59 592	
Autres participations	416 051	5,99	416 051	6,43		
TITRES PARTICIPATION	30 695	5,99	30 695	6,43		ALEU
AUTRES TITRES	10 346		10 346			
TITRES MP12	30		30			
PART. CAPITAL LMP	14 980		14 980			
TITRES PART MPR	10 000		10 000			
TITRES PART. COMPTOIR PEINTURE	350 000		350 000			
Créances rattachées à des participations	267 844	3,86	267 844	4,14		
CREANCES RATTACHEES A DES PART	267 844	3,86	267 844	4,14		ALEU
Autres titres immobilisés	19 236	0,28	19 236	0,30		
CONTRAT DE CAPITALISATION	19 236	0,28	19 236	0,30		ALEU
Prêts	2 550	0,04				
PRET GRACIA CHRYSTEL		0,04				

Accusé de réception en préfecture 2 050 410,00
031-253100986-20201106-20201104-1-9D
DE 500 0,01
Date de télétransmission : 06/11/2020
Date de réception préfecture : 06/11/2020

Détail de l'Actif

	01/01/2018 31/12/2018	12 mois	01/01/2017 31/12/2017	12 mois	Variations %
PRET RAMOS OLIVIER	2 400				2 400
PRET DI PRISCO ANGELO	150				150
Autres immobilisations financières	21 725	0,31	11 605	0,18	10 120 87,20
DEPOTS ET CAUTIONS VERSEES	21 627	0,31	11 507	0,18	10 120 ALEU
INTERETS COURUS / CAUTIONS	98		98		
TOTAL III - Actif Circulant NET	5 596 091	80,61	5 275 081	81,51	321 010 6,09
Marchandises	1 228 357	17,70	987 426	15,26	240 931 24,40
STOCK	1 228 357	17,70	987 426	15,26	240 931 ALEU
Créances clients et comptes rattachés	2 815 780	40,56	2 496 459	38,58	319 322 12,79
CLIENTS	2 249 743	40,56	1 901 715	38,58	348 028 ALEU
CLIENTS EFFETS A RECEVOIR	294 958		293 874		1 084
CLIENTS DOUTEUX	58 804		76 218		(17 414)
CLIENTS DTX OPI	61 093		32 092		29 001
CLIENTS DOUTEUX - EULER HERMES	2 320		9 742		(7 422)
CLIENTS DOUTEUX - GUILLARD	13 789		22 599		(8 810)
CLIENTS DOUTEUX - MANDAT. JUDIC	116 508		124 818		(8 309)
FACTURES A ETABLIR	181 955		184 665		(2 709)
PROV DEPREC COMPTES CLIENTS	(163 389)		(149 263)		(14 126)
Autres créances	942 121	13,57	1 005 855	15,54	(63 734) -6,34
FOURNISSEURS DEBITEURS	186 980	13,57	149 096	15,54	37 884 ALEU
FOURNISSEURS AVOIRS A RECEVOIR	14 492		27 107		(12 615)
FOURNISSEURS RFA A RECEVOIR	413 368		451 466		(38 099)
PERSONNEL AVANCE & ACOMPTE VER			276		(276)
CHEQUE DEJEUNER	590		4 050		(3 460)
PRODUITS A RECEVOIR			3 706		(3 706)
IMPOTS S/LES BENEFICES	97 091		107 272		(10 181)
TVAS/IMMOBILISATIONS			56		(56)
TVA S/BIENS ET SERVICES			692		(692)
TVA COLLECTEE			287		(287)
TVA A REGULARISER			5 180		(5 180)
TVA S/ FACT NON PARVENUES	8 063		10 115		(2 052)
TVA / AVOIRS A ETABLIR	19 313		14 435		4 878
ETAT PRODUITS A RECEVOIR			2 691		(2 691)
INTEGRATION FISCALE - MPR			4 124		(4 124)
INTEGRATION FISCALE - LMP			21 442		(21 442)
C/C MP12	100		100		
DEB ET CRED DIVERS CENTRAL DEC	23 481		23 481		
CREANCES DOSSIER ML	177 512		177 512		
CHEQUES CADEAUX	305		606		(301)
FD SELVES OLIVIER	63		261		(198)
FD AGAR MATHIEU	134		700		(566)
FD TRIVES SEBASTIEN			500		(500)
FD - DELBANO SYLVAIN	49		500		(451)
FD --DUFOURNIER MATHIEU	128				128
FD GOTIS LYDIE	200		200		
FD BELREPAYRE DIDIER	252				252
Valeurs mobilières de placement	314 226	4,53	313 575	4,85	651 0,21
ACTIONS FRUCT. ASSOC	291 614	4,53	290 963	4,85	651 ALEU
W FINANCE	22 612		22 612		
Disponibilités	257 001	3,70	443 026	6,85	(186 025) -41,99
L C L	18 288	3,70		6,85	18 288 ALEU
CIC	5 120		16 482		(11 362)
SOCIETE GENERALE	2 935		031 2561		00986-20201106-20201104-9D-
BANQUE POPULAIRE	202 545		542 378		(139 833)

Accès de réception en préfecture : 031 2561 00986-20201106-20201104-9D-
 Date de télétransmission : 06/11/2020
 Date de réception préfecture : 06/11/2020

Détail de l'Actif

	01/01/2018 31/12/2018	12 mois	01/01/2017 31/12/2017	12 mois	Variations	%
CREDIT AGRICOLE		23 623		74 599	(50 976)	
BARCLAYS BANK		536		536		
W FINANCE		137		224	(87)	
CCP		1 503		795	708	
CAISSE		864		857	7	
CAISSE THIBAUD		286		675	(389)	
CAISSE ST ORENS		644		412	232	
CAISSE MONTAUBAN		520			520	
Charges constatées d'avance		38 606 0,56		28 741 0,44	9 866 34,33	
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		33 629 0,56		25 924 0,44	7 705 ALEU	
LEASING D'AVANCE		4 977		2 817	2 161	
TOTAL DU BILAN ACTIF		6 941 754 100,0		6 471 682 100,0	470 072 7,26	

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20201106-20201104-1-9D-
DE
Date de télétransmission : 06/11/2020
Date de réception préfecture : 06/11/2020

Détail du Passif

	01/01/2018 31/12/2018	12 mois	01/01/2017 31/12/2017	12 mois	Variations	%
TOTAL I - Capitaux propres	3 377 841	48,66	3 286 862	50,79	90 979	2,77
Capital Social ou individuel	153 102	2,21	153 102	2,37		
CAPITAL APPELE VERSE	153 102	2,21	153 102	2,37		ALEU
Réserve légale	15 310	0,22	15 310	0,24		
RESERVE LEGALE	15 310	0,22	15 310	0,24		ALEU
Autres réserves	3 017 883	43,47	2 900 335	44,82	117 548	4,05
AUTRES RESERVES	3 017 883	43,47	2 900 335	44,82	117 548	ALEU
Résultat de l'exercice	191 546	2,76	218 115	3,37	(26 570)	-12,18
		2,76		3,37		ALEU
TOTAL II - Autres fonds propres						
TOTAL III - Total des Provisions	237 512	3,42	237 512	3,67		
Provisions pour risques	237 512	3,42	237 512	3,67		
PROVISIONS P/ LITIGES	60 000	3,42	60 000	3,67		ALEU
AUTRES PROVISIONS P/ RISQUES	177 512		177 512			
TOTAL IV - Total des dettes	3 326 402	47,92	2 947 308	45,54	379 094	12,86
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	566 786	8,16	387 558	5,99	179 228	46,25
PRET CIC 100 KE ST GAUDENS	19 013	8,16	39 400	5,99	(20 387)	ALEU
PRET CA 150 KE2015 / THIBAUD	60 707		91 718		(31 010)	
PRET CA 400 KE / COMPTOIR	206 544		256 106		(49 562)	
PRET LCL 120KE 2018/ DIVALTO	90 034				90 034	
PRET LCL 200K 2018/MONTAUBAN	190 154				190 154	
PRETS - INTERETS COURUS	334		334			
Emprunts et dettes financières divers	500 292	7,21	445 900	6,89	54 392	12,20
INTEGRATION FISCALE - MPR	409	7,21		6,89	409	ALEU
INTEGRATION FISCALE - LMP	3 416				3 416	
C/C MMXS	225 934		175 650		50 284	
C/C LES NAVAILLES	270 534		270 250		284	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 530 874	22,05	1 440 306	22,26	90 568	6,29
FOURNISSEURS	872 769	22,05	819 025	22,26	53 744	ALEU
FOURNISSEURS EFFET A PAYER	622 587		554 647		67 940	
FOURN. FACT NON PARVENUES	35 519		66 635		(31 116)	
Dettes fiscales et sociales	495 706	7,14	478 677	7,40	17 029	3,56
PERSONNEL REMUNERATIONS DUES	5	7,14	340	7,40	(335)	ALEU
DETTES PROV.P.CONGES PAYES	91 158		91 963		(805)	
AUTRES CHARGES A PAYER	47 870		49 670		(1 800)	
URSSAF	46 938		46 452		486	
KLESIA - RETRAITE	9 891		9 375		516	
MALAKOFF - RETRAITE	996		811		186	
MALAKOFF - PREV OMNIREP	298		30		268	
GAN MUTUELLE	2 203		3 480		(1 277)	
GAN RETRAITE	4 469		6 907		(2 437)	
GAN RETRAITE SUPPL.	542				542	
PREVIFRANCE	1 534		1 674		(140)	
CHARGES S.CONGES A PAYER	37 839		37 710		129	
CHARGES A PAYER S/GRATIFICATIO	19 629		19 963		(334)	
TVA A DECAISSER	104 038		83 481		20 557	
TVA A REGULARISER	4 004				(4 004)	
TVA S/ AVOIRS A RECEVOIR	56 937				(56 937)	

Accusé de réception en préfecture 004
031-253100986-20201106-20201104-1-9D-
DE67901 (10 964)
Date de télétransmission : 06/11/2020
Date de réception préfecture : 06/11/2020

Détail du Passif

	01/01/2018 31/12/2018	12 mois	01/01/2017 31/12/2017	12 mois	Variations	%
TVA S/FACT A ETABLIR	29 730		30 777		(1 047)	
ETAT CHARGES A PAYER	37 624		28 143		9 481	
Autres dettes	232 743	3,35	194 866	3,01	37 877	19,44
CLIENTS CREDITEURS	22 699	3,35		3,01	22 699	ALEU
CLIENTS AVOIRS A ETABLIR	83 784		22 259		61 525	
CLIENTS RFA A ETABLIR	111 624		158 926		(47 302)	
DEBITEURS DIVERS	2 590		3 630		(1 040)	
DEBIT/CREDIT PRLV CB BP	99		246		(147)	
FD TRIVES SEBASTIEN	119				119	
FD - PAULHE XAVIER			406		(406)	
FD --DUFOURNIER MATHIEU			149		(149)	
FD --DEMOUSTIER THOMAS	105				105	
FD BELREPAYRE DIDIER			151		(151)	
PROV/DEPRECIATION DES COMPTES	11 722		9 099		2 623	
TOTAL DU BILAN PASSIF	6 941 754	100,0	6 471 682	100,0	470 072	7,26

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20201106-20201104-1-9D-
DE
Date de télétransmission : 06/11/2020
Date de réception préfecture : 06/11/2020

Détail du Compte de Résultat

	01/01/2018 31/12/2018	12 mois	01/01/2017 31/12/2017	12 mois	Variations	%
Total des produits d'exploitation	13 128 607	103,8	12 786 985	104,2	341 622	2,67
Ventes de marchandises	12 592 063	99,59	12 214 502	99,53	377 561	3,09
Ventes de marchandises FRANCE	12 592 063	99,59	12 214 502	99,53	377 561	3,09
VENTES COMPTANT <i>81 de surx</i>	2 086 732	99,59	2 185 904	99,53	(99 172)	ALEU
VENTES COMPTANTS EXPORT	12 065				12 065	
VENTE COMPTANT THIBAUT	209 669		225 763		(16 094)	
VENTES COMPTANT ST ORENS <i>x</i>	296 271		250 832		45 438	
VENTES COMPTANTS MONTAUBAN	7 839				7 839	
VENTES CAFE BOISSON (APPAREIL)	6 307		6 757		(450)	
VENTES UTILISATEURS <i>81 de surx</i>	7 292 786		6 923 199		369 587	
VENTES UTILISATEURS EXO TVA			4 954		(4 954)	
VENTES TERMES THIBAUD <i>x</i>	360 801		397 222		(36 422)	
VENTES TERMES ST ORENS <i>x</i>	51 043		51 975		(931)	
VENTES TERMES MONTAUBAN	13 673				13 673	
VENTES EXPORTATIONS <i>81 de surx</i>	2 231		3 121		(890)	
VENTES CESSIONS	2 266 427		2 208 615		57 812	
RRR/VENTES MARCHANDISES	(13 779)		(43 839)		30 060	
Production vendue Biens			231		(231)	100,0
Production vendue Biens FRANCE			231		(231)	100,0
VENTES PRODUITS RESIDUELS			231		(231)	ALEU
Production vendue Services + Travaux	51 377	0,41	57 329	0,47	(5 952)	-10,38
Production vendue Services FRANCE	51 377	0,41	57 329	0,47	(5 952)	-10,38
PORTS & FRAIS ACCES NON SOUMIS	126	0,41		0,47	126	ALEU
PORT ET FRAIS ACC FACTURES NON	40 743		46 337		(5 594)	
PORT ET FRAIS ACC FACTURES	10 219		11 458		(1 239)	
VENTES PORT EXPORT	289				289	
AUTRS PRODUITS ACT.ANN. TVA 20			100		(100)	
RRR TVA EXO			(566)		566	
Montant net du chiffre d'affaires	12 643 440	100,0	12 272 062	100,0	371 378	3,03
Reprises sur amort. & prov., transferts de charges	485 079	3,84	514 839	4,20	(29 760)	-5,78
REP S/PROV DEPREC CREANCES	28 378	3,84	80 585	4,20	(52 208)	ALEU
TRANSFERT CHARGES NON TAXABLES	13 192		19 044		(5 852)	
TRANSFERT CHARGES ALLEG.SOCIAL	20 983		24 531		(3 548)	
TRANSFERT CHARGES NON TAX CEE			210		(210)	
TRANSFERT CHARGES TAXABLES	319 206		332 194		(12 988)	
TRANSFERT CHARGES PART. JPO	18 075		15 791		2 284	
TRANSFERT CHARGES PART. JPO NO	1 600		3 350		(1 750)	
TRANFERTS CADEAUX CLIENTS	7 407		8 833		(1 427)	
TRANSFERT FRAIS DEPL MISSIONS	6 921		3 314		3 606	
TRANSFERT SFR + INTERNET	2 816		3 914		(1 098)	
TRANSFERT FOURNITURES DE BUREAU	3 578		3 809		(231)	
TRANSFERT CHARGES PUBLICITE	12 446		13 110		(663)	
TRANSFERT CH NON TAXABLES IND	50 477		6 153		44 324	
Autres produits d'exploitation	88		84		4	4,55
PRODUITS DIVERS GESTION COURAN	88		84		4	ALEU
Total des charges d'exploitation	12 944 718	102,3	12 542 203	102,2	402 515	3,21
Achats de marchandises	9 024 644	71,38	8 478 681	69,08	545 963	6,45
		71,38				

Accusé de réception en préfecture
 031-253109986-20201106-20201106-19045
 DE
 Date de télétransmission : 06/11/2020 ALEU
 Date de réception préfecture : 06/11/2020

Soldes Intermédiaires de Gestion

	01/01/2018 31/12/2018	12 mois	01/01/2017 31/12/2017	12 mois	Ecart	%
CHIFFRE D'AFFAIRES	12 643 440	N/S	12 272 062	N/S	371 378	3,03
Ventes de marchandises	12 592 063	99,59	12 214 502	99,53	377 561	3,09
- Achats de marchandises	9 024 644	71,67	8 478 081	69,41	546 563	6,45
- Variation stocks de marchandises	(240 931)	-1,91	42 371	0,35	(283 302)	-668,62
MARGE COMMERCIALE (a)	3 808 350	30,24	3 694 050	30,24	114 301	3,09
Production vendue	51 377	100,00	57 560	100,00	(6 183)	-10,74
+ Variation production stockée						
+ Production immobilisée						
PRODUCTION DE L'EXERCICE	51 377	100,00	57 560	100,00	(6 183)	-10,74
- Achats stockés approvisionnement			4 758	8,27	(4 758)	-100,00
- Variation des stocks et approvisionnement						
- Achats de sous-traitance directe						
MARGE BRUTE PRODUCTION (b)	51 377	100,00	52 802	91,73	(1 425)	-2,70
MARGES (Commerciale + Production)	3 859 728	N/S	3 746 852	N/S	112 876	3,01
- Achats non stockés (c)	75 605	147,16	77 499	134,64	(1 894)	-2,44
- Autres charges externes (c)	1 946 705	N/S	1 989 106	N/S	(42 401)	-2,13
VALEUR AJOUTEE PRODUITE (a+b-c)	1 837 418	N/S	1 680 247	N/S	157 171	9,35
+ Subventions d'exploitation						
- Impôts, taxes sur rémunérations	32 795	63,83	25 698	44,64	7 097	27,62
- Autres impôts et taxes	84 227	163,94	79 977	138,95	4 250	5,31
- Salaires et traitements	1 343 615	N/S	1 230 920	N/S	112 695	9,16
- Charges sociales	454 547	884,73	397 057	689,82	57 490	14,48
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	(77 767)	-151,36	(53 404)	-92,78	(24 363)	-45,62
+ Reprises sur amortissements et provisions	28 378	55,23	80 585	140,00	(52 208)	-64,79
+ Autres produits d'exploitation	88	0,17	84	0,15	4	4,55
+ Transfert de charges d'exploitation	440 677	857,73	417 335	725,05	23 341	5,59
- Dotations aux amort., dépréciations et provisions	111 000	216,05	99 614	173,06	11 386	11,43
- Autres charges de gestion courante	96 487	187,80	100 205	174,09	(3 718)	-3,71
RESULTAT EXPLOITATION	183 889	357,92	244 782	425,26	(60 893)	-24,88
Bénéfice-perte sur opérations en commun						
+ Produits financiers	75 012	146,00	72 310	125,63	2 702	3,74
- Charges financières	18 253	35,53	16 477	28,63	1 775	10,77
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	240 648	468,39	300 614	522,26	(59 966)	-19,95
Produits exceptionnels	2 433	4,74	2 970	5,16	(537)	-18,09
- Charges exceptionnelles	2 793	5,44	2 844	4,94	(52)	-1,82
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(360)	-0,70	126	0,22	(486)	-386,83
- Participation des salariés						
- Impôts sur les bénéfices	48 742	94,87	82 624	143,54	(33 882)	-41,01
RESULTAT DE L'EXERCICE	191 546	372,82	218 115	378,94	(26 570)	-12,18

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20201106-20201104-1-9D
Date de télétransmission : 06/11/2020
Date de réception préfecture : 06/11/2020

Détail des Soldes Intermédiaires (Production)

	01/01/2018 31/12/2018	12 mois	01/01/2017 31/12/2017	12 mois	Variations	%
Production de l'exercice + Ventes de marchandises	12 643 440	100,0	12 272 062	100,0	371 378	3,03
Ventes de marchandises	12 592 063	99,59	12 214 502	99,53	377 561	3,09
VENTES COMPTANT	2 086 732	99,59	2 185 904	99,53	(99 172)	ALEU
VENTES COMPTANTS EXPORT	12 065				12 065	
VENTE COMPTANT THIBAUT	209 669		225 763		(16 094)	
VENTES COMPTANT ST ORENS	296 271		250 832		45 438	
VENTES COMPTANTS MONTAUBAN	7 839				7 839	
VENTES CAFE BOISSON (APPAREIL)	6 307		6 757		(450)	
VENTES UTILISATEURS	7 292 786		6 923 199		369 587	
VENTES UTILISATEURS EXO TVA			4 954		(4 954)	
VENTES TERMES THIBAUD	360 801		397 222		(36 422)	
VENTES TERMES ST ORENS	51 043		51 975		(931)	
VENTES TERMES MONTAUBAN	13 673				13 673	
VENTES EXPORTATIONS	2 231		3 121		(890)	
VENTES CESSIONS	2 266 427		2 208 615		57 812	
RRR/VENTES MARCHANDISES	(13 779)		(43 839)		30 060	
Achats de marchandises	9 024 644	71,67	8 478 081	69,41	546 563	6,45
ACHATS DE MARCHANDISES	7 739 603	71,67	7 120 432	69,41	619 171	ALEU
ACHATS IMPORTATIONS	1 848 692		1 862 770		(14 079)	
RRR ACHATS MARCHANDISES	(466 407)		(405 512)		(60 895)	
RRR ACHATS MARCHANDISES INTRAC	(97 244)		(99 608)		2 364	
Variation de stocks de marchandises	(240 931)	-1,91	42 371	0,35	(283 302)	668,6
VARIATION STOCK DE MARCHANDISE	(240 931)	-1,91	42 371	0,35	(283 302)	ALEU
Marge commerciale	3 808 350	30,24	3 694 050	30,24	114 301	3,09
Production vendue Biens			231		(231)	100,0
VENTES PRODUITS RESIDUELS			231		(231)	ALEU
Production vendue Services	51 377	0,41	57 329	0,47	(5 952)	-10,38
PORTS & FRAIS ACCES NON SOUMIS	126	0,41		0,47	126	ALEU
PORT ET FRAIS ACC FACTURES NON	40 743		46 337		(5 594)	
PORT ET FRAIS ACC FACTURES	10 219		11 458		(1 239)	
VENTES PORT EXPORT	289				289	
AUTRS PRODUITS ACT.ANN. TVA 20			100		(100)	
RRR TVA EXO			(566)		566	
Production de l'exercice	51 377	0,41	57 560	0,47	(6 183)	-10,74
Achats stockés approvisionnement			4 758	0,04	(4 758)	100,0
ACHATS D'EMBALLAGES			4 758	0,04	(4 758)	ALEU
Marge brute de production	51 377	0,41	52 802	0,43	(1 425)	-2,70
Achats non stockés matières et fournitures	75 605	0,60	77 499	0,63	(1 894)	-2,44
ACHAT FOURNITURES NON STOCKABL	1 145	0,60	1 741	0,63	(596)	ALEU
EDF GDF	45 524		44 336		1 187	
PETIT MATERIEL MOBILIER	2 249		5 379		(3 130)	
ACHAT FOURNITURES ADMINISTRATI	25 263		24 122		1 141	
ACHAT CAFE/BOISSONS	5 003		5 729		(726)	
TRANSFERT FOURNITURES DE BUREA	(3 578)		(3 809)		231	
Autres charges externes	1 946 705	15,40	1 989 106	16,21	(42 401)	-2,13
SOUS-TRAITANCE GENERALE	4 687	15,40	4 687	15,40		

Accusé de réception en préfecture
031253100926 20201106-20201106-100
DE
Date de télétransmission : 06/11/2020
Date de réception préfecture : 06/11/2020

Détail des Soldes Intermédiaires (Production)

	01/01/2018 31/12/2018	12 mois	01/01/2017 31/12/2017	12 mois	Variations	%
RENTREES S/ CREANCES AMORTIES	471		835		(364)	
PROD CESS ELEMENTS ACTIF NON T	1 000		750		250	
PRODUITS DES CESSIONS EL. ACTI			1 000		(1 000)	
Charges exceptionnelles	2 793	0,02	2 844	0,02	(52)	-1,82
CHARGES EXCEPTIONNELLES	15	0,02	32	0,02	(16)	ALEU
PENALITES & AMENDES	563		142		421	
CREANCES DEVENUES IRRECOURABL			1 671		(1 671)	
AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	2 215		1 000		1 215	
Résultat exceptionnel	(360)		126		(486)	386,8
Impôts sur les bénéfices	48 742	0,39	82 624	0,67	(33 882)	-41,01
INTEGRATION FISCALE CHARGES	63 110	0,39	87 398	0,67	(24 288)	ALEU
INTEGRATION FISCALE PRODUITS	(14 368)		(4 774)		(9 594)	
Résultat de l'exercice	191 546	1,51	218 115	1,78	(26 570)	-12,18

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20201106-20201104-1-9D-
DE
Date de télétransmission : 06/11/2020
Date de réception préfecture : 06/11/2020

Etats financiers au 31/12/2018

Liasse fiscale

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20201106-20201104-1-9D-
DE
Date de télétransmission : 06/11/2020
Date de réception préfecture : 06/11/2020

Désignation de l'entreprise : SAS MAISON de la PIENTURE-PAPIER PEINT		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12		
Adresse de l'entreprise : 105 Bld de Suisse		31086 TOULOUSE		
Durée de l'exercice précédent * 12		Néant ☐		
Numéro SIRET * 7 0 0 8 0 1 3 6 8 0 0 0 4 9				
		Exercice N, clos le, 31/12/2018		
		N-1, 31/12/2017		
		Brut 1		
		Amortissements, provisions 2		
		Net 3		
		Net 4		
Capital souscrit non appelé (I)		AA		
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	
		Frais de développement *	CX	
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	51 967
		Fonds commercial (I)	AH	68 049
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	5 306
		Constructions	AP	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	67 026
		Autres immobilisations corporelles	AT	1 175 621
		Immobilisations en cours	AV	154 673
		Avances et acomptes	AX	
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	
		Autres participations	CU	416 051
		Créances rattachées à des participations	BB	267 844
		Autres titres immobilisés	BD	19 236
		Prêts	BF	2 550
		Autres immobilisations financières *	BH	21 725
TOTAL (II)		BJ	2 250 050	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	
		En cours de production de biens	BN	
		En cours de production de services	BP	
		Produits intermédiaires et finis	BR	
		Marchandises	BT	1 228 357
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	2 979 169
		Autres créances (3)	BZ	942 121
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	314 226
		Disponibilités	CF	257 001
	Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	38 606
TOTAL (III)		CJ	5 759 480	
Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)		CW		
Primes de remboursement des obligations (V)		CM		
Ecart de conversion actif * (VI)		CN		
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	8 009 530	
Renvois : (1) Dont droit au bail: 65 000		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : 292 119		
Clause de réserve de propriété : *		Immobili-sations :		
		Stocks :		
		Créances :		

Désignation de l'entreprise SAS MAISON de la PIENTURE-PAPIER PEINT			Néant ☐	
			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 153 102)	DA	153 102	153 102
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence ☐ EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	15 310	15 310
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ BI)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ)	DG	3 017 883	2 900 335
	Report à nouveau	DH		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	191 546	218 115
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	3 377 841	3 286 862
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	237 512	237 512
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR	237 512	237 512
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	566 786	387 558
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)	DV	500 292	445 900
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	1 530 874	1 440 306
	Dettes fiscales et sociales	DY	495 706	478 677
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	232 743	194 866
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
TOTAL (IV)	EC	3 326 402	2 947 308	
Ecart de conversion passif *	(V)	ED		
TOTAL GENERAL (I à V)	EE	6 941 754	6 471 682	
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC		
		ID		
		IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	2 939 922	2 947 308
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Accusé de réception en préfecture

031-253100986-20201106-20201104-1-9D-

DE

Date de télétransmission : 06/11/2020

Date de réception préfecture : 06/11/2020

Désignation de l'entreprise : SAS MAISON de la PIENTURE-PAPIER PEINT		Exercice N				Exercice (N-1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	12 592 063	FB		FC	12 592 063	
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens*} \\ \text{services*} \end{array} \right.$	FD		FE		FF	231	
		FG	51 377	FH		FI	51 377	
		Chiffres d'affaires nets*	FJ	12 643 440	FK		FL	12 272 062
	Production stockée *					FM		
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	485 079	
	Autres produits (1) (11)					FQ	88	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	13 128 607
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS	9 024 644	
	Variation de stock (marchandises) *					FT	(240 931)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU	4 758	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	2 038 334	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	117 022	
	Salaires et traitements *					FY	1 343 615	
	Charges sociales (10)					FZ	454 547	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} - \text{dotations aux amortissements *} \\ - \text{dotations aux provisions} \end{array} \right.$					GA	68 496
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC	42 503
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	96 487	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	12 944 718
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)						GG	183 889	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré *					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	886	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	1 203	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	63 823	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	9 099	
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)						GP	75 012	
CHARGES FINANCIERS	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ	11 722	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	6 530	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)						GU	18 253	
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	56 759	
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	240 648	

Désignation de l'entreprise								SAS MAISON de la PIENTURE-PAPIER PEINT		Néant ☐
						Exercice N		Exercice N-1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion					HA	1 433	1 220		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *					HB	1 000	1 750		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					HC				
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)					HD	2 433	2 970		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)					HE	2 793	2 844		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *					HF				
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)					HG				
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)					HH	2 793	2 844		
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)						HI	(360)	126		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						IJ				
Impôts sur les bénéfices * (X)						HK	48 742	82 624		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)						HL	13 206 051	12 862 264		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)						HM	13 014 506	12 644 149		
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)						HN	191 546	218 115		
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme				HO				
	(2)	Dont {	produits de locations immobilières			HY				
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IG				
	(3)	Dont {	- Crédit-bail mobilier *			HP	34 257	47 289		
			- Crédit-bail immobilier			HQ				
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)				IH				
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées				IJ				
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées				IK				
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)				HX				
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC					
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD					
	(9)	Dont transferts de charges				A1	456 701	434 254		
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)				A2				
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)				A3				
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)				A4	15 192	16 147		
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6		obligatoires	A9				
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :					Exercice N Charges exceptionnelles Produits exceptionnels			
PENALITES ET AMENDES						563				
AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES						2 231				
CESSIONS IMMOBILISATIONS						1 000				
CREANCES IRRECOURABLES						471				
AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS						962				
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :					Exercice N Charges antérieures Produits antérieurs				
						Accusé de réception en préfecture 031-253100986-20201106-20201104-1-9D				
						DE				
						Date de télétransmission : 06/11/2020				
						Date de réception préfecture : 06/11/2020				

Désignation de l'entreprise **SAS MAISON de la PIENTURE-PAPIER PEINT**Néant ☐ *

(Ne pas reporter le montant des centimes) *

CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
						Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste				
						1		2				
								3				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I				CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II				KD	126 511	KE		KF		
CORPORELLES	Terrains					KG	5 306	KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements * et aménagements des constructions	Dont Composants	M2		KP		KQ		KR		
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels	Dont Composants	M3		KS	39 447	KT		KU	30 579	
		Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	949 134	KW		KX	100 110	
		Matériel de transport *				KY	12 956	KZ		LA	109	
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	190 130	LC		LD	8 087	
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours					LH	88 170	LI		LJ	66 503	
	Avances et acomptes					LK		LL		LM		
	TOTAL III					LN	1 285 143	LO		LP	205 389	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T	
		Autres participations					8U	683 895	8V		8W	
Autres titres immobilisés						IP	19 236	IR		IS		
Prêts et autres immobilisations financières						IT	12 105	IU		IV	12 170	
TOTAL IV						LQ	715 237	LR		LS	12 170	
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)						ØG	2 126 890	ØH		ØJ	217 559	

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence			
				par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
				1		2		3			
								4			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN		CØ		DØ		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO		LV	6 495	LW	120 016	IX	120 016	
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY	5 306	LZ	5 306	
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF		
		Inst. gales, agencés et am. des constructions	IS		MG		MH		MI		
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels	IT		MJ	3 000	MK	67 026	ML	67 026	
		Inst. gales, agencés, aménagements divers	IU		MM		MN	1 049 244	MO	1 049 244	
		Matériel de transport	IV		MP	185	MQ	12 880	MR	12 880	
		Matériel de bureau et mobilier informatique	IW		MS	84 719	MT	113 497	MU	113 497	
		Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA	154 673	NB	154 673	
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF		
	TOTAL III		IY		NG	87 904	NH	1 402 627	NI	1 402 626	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW	
		Autres participations		IØ		ØX		ØY	683 895	ØZ	683 895
Autres titres immobilisés			I1		2B		2C	19 236	2D	19 236	
Prêts et autres immobilisations financières			I2		2E		2F	031-253100986-20201106-20201104-20201105-20201106-20201107-20201108-20201109-20201110-20201111-20201112-20201113-20201114-20201115-20201116-20201117-20201118-20201119-20201120-20201121-20201122-20201123-20201124-20201125-20201126-20201127-20201128-20201129-20201130-20201201-20201202-20201203-20201204-20201205-20201206-20201207-20201208-20201209-20201210-20201211-20201212-20201213-20201214-20201215-20201216-20201217-20201218-20201219-20201220-20201221-20201222-20201223-20201224-20201225-20201226-20201227-20201228-20201229-20201230-20201231-20201232-20201233-20201234-20201235-20201236-20201237-20201238-20201239-20201240-20201241-20201242-20201243-20201244-20201245-20201246-20201247-20201248-20201249-20201250-20201251-20201252-20201253-20201254-20201255-20201256-20201257-20201258-20201259-20201260-20201261-20201262-20201263-20201264-20201265-20201266-20201267-20201268-20201269-20201270-20201271-20201272-20201273-20201274-20201275-20201276-20201277-20201278-20201279-20201280-20201281-20201282-20201283-20201284-20201285-20201286-20201287-20201288-20201289-20201290-20201291-20201292-20201293-20201294-20201295-20201296-20201297-20201298-20201299-20201300-20201301-20201302-20201303-20201304-20201305-20201306-20201307-20201308-20201309-20201310-20201311-20201312-20201313-20201314-20201315-20201316-20201317-20201318-20201319-20201320-20201321-20201322-20201323-20201324-20201325-20201326-20201327-20201328-20201329-20201330-20201331-20201332-20201333-20201334-20201335-20201336-20201337-20201338-20201339-20201340-20201341-20201342-20201343-20201344-20201345-20201346-20201347-20201348-20201349-20201350-20201351-20201352-20201353-20201354-20201355-20201356-20201357-20201358-20201359-20201360-20201361-20201362-20201363-20201364-20201365-20201366-20201367-20201368-20201369-20201370-20201371-20201372-20201373-20201374-20201375-20201376-20201377-20201378-20201379-20201380-20201381-20201382-20201383-20201384-20201385-20201386-20201387-20201388-20201389-20201390-20201391-20201392-20201393-20201394-20201395-20201396-20201397-20201398-20201399-20201400-20201401-20201402-20201403-20201404-20201405-20201406-20201407-20201408-20201409-20201410-20201411-20201412-20201413-20201414-20201415-20201416-20201417-20201418-20201419-20201420-20201421-20201422-20201423-20201424-20201425-20201426-20201427-20201428-20201429-20201430-20201431-20201432-20201433-20201434-20201435-20201436-20201437-20201438-20201439-20201440-20201441-20201442-20201443-20201444-20201445-20201446-20201447-20201448-20201449-20201450-20201451-20201452-20201453-20201454-20201455-20201456-20201457-20201458-20201459-20201460-20201461-20201462-20201463-20201464-20201465-20201466-20201467-20201468-20201469-20201470-20201471-20201472-20201473-20201474-20201475-20201476-20201477-20201478-20201479-20201480-20201481-20201482-20201483-20201484-20201485-20201486-20201487-20201488-20201489-20201490-20201491-20201492-20201493-20201494-20201495-20201496-20201497-20201498-20201499-20201500-20201501-20201502-20201503-20201504-20201505-20201506-20201507-20201508-20201509-20201510-20201511-20201512-20201513-20201514-20201515-20201516-20201517-20201518-20201519-20201520-20201521-20201522-20201523-20201524-20201525-20201526-20201527-20201528-20201529-20201530-20201531-20201532-20201533-20201534-20201535-20201536-20201537-20201538-20201539-20201540-20201541-20201542-20201543-20201544-20201545-20201546-20201547-20201548-20201549-20201550-20201551-20201552-20201553-20201554-20201555-20201556-20201557-20201558-20201559-20201560-20201561-20201562-20201563-20201564-20201565-20201566-20201567-20201568-20201569-20201570-20201571-20201572-20201573-20201574-20201575-20201576-20201577-20201578-20201579-20201580-20201581-20201582-20201583-20201584-20201585-20201586-20201587-20201588-20201589-20201590-20201591-20201592-20201593-20201594-20201595-20201596-20201597-20201598-20201599-20201600-20201601-20201602-20201603-20201604-20201605-20201606-20201607-20201608-20201609-20201610-20201611-20201612-20201613-20201614-20201615-20201616-20201617-20201618-20201619-20201620-20201621-20201622-20201623-20201624-20201625-20201626-20201627-20201628-20201629-20201630-20201631-20201632-20201633-20201634-20201635-20201636-20201637-20201638-20201639-20201640-20201641-20201642-20201643-20201644-20201645-20201646-20201647-20201648-20201649-20201650-20201651-20201652-20201653-20201654-20201655-20201656-20201657-20201658-20201659-20201660-20201661-20201662-20201663-20201664-20201665-20201666-20201667-20201668-20201669-20201670-20201671-20201672-20201673-20201674-20201675-20201676-20201677-20201678-20201679-20201680-20201681-20201682-20201683-20201684-20201685-20201686-20201687-20201688-20201689-20201690-20201691-20201692-20201693-20201694-20201695-20201696-20201697-20201698-20201699-20201700-20201701-20201702-20201703-20201704-20201705-20201706-20201707-20201708-20201709-20201710-20201711-20201712-20201713-20201714-20201715-20201716-20201717-20201718-20201719-20201720-20201721-20201722-20201723-20201724-20201725-20201726-20201727-20201728-20201729-20201730-20201731-20201732-20201733-20201734-20201735-20201736-20201737-20201738-20201739-20201740-20201741-20201742-20201743-20201744-20201745-20201746-20201747-20201748-20201749-20201750-20201751-20201752-20201753-20201754-20201755-20201756-20201757-20201758-20201759-20201760-20201761-20201762-20201763-20201764-20201765-20201766-20201767-20201768-20201769-20201770-20201771-20201772-20201773-20201774-20201775-20201776-20201777-20201778-20201779-20201780-20201781-20201782-20201783-20201784-20201785-20201786-20201787-20201788-20201789-20201790-20201791-20201792-20201793-20201794-20201795-20201796-20201797-20201798-20201799-20201800-20201801-20201802-20201803-20201804-20201805-20201806-20201807-20201808-20201809-20201810-20201811-20201812-20201813-20201814-20201815-20201816-20201817-20201818-20201819-20201820-20201821-20201822-20201823-20201824-20201825-20201826-20201827-20201828-20201829-20201830-20201831-20201832-20201833-20201834-20201835-20201836-20201837-20201838-20201839-20201840-20201841-20201842-20201843-20201844-20201845-20201846-20201847-20201848-20201849-20201850-20201851-20201852-20201853-20201854-20201855-20201856-20201857-20201858-20201859-20201860-20201861-20201862-20201863-20201864-20201865-20201866-20201867-20201868-20201869-20201870-20201871-20201872-20201873-20201874-20201875-20201876-20201877-20201878-20201879-20201880-20201881-20201882-20201883-20201884-20201885-20201886-20201887-20201888-20201889-20201890-20201891-20201892-20201893-20201894-20201895-20201896-20201897-20201898-20201899-20201900-20201901-20201902-20201903-20201904-20201905-20201906-20201907-20201908-20201909-20201910-20201911-20201912-20201913-20201914-20201915-20201916-20201917-20201918-20201919-20201920-20201921-20201922-20201923-20201924-20201925-20201926-20201927-20201928-20201929-20201930-20201931-20201932-20201933-20201934-20201935-20201936-20201937-20201938-20201939-20201940-20201941-20201942-20201943-20201944-20201945-20201946-20201947-20201948-20201949-20201950-20201951-20201952-20201953-20201954-20201955-20201956-20201957-20201958-20201959-20201960-20201961-20201962-20201963-20201964-20201965-20201966-20201967-20201968-20201969-20201970-20201971-20201972-20201973-20201974-20201975-20201976-20201977-20201978-20201979-20201980-20201981-20201982-20201983-20201984-20201985-20201986-20201987-20201988-20201989-20201990-20201991-20201992-20201993-20201994-20201995-20201996-20201997-20201998-20201999-20202000-20202001-20202002-20202003-20202004-20202005-20202006-20202007-20202008-20202009-20202010-20202011-20202012-20202013-20202014-20202015-20202016-20202017-20202018-20202019-20202020-20202021-20202022-20202023-20202024-20202025-20202026-20202027-20202028-20202029-20202030-20202031-20202032-20202033-20202034-20202035-20202036-20202037-20202038-20202039-20202040-20202041-20202042-20202043-20202044-20202045-20202046-20202047-20202048-20202049-20202050-20202051-20202052-20202053-20202054-20202055-20202056-20202057-20202058-20202059-20202060-20202061-20202062-20202063-20202064-20202065-20202066-20202067-20202068-20202069-20202070-20202071-20202072-20202073-20202074-20202075-20202076-20202077-20202078-20202079-20202080-20202081-20202082-20202083-20202084-20202085-20202086-20202087-20202088-20202089-20202090-20202091-20202092-20202093-20202094-20202095-20202096-20202097-20202098-20202099-20202100-20202101-20202102-2020210			

Exercice N clos le : 31/12/2018

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SAS MAISON de la PIENTURE-PAPIER PEINT

Néant ☐ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - - col.5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
- a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4;
 - b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne "Provisions réglementées".

CADRE B

DEFICITS REPORTABLES AU 31 DECEMBRE 1976 IMPUTES SUR LA PROVISION SPECIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPECIALE AU DEBUT DE L'EXERCICE

2 - FRACTION RATTACHEE AU RESULTAT DE L'EXERCICE -

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPECIALE EN FIN D'EXERCICE =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan: de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

6

AMORTISSEMENTS

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS MAISON de la PIENTURE-PAPIER PEINT										Néant ☐	
CADRE A											
SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *											
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement TOTAL I			CY		EL		EM		EN		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II			PE	58 462	PF		PG	6 495	PH	51 967	
Terrains			PI	2 130	PJ	531	PK		PL	2 661	
Constructions	Sur sol propre		PM		PN		PO		PQ		
	Sur sol d'autrui		PR		PS		PT		PU		
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions		PV		PW		PX		PY		
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ	32 471	QA	4 404	QB	3 000	QC	33 875	
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagement divers		QD	677 378	QE	38 168	QF		QG	715 545	
	Matériel de transport		QH	9 558	QI	2 235	QJ	185	QK	11 608	
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	150 291	QM	23 159	QN	84 719	QO	88 731	
	Emballages récupérables et divers		QP		QR		QS		QT		
	TOTAL III		QU	871 827	QV	68 496	QW	87 904	QX	852 419	
TOTAL GENERAL (I + II + III)			ØN	930 289	ØP	68 496	ØQ	94 399	ØR	904 386	
CADRE B											
VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES											
Immob. amortissables		DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice			
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais établissements TOTAL I		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1			
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8			
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6			
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4			
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2			
Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9			
Autres immob. corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7			
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5			
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3			
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1			
TOTAL III		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8			
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL				NM				NO	
Total général (I + II + III + IV)		NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV			
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW	Total général non ventilé (NS + NT + NU)			NY	Total général non ventilé (NW - NY)			NZ	
CADRE C											
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *			Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice		Montant net à la fin de l'exercice		
Frais d'émission d'emprunt à étaler							Z9		Date de télétransmission : 06/11/2020 Date de réception préfecture : 06/11/2020		
Primes de remboursement des obligations							SP		SR		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : **SAS MAISON de la PIENTURE-PAPIER PEINT**Néant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS: Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS: Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	6A	6B	6C	6D
		6E	6F	6G	6H
		Ø2	Ø3	Ø4	Ø5
		9U	9V	9W	9X
		Ø6	Ø7	Ø8	Ø9
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises		- d'exploitation - financières - exceptionnelles	UE	UF	
			UG	UH	
			UJ	UK	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

Accusé de réception en préfecture

031-253100986-20201106-20201104-1-9D

DE

Date de télétransmission : 06/11/2020

Date de réception préfecture : 06/11/2020

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : **SAS MAISON de la PIENTURE-PAPIER PEINT**Néant ☐

CADRE A		ETAT DES CREANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISE		Créances rattachées à des participations		UL	267 844	UM	267 844	UN	
		Prêts (1) (2)		UP	2 550	UR	2 550	US	
		Autres immobilisations financières		UT	21 725	UV	21 725	UW	
DE L'ACTIF CIRCULANT		Clients douteux ou litigieux		VA	252 514		252 514		
		Autres créances clients		UX	2 726 655		2 726 655		
		Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dé- préciation antérieure- ment constituée * UO)		ZI					
		Personnel et comptes rattachés		UY					
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ	590		590		
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM	97 091		97 091		
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	27 376		27 376		
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN					
		Divers		VP					
		Groupe et associés (2)		VC	100		100		
		Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	816 964		816 964		
		Charges constatées d'avance		VS	38 606		38 606		
	TOTAUX			VT	4 252 016	VU	4 252 016	VV	
RENOIS	(1)	Montant - Prêts accordés en cours d'exercice des - Remboursements obtenus en cours d'exercice		VD	2 050				
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VE					
				VF					

CADRE B		ETAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
		Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y							
		Autres emprunts obligataires (1)		7Z							
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)		à 1 an maximum à l'origine		VG							
		à plus d' 1 an à l'origine		VH	566 786	180 307	386 479				
		Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A							
		Fournisseurs et comptes rattachés		8B	1 530 874	1 530 874					
		Personnel et comptes rattachés		8C	139 034	139 034					
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	124 339	124 339					
Etat et autres collectivités publiques		Impôts sur les bénéfices		8E							
		Taxe sur la valeur ajoutée		VW	194 710	194 710					
		Obligations cautionnées		VX							
		Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	37 624	37 624					
		Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J							
		Groupe et associés (2)		VI	500 292	500 292					
		Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	232 743	232 743					
		Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ							
		Produits constatés d'avance		8L							
TOTAUX			VY	3 326 402	VZ	2 939 922		386 479			
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ	320 000	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	140 772		* Des explications concernant cette rubrique sont à fournir en préfecture				

Accusé de réception en préfecture
081251100986 20201106-20201104-1-9D
Date de télétransmission : 06/11/2020
Date de réception en préfecture : 06/11/2020

Désignation de l'entreprise : SAS MAISON de la PIENTURE-PAPIER PEINT		Néant ☐		Exercice N, clos le : 31122018		
I. REINTEGRATIONS				BENEFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Charges non admissibles en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)			WA	191 546	
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)			WB		
	WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles	WE	1 492	XE	2 871
	WF	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WG	1 379		
	RA	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option (Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))	RB			
	WI	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	XX		XW	18 243
	WJ	Amendes et pénalités	XZ			
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*			XY		
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)			I7	63 110	
	Quote-part Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE			WL		
Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI			L7			
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme					
	- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)					
	- imposées au taux de 0 %					
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *					
- Plus-values nettes à court terme						
- Plus-values soumises au régime des fusions						
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)						
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT*		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)	SU			
		Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)	SX			
		Zones d'entreprises* (activité exonérée)	SW			
		Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8			
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage						
				TOTAL I	368 658	
II. DEDUCTIONS						
PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE						
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *						
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)						
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme					
	- imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)					
	- imposées au taux de 0 %					
	- imposées au taux de 19 %					
	- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures					
	- imputées sur les déficits antérieurs					
Autres plus-values imposées au taux de 19 %						
Fraction des plus values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *						
Régime des sociétés mères et des filiales *						
Produit net des actions et parts d'intérêts : (Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation						
2A						
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer *					
	Majoration d'amortissement *					
	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)	K9	Entreprises nouvelles 44 sexies	L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)	L5
	Pôle de compétitivité hors CICE (art. 44 undecies)	L6	Société investissement immobilier cotées (art. 208C)	K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA
	Zone franche urbaine-TE (art. 44 octies et octies A)	OV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	IF	Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)	XC
	Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)	PP	Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)			PC
	Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)					
	Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé		Dont déduction exceptionnelle pour investissement	X9	Créance dégagee par le report en arrière de déficit	ZI
	Déductions des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage					
	III. RESULTAT FISCAL				TOTAL II	183 245
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :			{ bénéfice (I moins II)			
			{ déficit (II moins I)			
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*			ZL			
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*						
RESULTAT FISCAL BENEFICE (ligne XN) ou DEFICIT reportable en avant (ligne XO)			XN			

**DEFICITS, INDEMNITES POUR CONGES A PAYER
ET PROVISIONS NON DEDUCTIBLES**

DGFIP N° 2058-B 2019

Désignation de l'entreprise SAS MAISON de la PIENTURE-PAPIER PEINT		Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DEFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4		
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058A)	K5		
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6		
Déficit de l'exercice (tableau 2058-A, ligne XO)	YJ		
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	91	
II. INDEMNITES POUR CONGES A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT	128 997	
III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DEDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT			
(à détailler sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1. 2 du CGI *	ZV	ZW	
Provisions pour risques et charges *	8X	8Y	
	8Z	9A	
	9B	9C	
Provisions pour dépréciation *			
VMP - Provisions pour dépréciation	9D	11 722	9E
	9F		9G
	9H		9J
Charges à payer	9K	9L	
	9M	9N	
Cf. état 2058B-Détail des charges à payer	9P	5 958	9R
	9S		9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)	YN	17 680	YO
à reporter au tableau 2058-A :		ligne WI	ligne WU
			14 559

CONSEQUENCE DE LA METHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20201106-20201104-1-9D-DE
Date de télétransmission : 06/11/2020
Date de réception préfecture : 06/11/2020

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

Désignation de l'entreprise : SAS MAISON de la PIENTURE-PAPIER P										Néant ☐ *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserve légale	ZB				
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	218 115		Dividendes	- Autres réserves	ZD	117 548			
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Autres répartitions		ZE	100 567			
					Report à nouveau		ZG				
	TOTAL I	ØF	218 115		TOTAL II	ZH	218 115				
RENSEIGNEMENTS DIVERS											
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail) J7				121 368	YQ	82 601				
	- Engagements de crédit-bail immobilier					YR					
	- Effets portés à l'escompte et non échus					YS					
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	- Sous-traitance					YT	778 566	809 471			
	- Locations, charges locatives (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois) J8				191 983	XQ	204 133	193 665			
	- Personnel extérieur à l'entreprise					YU		10 131			
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)					SS	73 768	74 263			
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages					YV					
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles) ES					ST	981 867	995 993			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052					ZJ	2 038 334	2 083 523			
IMPOTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE					YW	55 515	52 763			
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers) ZS					9Z	61 507	52 911			
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052					YX	117 022	105 674			
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée					YY	2 587 855	2 528 100			
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations					YZ	2 177 962	1 944 142			
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS 1, ou modèle 2460 de 2018) *					ØB	1 343 615				
	- Montant de la plus value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *					ØS					
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *					ZK		%			
	- Numéro de centre de gestion agréé * XP					- Filiales et participations (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann.III au CGI) Si oui cocher 1 Sinon 0 ZR					
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice					RG					
- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI					RH						
REGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe. JA		185 413	Plus-values à 15% JK		Plus-values à 0% JL					
				Plus-values à 19% JM		Imputations JC					
	Groupe : résultat d'ensemble. JD		225 394	Plus-values à 15% JN		Plus-values à 0% JO					
				Plus-values à 19% JP		Imputations JF					
	Si vous relèvez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale JH		1	N° SIRET de la société mère du groupe JJ		7 0 0 8 0 1 3 6 8 0 0 0 4 9					

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20201106-20201104-1-9D-
DE
Date de télétransmission : 06/11/2020
Date de réception préfecture : 06/11/2020

Désignation de l'entreprise : **SAS MAISON de la PIENTURE-PAPIER P**Néant ☐ ***A - DETERMINATION DE LA VALEUR RESIDUELLE**

Nature et date d'acquisition des éléments cédés *		Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I - Immobilisations *	1 MAT TRANSPORT 03062008	185			185	
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

Prix de vente ⑦		Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⑧	Court terme ⑨	Long terme ⑩			Plus-value taxable à 19% (1) ⑪
				19%	15% ou 12,80%	0%	
I - Immobilisations *	1	1 000	1 000				
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans					
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
CADRE A : plus ou moins value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (9))			1 000				
CADRE B : plus ou moins value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (10))			(A)	(B) (Ventilation par taux)		(C)	
CADRE C : autres plus-values taxables à 19% (11)							

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Désignation de l'entreprise : **SAS MAISON de la PIENTURE-PAPIER P**

Néant ☐ *

A ELEMENTS ASSUJETTIS AU REGIME FISCAL DES PLUS-VALUES A COURT TERME

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées *	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie					
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)					
	sur 10 ans					
	sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)					
	TOTAL 1					
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus- values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
	sur 3 ans au titre de	N - 1				
		N - 2				
		N - 1				
		N - 2				
		N - 3				
		N - 4				
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater du CGI)	N - 5				
		N - 6				
	(à préciser) au titre de :	N - 7				
		N - 8				
		N - 9				
TOTAL 2						

B PLUS-VALUES REINTEGREES DANS LES RESULTATS DES SOCIETES BENEFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

1	Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

	Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)
--	--

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20201106-20201104-1-9D
DE
Date de télétransmission : 06/11/2020.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des Impôts)Désignation de l'entreprise : **SAS MAISON de la PIENTURE-PAPIER P**Néant ☐

① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés.

② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu.

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ① ou 12,80 % ②.

Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées
exclus du régime du long terme (art.219 I a sexies-0 bis du CGI) ①*.Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€
(art. 219 I a sexies-0 du CGI) ①*.

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LE REVENU

Origine ①	Moins-values à 12,80 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,80 % ③	Solde des moins-values à 12,80 % ④
Moins-values nettes N			
N - 1			
N - 2			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 3		
N - 4			
N - 5			
N - 6			
N - 7			
N - 8			
N - 9			
N - 10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LES SOCIETES *

Origine ①	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ⑥	Solde des moins-values à reporter col. ⑦ = ② + ③ + ④ - ⑤ - ⑥ ⑦
	A 19 %, 16,5% (1) ou à 15 % ②	A 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 du CGI) ③	A 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 bis du CGI) ④	A 15 % Ou A 16,5 % (1) ⑤		
Moins-values nettes N						
N - 1						
N - 2						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 3					
N - 4						
N - 5						
N - 6						
N - 7						
N - 8						
N - 9						
N - 10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 15 % (art. 219 I a du CGI) pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20201106-20201104-1-9D-
DE
Date de télétransmission : 06/11/2020
Date de réception préfecture : 06/11/2020

15

**RESERVE SPECIALE DES PLUS-VALUES A LONG TERME
RESERVE SPECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS**

DGFIP N° 2059-D 2019

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SAS MAISON de la PIENTURE-PAPIER P					Néant ☐ *	
I SITUATION DU COMPTE AFFECTE A L'ENREGISTREMENT DE LA RESERVE SPECIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (ligne 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (ligne 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RESERVE SPECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39.1-5° du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS MAISON de la PIENTURE-PAPIER P		Néant ☐ *	
Exercice ouvert le : 01012018		et clos le : 31122018	
		Durée en nombre de mois 12	
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectifs moyens du personnel	YP		
dont apprentis	YF		
dont handicapés	YG		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL		
I - Chiffre d'affaire de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	12 643 440	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK		
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL		
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	OT	353 172	
TOTAL 1	OX	12 996 612	
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OH	88	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE		
Subventions d'exploitation reçues	OF		
Variation positive des stocks	OD	240 931	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	74 165	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT		
TOTAL 2	OM	315 184	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Achats	ON	9 103 827	
Variation négative des stocks	OQ		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	OR	1 722 352	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ		
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW	96 487	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9		
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY		
TOTAL 3	OJ	10 922 666	
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3		OG
			2 389 130
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur les 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les 1329-AC et 1329-DEF)	SA		2 389 130
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un monoétablissement au sens de la CVAE, compléter le cadre ci-dessous et la donnée de la ligne SA (ci-dessus), vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE.			
MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV		
Chiffre d'affaires de référence CVAE	GX		12 996 612
Effectifs au sens de la CVAE	EY		43
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	GZ		12 996 612
Période de référence	GY		
Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)	HR		

Accusé de réception en préfecture
031-2018-00986-20201106-20201124-445D
DE
Date de télétransmission : 06/11/2020
Date de réception préfecture : 06/11/2020

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)

N° de dépôt

1/1 (1)

Néant ☐

EXERCICE CLOS LE 31/12/2018

N° SIRET 70080136800049

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS MAISON de la PIENTURE-PAPIER PEINT

ADRESSE (voie) 105 Bld de Suisse

CODE POSTAL 31086

VILLE TOULOUSE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4 3 002

I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique MMXS Prénom(s)

Nom marital % de détention 50,00 Nb de parts ou actions 1 501

Naissance : Date N° département Commune Pays FRANCE

Adresse : N° Voie 47

Code postal 31700 Commune BLAGNAC Pays FRANCE

Titre (2) Nom patronymique LES NAVAILLES Prénom(s)

Nom marital % de détention 50,00 Nb de parts ou actions 1 501

Naissance : Date N° département Commune Pays FRANCE

Adresse : N° Voie 47

Code postal 31700 Commune BLAGNAC Pays FRANCE

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20201106-20201104-1-9DDate de télétransmission : 06/11/2020
Date de réception en préfecture : 08/11/2020

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, indiquer le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2059-G 2019

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1/0 (1)

Néant ☐

EXERCICE CLOS LE 31/12/2018

N° SIRET 70080136800049

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS MAISON de la PEINTURE-PAPIER PEINT

ADRESSE (voie) 105 Bld de Suisse

CODE POSTAL 31086 VILLE TOULOUSE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DETENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Forme juridique SARL Dénomination MAISON DE LA PEINTURE ROUERQUE

N° SIREN (si société établie en France) 498136472

% de détention 100,00

Adresse : N° Voie ROUTE HAUTE DU FARROU

Code postal 12200 Commune VILLEFRANCHE DE ROUERGU Pays FRANCE

Forme juridique SAS Dénomination COMPTOIR DE LA PEINTURE

N° SIREN (si société établie en France) 391796679

% de détention 100,00

Adresse : N° 4 Voie RUE D ELA GARONNE

Code postal 31800 Commune VALENTINE Pays FRANCE

Forme juridique SARL Dénomination LA MAISON DU PEINTRE

N° SIREN (si société établie en France) 451343404

% de détention 99,87

Adresse : N° 174 Voie AVENUE ALBERT IER

Code postal 81100 Commune CASTRES Pays FRANCE

Forme juridique SARL Dénomination MPL

N° SIREN (si société établie en France) 419547872

% de détention 64,60

Adresse : N° 105 Voie BOULEVARD DE SUISSE

Code postal 31200 Commune TOULOUSE Pays FRANCE

Forme juridique S.A. Dénomination COFRED

N° SIREN (si société établie en France) 321934713

% de détention 27,19

Adresse : N° 12 Voie PASSAGE DOISSY

Code postal 75017 Commune PARIS Pays FRANCE

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N° Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N° Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N° Voie

Code postal

Commune

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20201106-20201104-1-9D

Date de télétransmission : 06/11/2020

Date de réception préfecture : 06/11/2020

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.